



Assemblée générale

Soixante et onzième session

14^e séance plénière

Judi 22 septembre 2016, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

En l'absence du Président, M. Zamora Rivas (El Salvador), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 9 heures.

Allocution de M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Cameroun.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Biya : Le Cameroun tient à féliciter M. Peter Thomson pour son élection à la présidence de la présente session. Sa grande expérience, aux niveaux national et international, dans le secteur public et privé, ses qualités humaines bien connues, sont de bon augure pour le succès de nos travaux. Je voudrais, à cet égard, l'assurer du soutien de mon pays et de l'entière coopération de sa délégation. Il me plaît aussi de saluer le travail effectué par son prédécesseur, M. Mogens Lykkesøft. Son mandat s'est illustré par d'heureuses

initiatives pour faire des Nations Unies une Organisation plus ouverte et plus transparente.

Je voudrais enfin rendre un hommage appuyé à M. Ban Ki-moon pour les réalisations remarquables accomplies durant ses deux mandats, dans un contexte international particulièrement difficile. Le Cameroun, pour sa part, s'honore de sa visite mémorable en 2010. Il se félicite du renforcement, durant son mandat, des liens exceptionnels d'excellente coopération avec l'ONU. Il est toujours le bienvenu chez nous.

La présente session s'ouvre dans un contexte de turbulences où, fort heureusement, on entrevoit des éclaircies et des lueurs d'espoir. Dans un élan de solidarité humaine, nous avons, au cours des dernières années, posé les jalons d'une communauté de destin de l'humanité. Je citerai notamment le document au titre significatif « L'avenir que nous voulons », adopté dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro en 2012 (résolution 66/288 (2012)). Je citerai également les 17 objectifs stratégiques du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je citerai enfin l'Accord de Paris sur les changements climatiques, obtenu dans le cadre de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, mon pays salue la décision du Président de placer son mandat sous le signe de la mise en œuvre du Programme 2030 pour le développement durable. Il se félicite ainsi de la tenue du présent débat sur

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-29554(F)



Document adapté

Merci de recycler



les objectifs de développement durable, neuf mois après leur entrée en vigueur. Les objectifs de développement durable, rappelons-le, sont le premier programme mondial à prendre en considération la problématique du développement dans toutes ses dimensions – sécuritaire, économique, sociale, humaine et environnementale.

L'originalité du Programme 2030 réside, on le voit, dans le fait qu'il transcende les indicateurs classiques de croissance économique. Il se préoccupe réellement du progrès humain, du patrimoine de l'humanité, du bien-être commun, de la sécurité de tous. C'est un programme ambitieux qui demande la franche implication de tous. À travers ce programme, notre ambition commune est d'éradiquer la pauvreté et de ne laisser personne pour compte. C'est un défi que nous nous sommes donné et que nous devons assumer solidairement pour répondre à l'attente de nos peuples et à l'appel de l'Histoire tout court.

Comme chacun le sait, nous avons, dans le passé, adopté des agendas, des déclarations, des programmes d'action. Ils ont soulevé d'immenses espoirs dans le monde auprès des jeunes, des femmes et des hommes, dans les villes et les campagnes. Ils étaient annonciateurs d'un monde nouveau, de paix et de prospérité partagée. Pour autant, les actions convenues n'ont été que partiellement mises en œuvre. Nous l'avons déploré en son temps, ici même : nous n'avons pas respecté tous nos engagements, surtout financiers. Nous n'avons pas répondu entièrement aux espoirs et attentes de nos peuples.

Organisons-nous aujourd'hui pour que les objectifs de développement durable connaissent un sort meilleur. Puisqu'il s'agit de transformer le monde et de ne laisser personne en marge, donnons-nous alors les moyens de nos ambitions. Ces moyens, à notre avis, sont de trois ordres. D'ordre politique d'abord. Notre volonté politique devra s'exercer de façon continue et ne pas varier selon les circonstances. D'ordre financier ensuite. Il faudra que les contributions soient effectives, sûres et suffisantes. Ce qui nécessitera une mobilisation sans précédent. D'ordre moral enfin. Le principe d'obligation de solidarité entre les peuples devra être réaffirmé et observé. Ce faisant, nous permettrons aux objectifs de développement durable d'être des accélérateurs de l'avènement d'un monde de paix pour tous et partout, d'un monde de prospérité pour tous.

Comme l'Assemblée le sait, l'heure n'est plus aux promesses. C'est le temps de l'engagement. C'est le temps de l'action. Nos efforts rencontreront divers

obstacles, dont la persistance des conflits et la montée du terrorisme. Mon pays peut en parler en connaissance de cause, lui qui mène depuis trois ans une véritable guerre contre ce dernier fléau. Cette menace, d'un type nouveau, à la paix et au développement, appelle, je le redis volontiers, une réponse, une détermination et une action collectives. L'objectif 16 du programme de développement durable, qui met l'accent sur la promotion et l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, devrait, en ce qui nous concerne, nous permettre de lutter efficacement contre Boko Haram. Comme le souligne l'une des cibles de cet objectif, nous devons

« appuyer, dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement ».

Le Cameroun remercie le Président de l'avoir convié, aux côtés des autres États Membres de l'ONU, à ce débat sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, cette dynamique universelle pour transformer le monde. Les résultats des agendas et programmes antérieurs nous ont montré l'impérieuse nécessité de nous donner les moyens de nos ambitions. Si nous décidons, ici et maintenant, de mobiliser effectivement et concrètement nos immenses ressources, si nous décidons de les consacrer à l'atteinte des objectifs de développement durable, alors, les objectifs de développement durable deviendront réellement cette dynamique transformatrice du monde d'aujourd'hui en un monde de paix et de prospérité partagée.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*):

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Cameroun de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies de S. E. M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Anastasiades (*parle en anglais*) :

J'ai le grand honneur de prendre la parole, une fois encore, devant l'Assemblée. J'aimerais tout d'abord me joindre aux orateurs précédents pour vous adresser les félicitations de mon Gouvernement à l'Ambassadeur Peter Thomson à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session.

L'année dernière, nous, dirigeants de la communauté internationale, avons compris que, dans un monde de plus en plus interdépendant, tous nos actes sont, comme jamais auparavant, étroitement liés et s'influencent mutuellement. Nous avons pris l'engagement collectif de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, afin de transformer notre monde pour le bien de l'humanité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est universel, global et indivisible, constitue pour nous tous une référence commune et un outil pour nous permettre de relever avec efficacité les défis universels qui ne connaissent pas de frontières et font peser une menace sur la cohésion régionale et internationale.

Les défis, tels que la pauvreté, la faim, la mortalité infantile, les inégalités sociales et économiques, l'absence de normes sanitaires adéquates et de possibilités d'accéder à l'éducation ont, à leur tour, exacerbé des phénomènes aussi inquiétants que le fondamentalisme religieux, le sectarisme, le terrorisme, la guerre civile et les conflits ethniques. La combinaison de tous ces facteurs a abouti à la crise humanitaire sans précédent à laquelle nous assistons avec le déplacement forcé de millions de personnes, à l'origine de flux sans précédent de réfugiés et de migrants dont nous sommes témoins, pour certains d'entre nous à nos portes. À cet égard, il va sans dire que, pour inverser cette évolution inquiétante et bâtir des sociétés plus prospères, justes et pacifiques, nous devons répondre de manière collective et efficace aux causes profondes qui ont conduit à l'exacerbation incontrôlée de ces flux, dans le cadre d'une double approche.

Premièrement, nous devons concentrer nos efforts pour faire en sorte que le développement durable devienne une réalité dans tous les pays et les régions qui en ont besoin. Nous n'y parviendrons qu'en adoptant une approche ciblée et axée sur des résultats en matière de coopération internationale, ce qui permettra de réunir les conditions socioéconomiques nécessaires au développement des institutions, à la stabilité et la croissance économique, en luttant, notamment, contre les inégalités et l'exclusion sociale, en abordant la question de l'inégalité entre les sexes et en combattant la violence sexiste, en facilitant l'investissement dans le capital humain par le renforcement des capacités et de l'éducation, en particulier par la promotion de l'éducation des filles, le renforcement du rôle des secteurs productifs essentiels, tels que l'agriculture, l'énergie et la santé, en développant la résilience et en veillant au plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en renforçant la bonne gouvernance et l'état de droit, ainsi qu'en luttant contre la corruption.

Deuxièmement, nous devons faire face plus efficacement aux menaces que font peser les conflits actuels, et prévenir de futurs conflits, afin de parvenir à des solutions politiques viables et durables qui permettront de promouvoir la paix, la sécurité et la prévisibilité au niveau régional. J'aimerais, à ce propos, rappeler que la présente session de l'Assemblée générale a été précédée par la Réunion de haut niveau sur les déplacements massifs de réfugiés et de migrants, qui a confirmé notre responsabilité commune de traiter de manière collective la question des déplacements humains forcés. Parallèlement, nous devons consacrer nos efforts, de façon inclusive, à la lutte contre les trafiquants d'êtres humains et ceux qui encouragent le terrorisme. Étant donné que dans le monde globalisé dans lequel nous vivons aujourd'hui, nous sommes tous, dans des contextes différents et à des degrés divers, inévitablement confrontés à ces défis, il est essentiel d'œuvrer en faveur d'un multilatéralisme véritable et efficace. Nous devons pour cela repenser les mécanismes déjà existants de prévention et de règlement des conflits, afin de les rendre plus efficaces et plus immédiats.

Nous n'y parviendrons qu'en renforçant notre appui et notre engagement à l'égard de l'ONU, car elle est la seule enceinte internationale créée par nous tous pour régler de façon collective les menaces régionales et internationales à la paix et à la sécurité. Faute de quoi, nous risquons de perpétuer indéfiniment la crise humanitaire actuelle et les conflits en cours, ce qui

servirait les intérêts de leurs auteurs aux dépens de nos principes universels.

Alors que son mandat de 10 ans arrive à son terme, je tiens à exprimer ma reconnaissance et celle de mon Gouvernement au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son rôle dans la promotion de nos valeurs communes, son travail acharné et ses réalisations. Je tiens en particulier à le féliciter pour le rôle déterminant qu'il a joué dans l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, pour sa contribution à l'accord récent sur le Cadre d'action global pour les réfugiés et, bien sûr, pour son apport à l'issue positive de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques au travers de l'Accord de Paris. Chypre s'est engagée à signer cet accord d'ici la fin de l'année. Je tiens en outre à remercier le Secrétaire général pour son rôle actif dans la réalisation d'un accord pacifique et global sur les questions internationales de longue date, notamment le problème de Chypre, un problème qui, malheureusement, est la deuxième plus ancienne question non résolue à l'ordre du jour des Nations Unies.

À la suite des événements tragiques de 1974 et de l'invasion de la Turquie, de la persistance de l'occupation militaire sur plus d'un tiers du territoire de la République de Chypre et, dans le même temps, le déplacement forcé d'environ 40 % de la population, la partie chypriote grecque, dans un esprit de compromis, a accepté la transformation de l'État unitaire en un État fédéral. Depuis lors, un grand nombre de résolutions du Conseil de sécurité et d'accords de haut niveau ont réaffirmé la base d'un règlement fondé sur une fédération bicommunautaire et bizonale garantissant l'égalité politique, et dotée d'une personnalité juridique internationale, d'une souveraineté et d'une citoyenneté uniques. Parallèlement, les dirigeants successifs des deux communautés ont mené sans succès plusieurs séries de pourparlers.

Après mon élection en 2013, un effort renouvelé en faveur de la tenue d'une négociation, le 11 février 2014, a conduit à l'adoption d'une déclaration conjointe par les dirigeants des deux communautés et à la reprise du processus de négociation. Cette déclaration conjointe renferme les principes fondamentaux suivants : la réaffirmation des principes de base de l'accord, l'appartenance continue de Chypre aux Nations Unies et à l'Union européenne (UE); les valeurs sur lesquelles repose l'UE seront sauvegardées sur l'ensemble de l'île, dans le plein respect des principes démocratiques, des droits de l'homme et des libertés fondamentales; l'union,

totale ou partielle, avec tout autre pays, toute forme de partition ou de sécession ou toute autre modification unilatérale de la situation sera proscrite.

Elle établit, d'autre part, la méthodologie des pourparlers. Tous les chapitres seraient débattus de façon interdépendante. Le processus devrait être conduit par les dirigeants eux-mêmes, et seul un accord librement conclu entre eux pourrait faire l'objet de référendum simultanés. Toute forme d'arbitrage serait par conséquent exclue. Rien ne serait considéré comme acquis en l'absence d'un règlement d'ensemble. Les dirigeants auraient pour objectif de parvenir à un accord dans les meilleurs délais, sans délai imposé ou artificiel. Les deux communautés se sont ainsi accordées sur les règles et modalités générales qui devront guider le processus de négociation. Cela a permis aux deux dirigeants d'avoir une compréhension claire et commune du cadre du règlement envisagé et des moyens d'y parvenir.

L'année dernière, à la suite des changements intervenus à la tête de la communauté chypriote turque, j'ai exprimé à nouveau l'espoir que le nouveau cycle de négociations mettra fin au statu quo inacceptable. Cette année, après une série de réunions répétées entre les deux dirigeants, j'ai le plaisir d'informer l'Assemblée des progrès accomplis sur des aspects importants du problème chypriote, confirmant, entre autres, le fait qu'une Chypre unifiée sera dotée d'une personnalité juridique, d'une souveraineté et d'une citoyenneté uniques, garantissant ainsi à tous les Chypriotes la liberté de mouvement et le droit d'acquérir des biens, de résider, d'exercer un métier ou une profession, de créer et d'exploiter une entreprise ou d'effectuer tout type d'activité économique sur l'ensemble du territoire chypriote; le plein respect du droit de chacun à la propriété; la garantie que le caractère démographique de l'île, dès le premier jour de l'accord, reflétera, avec une légère modification, la composition démographique traditionnelle de la République de Chypre telle qu'établie en 1960; la garantie que cette composition démographique ne sera pas modifiée par des influences extérieures; la mise en œuvre des acquis de l'UE sur l'ensemble du territoire chypriote, sans modifications ni dérogations permanentes; la protection du caractère bizonal et bicommunautaire de l'accord par le biais de clauses spécifiques.

Comme en ont convenu les deux dirigeants, la Constitution fédérale disposera que la Fédération chypriote unifiée sera composée des deux États

constituants dotés d'un statut égal, en fixant le mode selon lequel l'égalité politique sera exercée, y compris la participation effective au processus décisionnel au niveau fédéral. Je dois admettre qu'une plus grande convergence s'est dessinée sur la plupart des aspects figurant dans les chapitres portant sur la gouvernance, l'économie et l'Union européenne, et ce pour le bien de tous les Chypriotes turcs et grecs. Par ailleurs, ce qui est également encourageant, c'est qu'à la différence des négociations précédentes, les discussions menées sous la forme d'un brassage d'idées ont, pour la première fois, commencé sur les chapitres relatifs aux réajustements territoriaux et à la sécurité.

Mon intention n'est pas de sous-estimer les progrès importants qui ont été accomplis. Je me sens toutefois contraint de souligner que des divergences demeurent sur plusieurs questions relatives aux chapitres portant sur la gouvernance, l'UE et l'économie. Mais les divergences les plus marquantes concernent chapitres centraux et fondamentaux relatifs à la propriété, au territoire, à la sécurité et aux garanties, lesquels seront déterminants pour parvenir à une solution acceptable dans un très proche avenir.

Mon objectif est d'éviter de reproduire les erreurs du passé et de présenter à la population un accord clair et bien préparé, qui ne soit l'objet d'aucune interprétation, ambiguïté ni lacune, en veillant à ce que la solution soit viable, fonctionnelle et permanente sur les plans politique et économique. À cette fin, nous devons examiner la dimension financière de l'accord, notamment les coûts liés à la question de la propriété et au fonctionnement institutionnel de l'État fédéral; la garantie de la mise en œuvre sans heurt de l'accord; le premier jour de son application et ce que cela impliquerait; l'introduction de l'euro en tant que monnaie légale dès le premier jour de l'accord; et, l'une des questions les plus importantes, la mise en œuvre rapide des différents aspects de l'accord.

Je souhaite réaffirmer, une fois encore, ma volonté de continuer à travailler avec la même détermination et à un rythme soutenu, afin de parvenir à une solution dès que possible, espérons-le, d'ici la fin de l'année. Cet objectif ambitieux me paraît réalisable, à condition que toutes les parties intéressées et les parties prenantes fassent preuve d'un même engagement, coopèrent de manière constructive et prennent des mesures concrètes et tangibles qui renforcent de manière positive le processus de négociation.

Il nous faut parvenir à une solution qui réunifie notre pays, sa population, son économie et nos

institutions, qui crée une situation avantageuse pour tous les Chypriotes, sans gagnants ni perdants, qui réponde aux attentes, aux sensibilités et aux préoccupations des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs, qui garantisse la construction d'un État moderne membre de l'UE et de l'ONU, jouissant de sa pleine souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale, qui rétablisse et veille au plein respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme de tous ses citoyens, qui fasse de Chypre un modèle international de coexistence pacifique et de collaboration fructueuse entre tous ses citoyens, indépendamment de leurs différences ethniques, culturelles et religieuses, qui libère Chypre des forces militaires d'un pays tiers, un anachronisme dans le monde d'aujourd'hui.

Je suis fermement convaincu que la solution au problème de Chypre bénéficierait, avant tout, à l'ensemble des Chypriotes, en créant les conditions de la paix, de la prospérité et d'une société florissante, et en libérant le plein potentiel du pays pour les générations futures. Sur le plan régional, cela ferait de Chypre un modèle de stabilité et de prévisibilité et renforcerait le rôle de Chypre en tant que pourvoyeur de sécurité dans l'une des régions les plus instables du monde. Sur le plan européen, cela mettrait fin à un oxymore, celui d'un État membre de l'Union européenne se trouvant dans une situation de division, et permettrait également de renforcer de manière positive les relations entre l'Union européenne et la Turquie, ainsi que le reste du dispositif de sécurité de l'UE. Enfin et surtout, le règlement d'un problème international inscrit à l'ordre du jour des Nations Unies depuis plusieurs décennies représenterait une lueur d'espoir, en montrant que même les problèmes les plus insolubles peuvent être réglés de façon pacifique grâce à l'action de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Sierra Leone.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Koroma (*parle en anglais*) : Je félicite M. Peter Thomson pour son élection, et je remercie son prédécesseur pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé la précédente session.

Au nom du Gouvernement et du peuple de Sierra Leone, je tiens également à remercier S. E. M. Ban Ki-moon pour son dévouement et son attachement à la promotion de la paix et du développement à l'échelle mondiale pendant ses 10 années au service de notre Organisation en qualité de Secrétaire général. Je salue son esprit visionnaire et ses initiatives, en particulier les examens de haut niveau, l'adoption historique des objectifs de développement durable, la signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et la tenue du premier Sommet mondial sur l'action humanitaire. En Sierra Leone, nous nous souviendrons toujours du Secrétaire général avec beaucoup de gratitude pour son rôle exemplaire dans la mobilisation d'un appui en faveur de la lutte contre l'épidémie mortelle d'Ebola.

Le thème choisi par le Président pour le débat de cette année, « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation du monde », ne pouvait pas être plus pertinent. Pour atteindre ce but, nous devons promouvoir à l'échelle universelle les objectifs de développement durable. Nous devons faire preuve d'énergie, de compassion et de détermination afin de sauver des millions de femmes et d'enfants encore en proie à la pauvreté, rétablir la paix dans notre région troublée, prévenir et contenir les épidémies.

En Sierra Leone, tirant les enseignements de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons pris des mesures pour intégrer rapidement les objectifs de développement durable dans nos processus nationaux de planification du développement en inscrivant chacun des 17 objectifs et des 169 cibles dans notre programme de développement national – le Programme pour la prospérité. La Sierra Leone figure parmi les 22 pays qui ont fait l'objet d'un

examen au cours du forum politique de haut niveau du Conseil économique et social en juillet dernier. Nous avons fait part de nos vues quant à la manière dont nous souhaitons mettre en œuvre les objectifs de développement durable, sur les défis à venir et comment nous espérons les relever. Dans le même temps, nous avons élaboré un cadre national intégré axé sur les résultats afin d'adapter les objectifs de développement durable à notre mécanisme de surveillance et d'évaluation de l'Alliance pour la prospérité. Nous avons également mis en place un système international d'analyse comparative pour la Sierra Leone, qui nous permet de répondre aux défis liés à l'obtention des données statistiques fiables dont nous avons besoin pour faire rapport sur les progrès réalisés.

Mais quelles que soient nos actions au niveau national, quels que soient nos efforts au niveau mondial, quels que soient les projets conçus par les plus brillants d'entre nous, nous ne serons pas en mesure de tenir la promesse des objectifs de développement durable d'instaurer un monde inclusif, plus juste et meilleur si nous ne réformons pas l'ONU. Je vais être direct : notre première institution mondiale ne possède pas les caractéristiques démocratiques nécessaires pour faire face au défi du développement, de la sécurité et à d'autres défis auxquels sont confrontées l'Afrique et d'autres parties du monde. Sans la force des voix africaines au plus haut niveau de notre première instance décisionnelle mondiale, sans l'énergie des voix de la région qui compte le nombre de jeunes le plus élevé au monde et sans la contribution décisive du continent qui est le plus concerné par les décisions du Conseil de sécurité, aucune solution proposée par l'ONU pour répondre à nos défis ne pourra être durable, inclusive ou permanente.

Oui, l'Afrique estime qu'il faut réparer les erreurs historiques et mieux faire entendre la voix de l'Afrique à l'ONU. Mais par-dessus tout, l'Afrique souhaite contribuer à ce que l'ONU soit plus efficace, démocratique et tournée vers l'avenir. C'est la raison pour laquelle nous pensons que l'affaiblissement de l'un quelconque de ses éléments clés revient à perpétuer un statu quo inéquitable, injuste, non inclusif et inadapté aux exigences du XXI^e siècle. L'Afrique m'a demandé, en tant que Coordonnateur du Comité des 10 chefs d'État et de gouvernement sur la réforme de l'ONU mis en place par l'Union africaine, de dire au monde qu'elle restera unie derrière le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Nous avons réaffirmé la position de l'Afrique au sommet de l'Union africaine, qui s'est

tenu en juillet dernier à Kigali, et nous regrettons les tentatives visant à affaiblir cette position par le biais de politiques consistant à diviser pour mieux régner, qui rappellent l'époque coloniale.

Au Sommet sur le maintien de la paix, qui s'est tenu en septembre de l'année dernière, nous nous sommes engagés à renforcer et moderniser les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. J'ai fait la promesse à ce Sommet de contribuer davantage aux forces de maintien de la paix des Nations Unies en fournissant deux unités de police constituées, du matériel spécial, des forces tactiques et une garde policière au Système de forces en attente des Nations Unies, et nous sommes maintenant prêts à nous déployer à très bref délai.

La Sierra Leone se félicite du rapport du Secrétaire général élaboré à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire (A/70/709) et de son annexe, le Programme d'action pour l'humanité. Le Sommet mondial sur l'action humanitaire qui s'est tenu cette année a marqué une étape importante au cours de laquelle nous avons pris l'engagement collectif d'améliorer notre réponse face aux personnes frappées par des catastrophes naturelles et des conflits, en faisant d'elles les acteurs de leur propre reconstruction et en affichant une volonté politique plus grande de prévenir et d'arrêter les guerres qui ont causé tant de souffrances. Des millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, et des millions d'autres ont été contraintes de quitter leurs foyers et déplacées. Nous devons donner l'exemple en relevant les défis persistants auxquels le monde est confronté. Ma délégation approuve l'adoption par l'Assemblée de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1) et souscrit entièrement à l'appel visant à traiter les causes profondes du problème, notamment aux efforts visant à prévenir les situations de crise avant qu'elles ne se fassent jour.

La Sierra Leone se félicite également de l'adoption simultanée, au mois d'avril, par le Conseil de sécurité de sa résolution 2282 (2016) sur la consolidation de la paix après les conflits, et par l'Assemblée générale de la résolution 70/262, sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies. Ces résolutions parallèles qui témoignent de notre engagement en faveur d'une approche globale pour une justice de transition et la responsabilisation du secteur de la sécurité sont essentielles pour consolider la paix, réduire la pauvreté et empêcher que des pays ne retombent dans un conflit.

En Sierra Leone, notre engagement de continuer à nous attaquer aux causes profondes de la fragilité et aux principaux facteurs de conflit est souligné par notre participation en tant que pays pilote au *New Deal* pour l'engagement dans les États fragiles. En tant que Président en exercice du Groupe G7+ des États fragiles, la Sierra Leone souligne qu'il importe d'intégrer l'objectif de développement durable 16 dans nos efforts. Nous sommes conscients également du fait que la gestion efficace de nos ressources naturelles est essentielle pour garantir un développement socioéconomique durable et un avenir résilient pour les Sierra-léonais.

Mon gouvernement reste attaché à la bonne gouvernance et continuera à faire fond sur les retombées positives de la consolidation de la paix après les conflits et de la démocratie en renforçant davantage ses institutions démocratiques, en assurant un accès au secteur de la justice et en fixant une règle du jeu équitable. À cette fin, nous avons pris des mesures pour améliorer les conditions d'emploi dans le secteur judiciaire afin d'attirer et de déployer dans les tribunaux un personnel plus qualifié et des conseillers d'État dans chaque région et district de Sierra Leone. Nous avons mis en place un comité d'aide juridique afin d'offrir à toute personne indigente une représentation juridique, éviter que personne n'entre dans nos établissements correctionnels sans avoir été inculpé et que les affaires judiciaires soient rapidement traitées et la justice rendue de façon équitable. Tout cela représente d'importantes contributions en faveur d'une Sierra Leone résiliente et inclusive. Cela forme la base de notre aspiration à devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2035.

C'est la raison pour laquelle nous avons hâté l'entrée en vigueur de décisions politiques majeures et avons adopté une législation en vue d'autonomiser les femmes, améliorer la situation des jeunes et veiller à ce que les personnes handicapées ne soient pas marginalisées. Le projet de mon gouvernement d'autonomisation des femmes, tel que consacré dans le pilier 8 de notre Programme pour la prospérité, est conforme à nos aspirations mondiales et prend en considération l'importance capitale attribuée aux femmes et à l'égalité des sexes dans notre processus de développement. Les programmes de mon Gouvernement sont pour la plupart axés sur les jeunes et couvrent des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, le développement communautaire et l'emploi.

Les efforts déployés pour assurer l'autonomisation des jeunes et lutter contre le chômage figurent au

cœur de notre Programme pour la prospérité. Mon gouvernement a nommé un nombre sans précédent de jeunes et de femmes à de hauts postes de décision, notamment dans les ministères, les ambassades et à des postes de responsabilité dans les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que dans l'armée, la police, au Parlement, dans le système judiciaire et les administrations locales.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest a mis en lumière la nécessité urgente pour le monde de disposer d'un dispositif plus solide et efficace en matière de santé mondiale, doté d'un leadership fort et responsable pour traiter des crises sanitaires, notamment des pandémies. Ma délégation souhaite à ce propos féliciter le Groupe de haut niveau sur l'action mondiale face aux crises sanitaires pour son rapport complet. Nous sommes particulièrement attentifs à ses 27 recommandations, car elles représentent la voie à suivre pour prendre les mesures qui s'imposent aux niveaux national, régional et international. Nous devons œuvrer collectivement à la pleine mise en œuvre des recommandations du Groupe afin de protéger l'humanité contre la menace de futures crises sanitaires.

Au nom du Gouvernement et du peuple sierra-léonais, j'aimerais exprimer ma gratitude à la communauté internationale qui nous a appuyé dans nos efforts pour venir à bout du virus Ebola. Nous mettons à présent en œuvre notre programme de redressement post-Ebola. Nous sommes reconnaissants de l'appui que nous avons reçu, mais nous devons encore faire face à des déficits de ressources considérables. J'aimerais par conséquent rappeler à nos amis bilatéraux et à la communauté internationale qu'ils doivent honorer leurs engagements à l'égard de notre programme de redressement.

Bien que nous ne contribuions que de façon négligeable au réchauffement climatique, la Sierra Leone est le troisième pays le plus vulnérable aux effets des changements climatiques. Faire face aux changements climatiques représente donc pour nous une question à la fois urgente et vitale. C'est la raison pour laquelle nous saluons l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et nous appliquerons ses dispositions en Sierra Leone. Mon gouvernement, en collaboration avec nos partenaires du développement, met en œuvre des projets sur l'adaptation, en particulier des systèmes d'information sur le climat et d'alerte précoce. Nous sommes résolus à poursuivre ces efforts, et nous recherchons de nouvelles possibilités de

collaboration pour faire face à cette menace mondiale contre l'humanité.

Alors que nous abordons la mise en œuvre de la première phase des objectifs de développement durable, il convient de rappeler que les États fragiles n'ont pas obtenu de progrès substantiels dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, principalement en raison de l'absence de paix, de justice et d'institutions d'État efficaces. Il est par conséquent urgent que toutes les parties coopèrent, par le biais d'initiatives mondiales, afin d'instaurer une paix durable en Syrie, au Soudan du Sud et en Libye. C'est la raison pour laquelle le monde doit intensifier ses efforts pour régler le conflit israélo-palestinien, en luttant contre le terrorisme et en mettant fin à l'escalade dangereuse de la course aux armements.

Nous ne pouvons pas assurer la survie de ce monde au moyen de bombes et sous la menace permanente d'une guerre. Nous ne pouvons pas progresser à l'échelle universelle vers le développement tant que des conflits armés continuent de pousser des millions de personnes dans des camps de réfugiés et que des millions de personnes sont prises au piège entre des factions en guerre. Nous ne pouvons pas plaider la cause de la justice et de la légitimité lorsque l'Afrique reste exclue de l'organe décisionnel le plus élevé de l'Organisation ou y est sous-représentée. Les réformes doivent commencer ici, et elles doivent être voulues et durables.

Tout en reconnaissant les progrès graduels accomplis jusqu'à présent, en particulier dans le processus transparent de sélection et de nomination du prochain Secrétaire général, j'aimerais souligner à nouveau que les États Membres d'Afrique sont mécontents de la lenteur de la réforme du Conseil de sécurité.

Je tiens, pour terminer, à témoigner à nouveau de la vive préoccupation de l'Afrique face à l'incapacité persistante de l'ONU à prendre des mesures, notamment à mener des négociations fondées sur des textes, qui conduiraient à une réforme complète et rapide du Conseil de sécurité afin de prendre en compte les réalités contemporaines. J'appelle donc à une accélération du processus de réforme, de façon que l'Afrique puisse occuper la place qui lui revient au Conseil de sécurité. L'ONU doit évoluer et, pour ce faire, procéder aux réformes qui s'imposent.

Réparer l'injustice historique et largement reconnue faite à notre continent représentera une étape majeure dans notre dynamique universelle de transformation du monde. Nous ne pouvons pas relever avec efficacité les défis changeants de notre époque si nous continuons à nous fonder sur des décrets et des structures établis il y a 71 ans. Une représentation géographique équitable, avec les privilèges attachés à la qualité de membre du Conseil de sécurité, ne le rendront que plus légitime, représentatif, efficace, transparent et responsable.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Sierra Leone de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lituanie.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Grybauskaitė (*parle en anglais*) : Nous avons décidé cette année que le débat général aurait pour objectif de donner une force universelle au Programme de développement durable à l'horizon 2030. J'aimerais m'arrêter tout particulièrement sur un objectif de développement durable important, l'objectif 5 – réaliser l'égalité des genres et donner des capacités et du pouvoir aux femmes et aux filles – car les plus grands défis d'aujourd'hui, des changements climatiques à la lutte contre le terrorisme et à la cessation des conflits les plus meurtriers dans le monde, ne peuvent être résolus sans la pleine participation des deux genres, notamment des femmes. La mise en œuvre réussie des objectifs de développement durable exigera que nous consacrons

une attention particulière aux femmes, car ce sont elles qui sont les plus touchées, souvent laissées pour compte et ignorées. Intéressons-nous à quelques autres objectifs de développement durable pour confirmer la véracité de cette affirmation.

Premièrement, s'agissant de l'objectif 1 – en finir avec la pauvreté – si la pauvreté touche les hommes et les femmes, il est beaucoup plus difficile de sortir les femmes de la pauvreté. Comme si la pauvreté n'était pas suffisamment pénible, les femmes doivent faire face à des discriminations sexistes, des stéréotypes et à une marginalisation sociale. Selon un rapport d'ONU-Femmes, dans le monde, le salaire d'une femme est environ 24 % inférieur à celui d'un homme, il est plus difficile à une femme d'obtenir un prêt pour monter une entreprise et il est probable qu'elle ne touchera qu'un héritage réduit ou rien si elle décide de quitter son mari. Cette tendance à une féminisation de la pauvreté doit changer. En ne permettant pas aux femmes de prospérer, nous condamnons des familles entières et l'ensemble de la société.

Deuxièmement, s'agissant de l'objectif 2 – en finir avec la faim – bien que la moitié du travail agricole mondial soit assurée par les femmes, lorsque la nourriture vient à manquer, les femmes en sont les premières victimes. Lorsque l'ordre public s'effondre, le déplacement qu'effectue une femme pour apporter à la famille des aliments et de l'eau peut lui coûter la vie. En période de famine, les femmes donnent le peu de nourriture qu'elles possèdent à leurs enfants et à leur famille. Dans une file d'attente pour obtenir du pain, elles sont souvent écartées ou violentées. L'autonomisation des femmes par une extension de la propriété foncière ou l'octroi d'un crédit permettra non seulement de nourrir une famille, mais aussi d'augmenter le revenu des femmes et de donner de la nourriture à tous.

Troisièmement, s'agissant de l'objectif 4 – assurer une éducation – il est impossible pour de nombreuses filles et femmes dans le monde de suivre un enseignement et une éducation inclusifs. Selon le rapport mondial sur le développement durable publié par les Nations Unies, sur les 750 millions d'adultes analphabètes dans le monde, deux tiers sont des femmes. Les filles sont expédiées ailleurs ou contraintes au mariage précoce en échange d'argent, ce qui les empêche d'avoir accès à l'éducation, d'être mieux payées et indépendantes. Des criminels enlèvent les femmes et les vendent comme esclaves. Des extrémistes brûlent des écoles et tuent les enseignants parce qu'ils ne veulent pas que des

filles éduquées prennent leurs propres décisions ou choisissent leur destin.

De toute évidence, cette situation doit changer. L'éducation est la clef qui ouvre de nombreuses portes. Les femmes éduquées constituent une formidable richesse et une force pour le bien commun de nous tous. Les femmes doivent jouir d'un libre accès à l'éducation et choisir leur profession. Les technologies de l'information doivent leur permettre d'exploiter leur plein potentiel.

La tâche qui nous attend est immense. Nous pourrions néanmoins la mener à bien si chacun d'entre nous trouve la force et le courage de participer au changement en encourageant les femmes à avoir de grandes aspirations et à exiger d'occuper la place qui leur revient au sein des parlements nationaux, dans la politique, à la table des négociations, dans les laboratoires scientifiques et les conseils d'administration; en veillant à ce que rien ne fasse obstacle aux rêves des filles de recevoir une éducation libre et de haute qualité; en luttant contre les stéréotypes sexistes et les pratiques sociales abusives; en faisant en sorte que la vie et les lois donnent aux femmes et aux filles une voix et une puissance égales qu'elles sont en droit d'attendre.

La situation doit être envisagée aujourd'hui sous un nouvel angle. Si nous réduisons dès maintenant le coût de la violence sexiste, nous pourrions reverser au monde 2 % du produit national brut perdus. Si cet argent n'était pas gaspillé, il pourrait être affecté à la réduction de la pauvreté et au développement. Le monde bénéficierait ainsi d'une ressource supplémentaire pour son développement. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer dans cette tâche. Il est trop coûteux de permettre à la violence sexiste d'exister. Pour ce faire, nous avons besoin de tous, car ce n'est que lorsque tous les membres de la société - hommes et femmes - seront pleinement représentés et engagés que l'avenir du monde pourra être véritablement durable. Faute de quoi, nous ne pourrions absolument pas envisager un développement durable du monde.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lituanie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale

Allocution de M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sánchez Cerén (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je souhaite réaffirmer l'engagement résolu d'El Salvador d'appuyer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs au niveau national, pour faire de notre pays et du monde des lieux meilleurs pour leurs habitants.

Il y a neuf mois, El Salvador a été le premier pays dans le monde à signer un accord pionnier avec le système des Nations Unies en vue d'une coopération à long terme pour la mise en œuvre accélérée des objectifs de développement durable dans 15 nations à travers le monde. Notre objectif, en tant que partenaires de cette initiative ambitieuse, est de faire en sorte que les efforts durables déployés par notre pays contribuent à la réalisation du Programme.

Compte tenu de la date butoir fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable, différentes stratégies ont été mises au point dans notre plan de développement quinquennal, baptisé « El Salvador : productif, éduqué et sûr ». Dans le cadre de cet effort mené en coopération avec les Nations Unies, il nous est apparu essentiel de faire participer une grande diversité d'acteurs à la mise en œuvre de ce processus. C'est pourquoi nous avons créé le Conseil national pour le développement durable, un mécanisme durable entre le Gouvernement et la société civile chargé de consulter, organiser et de coordonner la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau national.

En El Salvador, nous sommes convaincus que les objectifs de développement durable doivent devenir un programme de société. Ils doivent devenir un projet, un programme commun entre le Gouvernement, les citoyens, les organisations sociales, les églises, les entrepreneurs, les universités et d'autres piliers de

la société. Bien entendu, c'est au Gouvernement qu'il appartient en premier lieu de faire la preuve des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme. Nous nous efforçons donc d'augmenter la capacité productive de notre pays en créant un environnement propice à de plus grands investissements publics et privés, d'aider les micro, petites et moyennes entreprises, d'améliorer la qualité de l'éducation et de mettre en place des projets spéciaux en faveur de groupes vulnérables, comme les jeunes, les femmes et les populations rurales, de leur offrir des possibilités, des emplois et de relancer la croissance économique.

Pour atteindre l'objectif de la sécurité et relever ce défi, mon gouvernement s'est engagé à parvenir à un accord avec toutes les forces politiques, afin que nous œuvrions ensemble, dans un esprit positif, au règlement des problèmes fiscaux et à court terme que connaît notre pays. Par ailleurs, nous déployons des efforts sans précédent dans le domaine de la sécurité, comme nous nous étions engagés à le faire il y a un an, lorsque nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, selon lequel

« [i] ne saurait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité; et inversement, sans développement durable, la paix et la sécurité sont en danger » (*résolution 70/1, par. 35*).

Dans ce contexte, je souhaite informer l'Assemblée que le Conseil national sur la sécurité des citoyens et la coexistence auquel participent tous les secteurs sociaux et politiques et les parties prenantes du pays progresse dans la mise en œuvre du Plan pour un El Salvador sûr, l'objectif étant de prendre des mesures pour réduire toutes les formes de violence et les activités de groupes criminels, tels que les bandes et les trafiquants d'êtres humains, d'armes et de drogue, à l'origine de tant de souffrances pour notre peuple. Nous avons pris également des mesures spectaculaires pour prévenir la violence, qui seront progressivement étendues à l'ensemble du pays, une fois qu'elles auront été mises en œuvre dans les municipalités prioritaires. Les actions menées sur différents aspects du Plan pour un El Salvador sûr ont donné des résultats. Au cours des cinq derniers mois, les homicides ont reculé d'environ 50 %, en comparaison avec les trois premiers mois de cette année mais, bien sûr, de nombreux défis et difficultés demeurent.

Je tiens à souligner que le Gouvernement salvadorien reste pleinement déterminé à garantir et protéger les droits de l'homme. L'attachement aux

droits de l'homme, à la démocratie, à la séparation des pouvoirs, au respect des mandats de chaque organe d'État et de ses décisions, à la transparence et à la lutte contre la corruption constitue aujourd'hui, pour le Gouvernement salvadorien, la pierre angulaire de toutes les actions qu'il entreprend.

Je rappelle que mon pays a activement soutenu la résolution 70/1, adoptée lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, qui stipule que les migrants forment un groupe vulnérable et qu'ils contribuent incontestablement au développement économique des pays qui les accueillent. El Salvador insiste sur la nécessité pour la communauté internationale et les organisations qui traitent des questions d'immigration et défendent les droits des migrants et les droits de l'homme, en général, en particulier aux Nations Unies, de relever ce défi avec courage et de guider les efforts de leurs organismes, programmes et fonds afin de renforcer les initiatives de coopération liées aux migrations internationales sous tous leurs aspects.

Les migrations constituent un phénomène multidimensionnel, qui remonte à la nuit des temps. Dans le cas particulier de mon pays, nous connaissons les raisons pour lesquelles de nombreux Salvadoriens ont émigré. Des initiatives nationales et régionales, comme le Plan de l'Alliance pour la prospérité du Triangle du Nord, que nous mettons en œuvre avec le Guatemala et le Honduras, en coopération avec les États-Unis d'Amérique, mettent l'accent sur des priorités essentielles, telles que le développement productif, l'investissement dans le capital humain, la sécurité et le renforcement des institutions. En tant que pays d'origine, nous jouons notre rôle, mais nous avons besoin aussi, pour garantir les droits de nos citoyens dans les pays de transit et de destination d'être épaulés et, par-dessus tout, de recevoir des garanties. En d'autres termes, seuls les efforts visant à améliorer les conditions de vie au sein des communautés d'origine des populations migrantes changeront la situation à moyen et long terme. Comme le pape l'a déclaré en septembre de l'année dernière, un mur n'est pas une solution parce qu'il ne peut générer qu'un surcroît de haine.

Il ne fait aucun doute que le maintien de la paix et de la sécurité internationales constitue un préalable absolu à la réalisation du Programme 2030. Il est par conséquent essentiel de rappeler que la menace que fait peser sur l'humanité l'existence continue d'armes de destruction massive est une source de préoccupation, et

de souligner à nouveau que la menace ou l'emploi de ces armes constitue manifestement une violation de la Charte des Nations Unies et un crime contre l'humanité, une violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire.

Nous notons en outre avec préoccupation les tentatives visant à déstabiliser des gouvernements progressistes dans notre région, je pense en particulier à la destitution pendant son mandat de la présidente élue par le peuple brésilien. De tels agissements représentent non seulement un affront pour la primauté du droit, mais aussi une atteinte grave à la démocratie, à la paix et au développement des nations. Nous sommes donc opposés à de tels agissements mesures. Nous appelons la communauté internationale à rester vigilante face à de tels actes et à maintenir le cap.

Je tiens à ce propos à exprimer ma profonde solidarité avec le Président Nicolás Maduro Moros et au peuple vénézuélien qui, j'en suis certain, trouveront une solution, par la voie du dialogue, aux difficultés qu'ils rencontrent.

De même, notre pays rejette catégoriquement toute forme d'intolérance, de violence et de terreur de la part de groupes radicaux qui s'en prennent à la vie et aux droits les plus fondamentaux du peuple, un phénomène qui a touché plusieurs parties du monde ces dernières années.

El Salvador, qui a souffert d'une guerre civile et des conséquences de la guerre froide, est particulièrement concerné par le conflit en Syrie, qui s'est aggravé et qui a eu des incidences désastreuses sur tout le tissu social du pays, notamment ses enfants. Il est crucial que le leadership mondial représenté dans cette salle, notamment les pays qui accueillent des réfugiés de ce pays, apporte une réponse coordonnée et, surtout, humaine et unie aux familles qui souffrent de déracinement, de maladies et de la perte d'êtres chers par suite de la guerre..

Nous espérons également que les différentes parties en Syrie parviendront, avec le concours de la communauté internationale et des institutions des Nations Unies, à un accord afin de faire cesser les hostilités sur le territoire. Nous tenons également à plaider pour d'autres endroits du monde, tels que la Palestine, l'Iraq et la Libye, où il est urgent que les conflits soient surmontés et une paix stable instaurée.

Concernant les Amériques, nous avons noté avec satisfaction les progrès accomplis par Cuba et

les États-Unis en faveur d'un rétablissement de leurs relations. Toutefois, nous pensons que ce changement n'aura pas les effets escomptés pour la population de ces deux pays tant qu'il ne sera pas mis fin à l'embargo économique.

Il convient de souligner le rôle déterminant joué par les Nations Unies dans la défense et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. C'est la raison pour laquelle je tiens à remercier l'Organisation de l'appui important qu'elle a fourni ces 25 dernières années à El Salvador, pour lui permettre non seulement d'améliorer la qualité de vie des Salvadoriens, par la mise en œuvre de programmes et de projets de coopération internationale, mais aussi de favoriser d'autres domaines, tels que le renforcement de la démocratie et de l'état de droit. Cette vision commune est née lorsqu'El Salvador a réglé le conflit armé des années 80 grâce à un dialogue intense et un processus de négociation, dont l'aboutissement a été la signature de l'Accord de paix, le 16 janvier 1992, pour lequel nous avons bénéficié du précieux soutien des Nations Unies.

Il ne s'agit pas seulement d'une étape historique pour El Salvador, mais aussi d'un exemple réussi du fonctionnement du système des Nations Unies, qui peut servir de référence pour résoudre d'autres conflits. En conséquence, El Salvador s'est dit prêt à partager son expérience, comme il l'a fait pour la Colombie, qui a récemment signé son pacte définitif et qui applique les accords réalisés. Nous félicitons la Colombie pour cette réalisation.

El Salvador s'apprête à célébrer, en janvier 2017, le vingt-cinquième anniversaire de l'Accord de paix. Avec le soutien des Nations Unies, nous aurons l'occasion de renforcer à nouveau le processus d'élaboration de notre programme national afin d'approfondir nos objectifs. Pour ce qui est de l'avenir, El Salvador rappelle que le défi consistant à bâtir une culture de paix va de pair avec un programme de développement durable. Comme nous l'avons constaté, il ne saurait y avoir de développement durable ni de démocratie sans paix, et inversement il ne saurait y avoir de paix sans démocratie ni développement durable.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'El Salvador de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rouhani (*parle en farsi; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je félicite M. Peter Thomson pour élection au poste de Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session et j'espère que les décisions et initiatives que prendra l'Assemblée joueront un rôle efficace dans le règlement des problèmes auxquels est actuellement confronté notre monde.

Quinze ans se sont écoulés depuis la terrible attaque terroriste perpétrée dans cette ville, un désastre dont les dimensions humaines ont bouleversé le monde entier. Ce jour-là, personne ne pouvait imaginer que cet événement entraînerait des désastres plus grands, une guerre dévastatrice au Moyen-Orient et la propagation de l'insécurité à travers le monde. Cette guerre a semé les graines d'un terrorisme sans frontière partout sur Terre. Aujourd'hui, la question la plus urgente qui se pose est de savoir pourquoi la situation à laquelle nous sommes confrontés ne figure pas à l'ordre du jour de toute instance internationale. Nous devons comprendre comment des approches, des politiques et des actes erronés ont ouvert la voie à la propagation de l'insécurité à travers le monde et à quoi ressemblera le monde dans 15 ans.

La sécurité est devenue un problème mondial au moment où les grandes puissances mettent principalement l'accent sur la promotion des différentes méthodes de répression et d'intervention militaire, au prétexte de créer un environnement de sécurité pour leurs citoyens. Les stratégies de sécurité élaborées

par les grandes puissances ces 15 dernières années pourraient être à l'origine de l'extrémisme violent et du terrorisme sans frontière. Le principal enseignement à tirer de l'analyse de cette situation, c'est que la sécurité dans une région au prix de l'insécurité dans d'autres régions est non seulement impossible, mais elle conduit aussi à une plus grande insécurité partout dans le monde. Les terroristes sont allés jusqu'à revendiquer la création d'États au Levant, en Iraq et en Libye. Plus grave encore, ils dissimulent leurs desseins abjects derrière une littérature religieuse, faisant d'une religion de la compassion un instrument de violence et de terreur en répandant la propagande extrémiste takfiri, ce qu'on ne peut que déplorer.

Le siècle qui a débuté par la terreur et la violence à New York ne doit pas se poursuivre par la compétition hostile et l'extension des conflits au Moyen-Orient. Aujourd'hui, les discours de haine et de violence au Moyen-Orient et en Afrique du Nord se propagent à une vitesse ahurissante. La région est soumise à la plus sauvage et la plus destructrice des politiques. Des millions de Syriens sont bloqués dans des déserts ou en haute mer, et des centaines de milliers d'entre eux meurent de mort violente. Des Iraquiens de différents groupes ethniques sont inquiets pour leur intégrité territoriale et l'avenir de leur patrie. La population sans défense du Yémen subit des bombardements aériens quotidiens. Après des décennies d'occupation et d'atrocités, l'Afghanistan est toujours en proie aux souffrances, à la violence et à la terreur. Les Palestiniens opprimés continuent de subir une politique d'apartheid et des atrocités commises par le régime sioniste usurpateur.

De toute évidence, pour que la région puisse inverser cette évolution dangereuse et accéder au développement et à la stabilité, certains pays doivent cesser de bombarder leurs voisins et renoncer à soutenir les groupes terroristes takfiri, tout en reconnaissant leur responsabilité et en essayant de réparer les erreurs du passé. Si le Gouvernement saoudien souhaite vraiment œuvrer au développement et à la sécurité de la région, il doit renoncer à sa politique de division, stopper la propagation d'une idéologie de la haine et s'abstenir de bafouer les droits de ses voisins. Il doit reconnaître sa responsabilité dans la protection des vies et de la dignité des pèlerins et bâtir des relations avec les nations de la région fondées sur le respect mutuel et la responsabilité.

L'avenir de notre région dépend de notre capacité à relever des défis fondamentaux, notamment les crises sécuritaires. En raison de l'inefficacité et du manque

de légitimité gouvernementale, nous ne serons pas en mesure de lutter contre les réseaux criminels et terroristes en l'absence d'une véritable démocratie ou d'une démarche participative aux niveaux national et transnational. Les pays de notre région peuvent bâtir un avenir commun sur la base de leur histoire et de leur culture communes et en isolant les groupes terroristes. Nous ne devons jamais tolérer que notre région coure le risque d'un démembrement, comme celui auquel nous avons assisté il y a un siècle.

La démarche choisie par l'Iran repose sur l'établissement d'un partenariat constructif avec ses voisins afin d'établir un ordre durable fondé sur une sécurité commune, et des initiatives visant à renforcer le développement des pays de la région grâce à une coopération économique mutuellement avantageuse. Pour mettre fin à la violence dans la région, nous n'avons d'autre choix que de donner la priorité à la promotion de la démocratie, des droits des citoyens et du développement économique.

L'Iran est opposé à toute forme de sectarisme et à toute tentative pour encourager les divisions religieuses. Depuis des siècles, le peuple musulman, qu'il soit chiite ou sunnite, a vécu et continue de vivre en harmonie et dans le respect mutuel. Les tentatives visant à transformer les différences religieuses en affrontements graves reposent sur les intérêts particuliers de certains pays, qui cherchent à dissimuler leur quête de pouvoir derrière des slogans religieux. Pour l'Iran, il est impératif de sauvegarder l'intégrité territoriale des États, de garder intactes les frontières nationales, de renforcer le droit des peuples à l'autodétermination et de défendre le principe consistant à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force. Nous réaffirmons également la nécessité d'utiliser la diplomatie pour le règlement des conflits.

Malgré les difficultés actuelles, j'ai foi en l'avenir. Je suis certain que la prudence et la sagesse l'emporteront. L'expérience acquise grâce au dialogue entre l'Iran et le P5+1 et l'adoption du Plan d'action global commun témoignent du succès que l'on peut remporter grâce à la modération, à l'échange constructif et la promotion du dialogue. L'adoption d'une approche mutuellement avantageuse a permis de mettre fin à une crise longue, compliquée et inutile. Cet accord a confirmé le caractère pacifique du programme nucléaire de l'Iran grâce à la mise en place de mécanismes de confiance. Il met fin à une possible dimension militaire

du dossier et réaffirme le droit de l'Iran de développer un programme nucléaire pacifique.

Cet accord a mis un terme à des craintes infondées et permis la levée des sanctions brutales imposées à l'Iran. Au-delà du dossier nucléaire, le Plan d'action global commun est riche d'enseignements en ce qui concerne le règlement de problèmes internationaux complexes. Cet accord n'est pas seulement politique, il révèle aussi une démarche et une méthode novatrices pour engager un échange constructif en vue de parvenir à un règlement pacifique des crises et des défis. L'enseignement tiré du Plan d'action permettra d'améliorer les relations internationales. Nous ne devrions jamais oublier que ces pressions, ces sanctions et ces menaces illégales à l'encontre du peuple iranien, qui avaient pour seul objectif le démantèlement complet du programme d'enrichissement de l'Iran, ont toutes été vouées à l'échec. Aujourd'hui, le Conseil de sécurité et l'Agence internationale de l'énergie atomique ont officiellement accepté le programme nucléaire pacifique de l'Iran.

Les États-Unis sont parfaitement conscients que le Plan d'action global commun constitue un accord multilatéral reconnu et que tout manque de la part des États-Unis à le mettre en œuvre représenterait un acte illicite au regard du droit international, auquel la communauté internationale s'opposerait. Tout échec de la mise en œuvre du Plan d'action risquerait d'entamer davantage la crédibilité des États-Unis dans le monde.

Le non-respect ces derniers mois par les États-Unis du Plan d'action global commun constitue une faute qui doit être immédiatement corrigée. Malheureusement, de tels actes illégaux se sont déjà produits. Le dernier exemple en date est la décision de la Cour suprême des États-Unis affirmant la légalité de la saisie de milliards de dollars d'avoirs appartenant au peuple iranien. Ainsi, des groupes de pression sionistes sont allés jusqu'à convaincre le Congrès américain d'adopter une législation indéfendable obligeant la plus haute institution judiciaire des États-Unis à violer des normes obligatoires du droit international.

Avec l'aide de Dieu, la force morale du peuple iranien et la participation croissante des partenaires iraniens de diverses régions du monde, et huit mois seulement après la levée des sanctions cruelles liées au nucléaire imposées à mon pays, l'économie de l'Iran, en tant que destination la plus sûre et la plus avantageuse pour les investissements dans notre région, enregistre une nette amélioration. Le taux de croissance

économique de l'Iran a dépassé 4 % au printemps 2016, l'inflation est revenue à un taux à un chiffre, et l'Iran se rapproche des niveaux de production et d'exportation pétrolières d'avant l'imposition des sanctions. Au total, nous connaissons un développement plus important dans les secteurs économique, scientifique et technologique du pays.

L'Iran est l'un des rares pays producteurs de pétrole à pouvoir compenser les effets de la forte baisse du pétrole en 2014. Afin d'attirer l'investissement étranger, nous prévoyons de renforcer la stabilité et la cohérence économique ainsi que la discipline fiscale et financière tout en conservant un faible taux d'inflation. La croissance économique devrait augmenter d'environ 5 % d'ici la fin de 2016. Sur la base de prévisions internes et internationales, l'Iran connaît aujourd'hui l'un des taux de croissance les plus élevés parmi les pays producteurs de pétrole.

Pour terminer, j'aimerais dire clairement ma conviction profonde que, malgré quelques revers, la modération l'emportera sur l'extrémisme, la paix triomphera de la violence, le développement viendra à bout de l'ignorance et, enfin, que la justice aura raison de l'injustice. Ce qui importe, c'est que nous canalisons nos croyances, nos espoirs et nos efforts vers la réalisation de la paix, de la justice et de la modération, et que Dieu vienne en aide à ceux qui l'assistent et l'accompagnent sur son chemin, car le Seigneur est fort et puissant.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique de Madagascar.

M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rajaonarimampianina Rakotoarimanana : Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation de la République de Madagascar que je dirige, féliciter M. Peter Thomson pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session et lui adresser mes vœux de succès dans la conduite des travaux de notre session. Par la même occasion, qu'il me soit permis d'exprimer notre vive appréciation à votre prédécesseur.

En s'étant porté volontaire avec 21 autres pays, pour présenter son rapport d'examen volontaire du Programme 2030, Madagascar a confirmé et concrétisé l'engagement politique auquel il a souscrit, lorsqu'il a adhéré à la mobilisation mondiale créée depuis l'année passée, une mobilisation autour de l'adoption du Programme 2030 et de l'Accord de Paris sur le climat, sans oublier le Programme d'action d'Addis-Abeba. Ces objectifs que nous avons tous voulu universels, ne concernent pas seulement les pays en développement ou pauvres. Ils s'adressent à tous les pays en s'adaptant aux réalités locales et au différentiel de développement, sachant qu'un monde durable ne saurait se construire sans une transition écologique au Nord ni un développement responsable au Sud.

Les espoirs suscités par les objectifs de développement durable sont immenses. Il s'agit désormais de passer du stade des engagements à l'action et la mise en œuvre. Les défis majeurs sont la réallocation des investissements, la justice sociale et la traduction des engagements internationaux dans les stratégies et l'action politique au niveau national. Le développement humain, la protection de l'environnement humain, la protection de l'environnement et l'économie inclusive constituent le triptyque autour duquel s'articulent les objectifs de développement durable. Ils sont en alignement avec notre plan national de développement. Pour atteindre les objectifs du développement durable, Madagascar s'appuie sur la promotion de la protection sociale, en se dotant, cette année, d'une politique nationale ainsi que sur sa mise en œuvre. On peut citer à titre d'exemple, l'allocation de supplément de revenu pour les ménages les plus pauvres, afin d'appuyer l'intégration d'enfants dans le système scolaire et

d'améliorer l'état nutritionnel des enfants scolarisés par le biais de cantines scolaires.

En plus de la protection sociale soulignée plus tôt, la santé et l'éducation sont des secteurs qui nous tiennent particulièrement à cœur. La santé est primordiale pour l'avenir de notre pays, car elle est le premier garant de la productivité de la population, aussi bien à l'école que dans le milieu du travail. C'est ainsi que le projet de système de couverture santé universelle a été mis en place cette année dans le cadre des efforts visant à améliorer notre santé publique. Cette politique nous apportera les solutions de prise en charge médicale de nos populations, notamment les plus vulnérables. Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à renforcer la couverture vaccinale à Madagascar, se dotant d'une loi sur la vaccination. Des efforts ont été menés aussi de concert avec les Nations Unies depuis ces dernières années dans le domaine de la santé, en particulier en matière de lutte contre le VIH/sida. Dans le secteur de l'éducation, nous avons pu procéder au recrutement de quelques dizaines de milliers d'instituteurs, à leur formation, pour accroître le taux de scolarisation et la réinsertion d'enfants ayant abandonné l'école avant terme ainsi que pour améliorer la qualité de l'enseignement.

La jeunesse, les femmes et les filles constituent le pivot de toutes nos politiques publiques et de nos actions en faveur du développement. Le développement économique et social et notamment les conditions de stabilité du monde seront vains si la priorité n'est pas accordée à la jeunesse. De cette tribune, nous faisons appel à un élan collectif de tous les pays pour se donner la main afin d'appuyer les politiques de développement en faveur des jeunes. Il faut leur créer des emplois, développer leur talent, répondre à leur aspiration légitime pour contribuer à la paix dans le monde et à limiter les migrations.

La protection des femmes, des jeunes filles et leur autonomisation, l'égalité des droits et la parité dans la participation au processus de développement, le respect des droits de l'enfant et des jeunes sont au cœur de nos préoccupations et de nos réflexions. Nous continuons à réformer nos stratégies et nos plans nationaux afin de promouvoir une égalité d'accès des femmes et des hommes aux ressources économiques et aux services de base. Une des réalisations pertinentes dans le domaine des droits de la femme à Madagascar a été la réforme du code de la nationalité, afin de permettre aux enfants nés d'une mère malagasy et d'un père étranger d'acquérir

la nationalité malgache par le lien de la filiation maternelle, indépendamment de la nationalité du père. De même, dans le souci de ne laisser personne de côté, la ratification de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées nous a aussi permis d'améliorer la protection des personnes en situation de handicap à Madagascar à travers la concrétisation de politiques inclusives en faveur de ces personnes de manière à garantir leur participation effective dans le processus de développement.

Le deuxième objectif de développement durable consiste éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. Nous ambitionnons de moderniser notre agriculture pour augmenter la productivité et développer davantage une agriculture biologique. Ceci pour assurer une autonomie alimentaire et accélérer la réalisation du projet régional de la Commission de l'océan Indien de faire de Madagascar le grenier de la région. Les programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'inscrivent d'office dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Une grande partie du sud du pays est victime d'une sécheresse chronique et la population qui y vit, subit une insuffisance alimentaire critique. À cet égard, les actions sous diverses formes n'ont cessé de se multiplier pour soutenir les efforts des autorités malgaches face à cette situation majeure.

L'objectif de développement durable 14 préconise de conserver et d'exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. La prise de conscience de la nécessité et de l'importance de se diversifier au-delà des activités terrestres ne date pas d'aujourd'hui. Nous appuyons la stratégie de l'Afrique, qui vise à créer une plus grande richesse par la promotion d'une économie bleue, florissante, durable, sécurisée et respectueuse de l'environnement. Dans cet esprit et dans le cadre de la Commission de l'océan Indien, il a été décidé l'implantation à Madagascar d'un Centre régional de fusion de l'information maritime, pour prévenir les menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles.

En signant, le 22 avril dernier, l'Accord de Paris et en le ratifiant, Madagascar a fait le choix de participer à l'élan universel pour transformer notre monde, assurant ainsi le devenir de notre planète, notre seul et unique habitat. Madagascar fait partie des pays qui subissent

en permanence les effets dévastateurs du changement climatique alors que nous prônons un développement responsable qui préserve l'environnement. En retour, nous attendons une allocation et une répartition équitable des ressources du Fonds vert et des transferts de technologies adaptés. Nous devons notamment renoncer à des énergies coûteuses, polluantes et dangereuses pour notre environnement commun.

Mon pays fait appel à nouveau au soutien et à l'accompagnement de la communauté internationale et des investisseurs privés, notamment en ce qui concerne la production d'électricité, la rénovation et l'extension des infrastructures de distribution d'eau. Cela constitue de réelles possibilités d'investissement. En effet, si nous voulons donner une nouvelle vie à notre planète, pour le bien de nos populations et le bénéfice des générations futures, nous devons réussir la transition énergétique à l'échelle nationale et mondiale. Nous voulons également promouvoir un tourisme éthique qui respecte l'environnement et nos écosystèmes ainsi que notre culture.

Je voudrais aujourd'hui lancer un appel à plus de transferts de technologies et de capital en faveur des pays à fort potentiels comme Madagascar. De notre côté, nous nous engageons à appliquer la bonne gouvernance et la transparence dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant. Les investissements directs étrangers, d'une part, ainsi que les aides publiques au développement, d'autre part, constituent de précieux soutiens qu'il importe de canaliser de manière optimale et de bien gérer pour aboutir à une autosuffisance et, à terme, à l'achèvement des objectifs de développement durable. C'est pour toutes ces raisons que mon pays invitera les partenaires et les investisseurs internationaux à Paris, en décembre prochain, à une conférence des bailleurs, afin de mobiliser les ressources nécessaires à son programme de développement.

Soixante et onze ans après la création de notre Organisation, force est de reconnaître que beaucoup reste à faire dans un monde où nous nous habituons trop vite à l'installation de la misère, de la pauvreté et de la précarité, à l'acceptation de l'injustice et à la persistance des inégalités, des conflits et des crises, voire de la guerre. Toutefois, il faut admettre que l'ONU a enregistré des avancées considérables au fil des ans. Nous restons fermement convaincus que l'ONU incarne aujourd'hui une conscience universelle reconnue et respectée de l'ordre international, ainsi qu'une volonté politique à l'échelle mondiale. Elle est toujours ce forum auprès

duquel les nations peuvent plaider et s'expliquer devant l'opinion mondiale. Le plus important est le respect et le suivi des engagements, gage du capital-confiance.

Pour notre cas, à l'initiative des autorités françaises, une reprise des négociations concernant les îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Sassas da India dans le Canal de Mozambique a eu lieu le 17 juin dernier, à Paris. Madagascar se félicite de cette initiative qui, de son point de vue, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale. Au paragraphe 3 de la résolution 34/91, du 12 décembre 1979, l'Assemblée

« [i]nvite le Gouvernement français à entamer sans plus tarder des négociations avec le Gouvernement malgache en vue de la réintégration des îles précitées, qui ont été séparées arbitrairement de Madagascar ».

La résolution 35/123, du 11 décembre 1980, complète la résolution de 1979 et

« [e]ngage le Gouvernement français à entamer d'urgence avec le Gouvernement malgache les négociations prévues dans la résolution 34/91, en vue de trouver à la question une solution conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies" (résolution 35/123, par. 4).

Madagascar souhaite que les discussions qui ont été engagées puissent se dérouler dans le respect des dispositions de la Déclaration de Manille sur le règlement pacifique des différends internationaux, qui figure en annexe à la résolution 37/10 du 15 novembre 1982. Celle-ci souligne notamment les obligations qui découlent des principes fondamentaux du droit international concernant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des États, ainsi que des autres principes et règles de droit international contemporain généralement reconnus.

Par ailleurs, en matière de paix et de sécurité intensives, j'aimerais renouveler la reconnaissance de mon gouvernement envers l'Organisation des Nations Unies, en particulier le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, qui a accordé à Madagascar, fin 2014, un accès au Fonds pour la consolidation de la paix. Cette année marque la phase opérationnelle du plan prioritaire du Fonds, qui sera axée sur deux principaux projets, à savoir l'appui à la réforme du secteur de la sécurité et l'appui à la gouvernance à Madagascar.

Ces 10 dernières années, un homme en particulier a porté très haut le flambeau des Nations Unies ainsi que les valeurs et principes que nous partageons tous. Je voudrais en terminant mon intervention rendre un hommage mérité à notre cher Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, dont le mandat se termine à la fin de cette année. Par son engagement pour la paix et le développement dans le monde, son implication personnelle et son action à la tête de l'Organisation, il a acquis notre reconnaissance, notre estime et notre respect.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Madagascar de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati.

M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Maamau (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi que de m'adresser pour la première fois à la famille des nations du monde, à la soixante et onzième session de l'Assemblée, au nom du Gouvernement et du peuple de Kiribati.

Je m'associe aux orateurs précédents pour féliciter M. Peter Thomson de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième

session. Je suis particulièrement fier de voir un frère du Pacifique diriger cet organe pendant la période cruciale actuelle de transformation. Je suis convaincu que, grâce à ses compétences de dirigeant et à sa sagesse de ressortissant du Pacifique, il saura nous guider pendant cette époque remplie de défis. Nous lui garantissons notre plein appui et notre entière coopération.

Je m'associe également à mes collègues pour saluer avec reconnaissance le brio avec lequel son prédécesseur, M. Mogens Lykkesøft, du Danemark, a guidé nos travaux pendant la soixante-dixième session et a facilité le début de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il s'agit d'une période de transition pour nous tous. Je me félicite vivement que ma première participation au débat général coïncide avec l'accession d'un représentant du Pacifique à la présidence de l'Assemblée générale. Cependant, je suis attristé qu'il s'agisse du dernier débat général auquel participe en cette qualité notre cher Secrétaire général. J'ai pris connaissance des services inlassables que le Secrétaire général a rendus à l'humanité et j'en ai été témoin, de même que de son engagement personnel sans faille et de sa passion pour axer l'attention du monde sur les plus vulnérables, en particulier les petits pays insulaires et les pays de faible altitude, ainsi que sur les communautés qui sont en première ligne pour ce qui est des nombreux grands défis auxquels nous sommes confrontés en tant que famille planétaire.

Je suis très fier de pouvoir dire que M. Ban Ki-moon est le premier Secrétaire général qui a visité mon pays et notre partie du monde, dans le Pacifique, au cours des 71 années d'existence de la principale organisation mondiale. C'était une occasion très rare, et je tiens à en remercier personnellement M. Ban Ki-moon et à le féliciter d'avoir pris cette initiative audacieuse. J'espère sincèrement que la prochaine visite du Secrétaire général de l'ONU dans mon pays et dans le Pacifique se produira bientôt, et non pas dans 60 ou 70 ans. Cela fera partie de la transformation que nous attendons de la part de notre famille des Nations Unies.

Dans cette veine, qu'il me soit permis de saluer et de louer, avec une sincère gratitude, le leadership remarquable de notre Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Je le remercie et je le félicite de défendre sans relâche les personnes réduites au silence et d'en être le porte-parole. Je le remercie et je le félicite d'avoir insufflé au sein de notre famille des Nations Unies une culture sans exclusive qui fait que personne n'est laissé

de côté, et d'avoir réaffirmé ce principe. Son legs est consacré par le nouveau Programme de développement durable et l'Accord de Paris, qui sert de catalyseur à l'attention que le monde porte aux changements climatiques et à son action y relative.

Au nom du peuple et du Gouvernement de Kiribati, je souhaite plein succès à notre Secrétaire général alors qu'il termine son mandat à la tête de notre famille mondiale et qu'il s'apprête à relever de nouveaux défis dans le cadre de l'action inébranlable qu'il mène au service de l'humanité.

Nous nous réunissons à une période très critique de notre histoire. Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés au moment où nous sommes réunis à la présente session sont peut-être plus grandes que lorsque nous nous étions réunis il y a un an. Nous prenons note avec une vive préoccupation de l'accroissement des défis en matière de sécurité que doit relever notre famille planétaire, notamment les conflits dans le monde entier, le fléau du terrorisme, la criminalité transnationale organisée, les indemnités relatives aux guerres et aux essais nucléaires, les déplacements massifs de réfugiés et de migrants, ainsi que le tueur silencieux, invisible et souvent passé sous silence qui constituent les maladies non transmissibles, de même que la santé de nos océans et d'autres difficultés et incertitudes qui se profilent, dont certaines s'accompagnent de menaces existentielles progressives mais bien réelles, telles que le changement climatique. Ces difficultés continuent de saper les efforts que nous déployons en tant que famille mondiale pour réaliser le développement durable.

J'ajoute que la nouvelle session est une excellente occasion pour nous tous de réaffirmer et de renouveler notre engagement en faveur de nos peuples et de notre planète. C'est une occasion de garantir paix et prospérité à tous grâce à des partenariats véritables, de consolider nos efforts et nos moyens pour relever les défis auxquels nous faisons face et de réaliser notre ambition de faire advenir un monde où chacun ait sa place. En tant que dirigeants, nous avons ainsi la possibilité d'honorer nos promesses. Nous avons la responsabilité morale de le faire et nous devons sans délai.

Le thème de la présente session – « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation de notre monde » – est parfaitement adapté aux circonstances du moment. Pour régler les problèmes qui nous occupent et tirer parti des possibilités qui nous sont données, nous devons changer d'état d'esprit, prendre une nouvelle direction et

modifier nos habitudes. Et nous devons nous y employer tous ensemble.

Les changements climatiques sont un défi mondial qui nécessite une transformation universelle. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de continuer à agir comme à l'accoutumée. L'avenir des plus vulnérables, dont mon peuple et mon pays, est en jeu. Il nous faut opérer des changements radicaux en ce qui concerne l'état d'esprit mondial, les schémas de développement à l'échelle internationale et la manière dont nous faisons des affaires. Il le faut si nous voulons garantir l'avenir de mon peuple et de ceux qui connaissent les mêmes difficultés, et que nul ne soit laissé de côté.

Chaque année, mon pays vient à cette réunion de famille en demandant systématiquement de l'aide pour couper l'élan du réchauffement planétaire et faciliter la tâche des pays comme le mien qui doivent s'adapter aux conséquences néfastes des changements climatiques. Il est pénible de voir nos citoyens continuer de lutter contre les effets de l'élévation constante du niveau de la mer et des tempêtes telles que le cyclone Pam et le cyclone Winston sur leurs maisons, leurs fermes et leurs moyens de subsistance, leur patrimoine et les sources d'eau dont ils ont si cruellement besoin. Or, la fréquence et la gravité croissantes de ces événements exacerbent leur terrible impact sur notre population.

En certains endroits de mon pays, des villages entiers ont dû être déplacés en raison d'une érosion côtière prononcée et d'inondations majeures. Des cultures vivrières ont été détruites. Nos lentilles d'eau douce, qui constituent notre principale source d'eau potable, sont de plus en plus contaminées par les intrusions d'eau de mer. Alors que nous entrons dans la période de La Niña, dont on prévoit qu'elle s'accompagnera d'une sécheresse pour notre pays, la rareté de l'eau pose déjà problème à nos habitants des zones urbaines comme rurales et fait peser d'autres dangers en termes notamment d'assainissement, de santé et d'éducation. Kiribati suit la situation de près et étudie sérieusement des mesures immédiates pour assurer la survie de notre peuple.

Nous sollicitons l'aide urgente des membres de la famille des Nations Unies en leur demandant d'écouter leur cœur et de nous aider à régler au plus vite ce problème qui menace notre existence même. C'est une question qui ne peut pas attendre la ratification de l'Accord de Paris. Je suis venu ici juste après une réunion de notre parlement qui s'est tenue car mon peuple, en particulier la jeune génération, proteste sans cesse

contre l'intensité croissante des effets des changements climatiques. Il demande qu'une action soit menée sans attendre ni tergiverser.

L'adoption, l'an dernier, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques a donné de l'espoir à l'humanité car il incarne le consensus mondial selon lequel les changements climatiques ont bien lieu et doivent être traités dans les meilleurs délais. Il s'agit d'une avancée capitale dans notre entreprise mondiale de lutte contre les changements climatiques. Le prochain défi consiste à faire en sorte que l'Accord prenne effet au plus tôt. À cet égard, je me réjouis de pouvoir annoncer que, comme suite à notre signature de l'Accord de Paris en avril, j'ai eu l'honneur hier de déposer l'instrument de ratification de mon pays durant la manifestation de haut niveau consacrée à l'entrée en vigueur de l'Accord. Nous souscrivons pleinement à cet Accord et à toutes les initiatives liées au climat qui visent à ce que notre famille mondiale s'attaque aux causes profondes et aux impacts des changements climatiques.

La souffrance de notre peuple doit cesser dès maintenant. L'Accord de Paris ne nous aidera pas seulement nous à faire face aux difficultés qui sont les nôtres en tant que nation atoll de faible altitude située en première ligne; il peut aussi épargner à d'autres, dont la vulnérabilité s'accroît, de finir en première ligne à l'avenir. Je salue les efforts déterminés que nos grands frères de la famille mondiale, notamment la Chine et les États-Unis, consacrent à ce processus. J'engage vivement le reste de notre famille des Nations Unies à les imiter pour contribuer à secourir ceux qui se trouvent en situation d'urgence et ont immédiatement besoin d'un appui concret. C'est l'occasion pour nous, dirigeants, de plaider pour que l'Accord de Paris prenne effet au plus vite et de transformer notre monde au bénéfice de notre génération et, surtout, des générations futures.

C'est l'occasion pour nous de prendre soin les uns des autres, et nous devons le faire ensemble, comme une famille. Le risque est grand d'être laissés de côté pour les nations insulaires de faible élévation telles que la Micronésie – Tuvalu, Îles Marshall, Tokélaou, Tonga, Maldives et quantité d'autres dont les habitants vivent dans des zones côtières exposées à la sécheresse, à la désertification, aux crues et aux typhons.

Les défis mondiaux qui se posent à nos populations, en particulier les plus vulnérables, continuent d'éprouver notre humanité, notre amour et notre compassion, qui sont de puissants ingrédients pour concrétiser la transformation mondiale susceptible d'aboutir à l'avenir

que nous voulons tous. Si nous échouons à opérer cette transformation, nous serons indignes de la confiance de ceux qui comptent sur nous pour améliorer leur qualité de vie et leur assurer un avenir ainsi qu'à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants.

Le Président a ouvert la présente session de l'Assemblée avec ses petits-enfants à ses côtés. C'était un moment émouvant et marquant qui nous a rappelé à tous que les plus importantes des personnes que nous représentons sont nos enfants et leurs enfants. Dans sa déclaration d'ouverture, le Président a souligné avec raison que c'était à nous de décider, car si nous échouons, nous manquons à notre devoir envers nos petits-enfants. En tant que dirigeant et grand-père, je suis pleinement résolu à servir au mieux les intérêts de tous les enfants et petits-enfants de notre famille mondiale.

Les 17 objectifs de développement durable ne viennent pas de nulle part. Ils sont le fruit d'une réflexion qui est menée depuis des années, sous une forme ou une autre, pour nos propres plans de développement. C'est donc à l'échelon national qu'il faudrait consacrer l'aide à la mise en œuvre, notamment déclinée en ressources additionnelles, en activités de renforcement des capacités et en transferts de technologie. C'est là que cette aide peut vraiment faire la différence pour améliorer la vie des gens, en particulier au niveau local.

Ce sera difficile si nous devons continuer de nous battre pour les ressources au sein des institutions multilatérales. À ce sujet, je tiens à exprimer notre profonde gratitude à nos partenaires de développement pour le concours qu'ils continuent d'apporter à nos efforts de développement durable. Toutefois, il faudra bien davantage pour appliquer le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'impulsion universelle qui doit tendre à la transformation de notre monde exige notre contribution à tous. Elle exige un effort mondial.

Il est préoccupant de constater que depuis des années – des décennies, même – notre famille mondiale ne tient souvent aucun compte de l'appui et du rôle crucial que jouent ceux qui contribuent à la mise en œuvre de nos objectifs de développement durable. Comme plusieurs d'entre nous en conviennent, Taiwan est un partenaire de premier plan et contribue de manière notable à la réalisation des objectifs de notre famille mondiale. Cela doit être reconnu, et la participation accrue et véritable de Taiwan dans les processus internationaux doit être encouragée. Notre transformation mondiale doit inclure

ceux qui sont à même de concourir à la mise en œuvre effective des objectifs de développement durable.

J'en suis fermement convaincu : pour que notre transformation mondiale soit effective, il faut faire preuve de leadership à tous les niveaux – à l'échelle de l'individu, de la communauté, du gouvernement et de la nation. Bonne gouvernance, transparence et responsabilisation sont les principes directeurs fondamentaux de mon gouvernement depuis que nous avons accédé au pouvoir il y a plus de six mois. Ils sous-tendent notre objectif politique suprême : servir notre peuple et lui apporter des résultats concrets, en notre qualité de dirigeants responsables.

Je suis très fier de dire que dès la première séance parlementaire, nous avons mis en place une commission restreinte consacrée à la lutte contre la corruption. Pas plus tard que la semaine dernière, le Gouvernement a soumis au Parlement un projet de loi relatif à un code de conduite à l'intention des dirigeants. En outre, durant cette même semaine, notre parlement a modifié la Constitution afin de créer un nouveau Ministère de la justice. Cela aura pour effet de consolider notre système judiciaire et de renforcer la transparence et les mécanismes d'établissement des responsabilités. Nous sommes fermement convaincus que le Gouvernement dont nous faisons partie sera capable de faire progresser notre nation à partir du moment où nos actions en tant que dirigeants seront fondées sur de solides principes de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilisation. Voilà qui encouragera la population à croire en ses représentants et à leur faire confiance.

Si nous voulons sérieusement et sincèrement opérer la véritable transformation dont nous parlons, alors je nous mets tous au défi – nous, dirigeants et représentants de nos peuples – de nous poser cette question fondamentale : quel est le cadeau le plus beau, le plus précieux, que nous pouvons faire pour faire tomber les barrières qui séparent nos peuples, nos communautés et nos nations et qui divisent notre famille mondiale, et pour véritablement transformer notre monde? La réponse est simple, et le dénominateur commun tout autant : ce sont nos cœurs et notre amour. Ce sont les ingrédients qui manquent dans notre recette pour la paix et la sécurité mondiales. Notre obstacle le plus important, ici-même à l'ONU, est que nous n'ouvrons pas nos cœurs et notre amour les uns aux autres. De fait, depuis 70 ans, nous ne faisons que nous battre au sein de notre propre famille.

Je pense sincèrement que le cœur de cette famille que sont les Nations Unies est le cœur de toutes les nations, qu'elles soient grandes ou petites, sans littoral ou cernées par l'océan, riches ou pauvres, les plus vulnérables comme les moins vulnérables. Le cœur des Nations Unies doit donc battre pour tous, et pas uniquement pour certains. Pas plus tard que ce matin, j'ai eu l'honneur et le privilège d'être invité par la Federation of World Peace and Love à faire retentir la cloche de l'amour et de la paix dans le monde, en consacrant une prière spéciale à Kiribati. C'est pour le monde – et particulièrement pour les dirigeants que nous sommes – un rappel de notre rôle fondamental d'agents de la paix.

Chaque jour nous rappelle le but fondamental de notre famille des Nations Unies : promouvoir et maintenir la paix et la sécurité sous toutes leurs formes. C'est un immense défi mais un défi qu'il sera possible de relever, j'en suis convaincu, dès que nous commencerons à travailler ensemble, comme une vraie famille des Nations Unies, avec amour, attention, compassion, compréhension, respect et tolérance. Voilà la véritable transformation mondiale qui pourra aider notre famille des Nations Unies à servir ses membres et à leur apporter des solutions et des résultats.

C'est à nous qu'il incombe de relever le défi que nous lance la présente réunion de notre famille des Nations Unies, et de nous demander si, oui ou non, nous pouvons nous transformer et changer vraiment les choses au nom de l'amour – ce mot que certains n'osent pas prononcer, un mot simple mais puissant et porteur d'ouverture, qui trouve un écho dans le monde entier. Tandis que nous nous penchons sur cette question, je voudrais pour terminer partager un poème qui représente à la fois notre espoir et notre identité – une identité que nous nous battons pour préserver aussi longtemps que nous pourrons. Il nous faut de l'aide dans ce combat si nous voulons que certains membres de notre famille mondiale ne soient pas laissés pour compte et ne perdent ni leur liberté ni leur identité. Ce poème s'intitule *Ma frégate*.

« Vêtue de noir, le ventre blanc, la queue fourchue,
tu es ma beauté dans le nord.

Avec tes ailes allongées et gracieuses, tu es mon
inspiration dans le centre.

Quand tu files au-dessus du vaste océan
insondable, tu es mon sanctuaire dans le sud.

Tes cris stridents, tes appels sifflants sont, partout, mon hymne et ma couronne.

Sur un drapeau bleu, blanc, jaune, rouge, tu t'élèves au-dessus des vagues et des rayons du soleil.

Tu luttas contre les tempêtes et les vents d'ouest pour trouver de quoi manger et faire ton nid.

Mais tu ne t'esquiveras ni ne t'enfuiras jamais, car tu es l'axe de l'univers.

Vole, ma frégate, avec bravoure et vigueur, échappe aux périlleuses vagues de l'est, et vole avec courage et fierté en chevauchant les courants aériens, car tu es et seras toujours ma transformation.

Ô combien suis-je fier d'être Kiribatien – ma frégate, ma liberté, mon identité. »

Pour terminer, je voudrais offrir à tous ici nos cœurs, notre amour et nos vœux traditionnels de santé, de paix et de prospérité : « Te Mauri, Te Raoi ao Te Tabomoa ».

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Patrice Athanase Guillaume Talon, Président de la République du Bénin

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Bénin.

M. Patrice Athanase Guillaume Talon, Président de la République du Bénin, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Patrice Athanase Guillaume Talon, Président de la République du Bénin, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Talon : Je voudrais, avant tout propos, féliciter M. Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Je voudrais également rendre hommage au Président sortant, M. Mogens Lykkesoft, pour la qualité du travail accompli durant son mandat. Je voudrais tout particulièrement saluer et féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour ses efforts au service de la stabilité, de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde.

Le Bénin se réjouit du thème de la présente session, intitulé « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation du monde ». Ce thème répond pertinemment aux préoccupations de l'heure. Le monde a toujours su se mobiliser et s'organiser, lorsqu'il se trouve confronté à des défis majeurs ou face à des menaces mondiales. Le défi des changements climatiques nous a amenés à faire converger nos intelligences et à prendre la décision de mobiliser des moyens considérables.

Notre monde, tel qu'il est ouvert aujourd'hui, subira plus que jamais les conséquences de la pauvreté, notamment les mouvements migratoires incontrôlables et déstabilisants si rien n'est fait. La pauvreté de masse est désormais une menace majeure pour l'humanité. À l'instar de la détermination qui nous a conduits à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il convient de mettre urgemment en place un programme mondial d'éradication de la pauvreté de masse. Dans cette perspective, je voudrais, du haut de cette tribune, interpeler les pays les plus développés et les institutions de financement du développement pour la mise en œuvre d'une action collective volontariste à même d'éradiquer la pauvreté qui marginalise dangereusement la plupart des pays d'Afrique.

M. El Haycen (Mauritanie), Vice-Président, assume la présidence.

La communauté internationale en est capable et l'a récemment démontré pour empêcher l'effondrement de la Grèce et de l'Ukraine. Les efforts consentis n'ont ruiné ni les pays ni les institutions qui se sont mobilisés pour cette œuvre de sauvetage. Pour éradiquer efficacement et rapidement la pauvreté et le sous-développement en Afrique, il faudra certes la même volonté, mais pas nécessairement plus de moyens. Les pays d'Afrique devront, bien évidemment, prendre leur part de responsabilités en œuvrant davantage pour la stabilité politique et surtout pour la bonne gouvernance.

Mon pays, le Bénin, est engagé dans cette dynamique et a entrepris les réformes politiques, administratives et de bonne gouvernance nécessaires. À cela s'ajoutent sa stabilité politique vieille de près d'un demi-siècle et la maturité de sa démocratie, toutes choses qui rendent le Bénin apte à réaliser les objectifs de développement durable, pour peu qu'il bénéficie des appuis adéquats.

Je voudrais ici affirmer l'engagement de mon pays à contribuer activement à la mise en œuvre des décisions de la convention sur les changements climatiques adoptée à la Conférence de Paris. Je signale que l'Accord de Paris sur les changements climatiques a déjà été signé par le Bénin et que le processus de sa ratification est en cours. Pour finir, je tiens à dire que le Bénin reste engagé au sein de la communauté internationale pour la transformation du monde en vue d'un bien-être partagé.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Bénin de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Patrice Athanase Guillaume Talon, Président de la République du Bénin, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire.

M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ouattara : Notre session s'ouvre dans un contexte économique et social morose, qui pourrait ralentir les progrès que nous avons réalisés ensemble dans la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités, ainsi que dans la mise en œuvre des programmes de développement. En dépit de ce contexte particulier, nous devons poursuivre sans relâche la mise en œuvre des objectifs de développement

durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour les 15 prochaines années.

Il nous faut gagner le combat contre la misère et la pauvreté pour éviter à l'humanité les conséquences dramatiques que pourrait révéler l'échec du développement. C'est pourquoi j'invite les pays développés à respecter tous leurs engagements vis-à-vis des pays en développement, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du financement du développement. C'est ici le lieu de rappeler les engagements pris à Addis-Abeba, en juillet 2015, lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, mais également ceux décidés à travers l'objectif 17 de développement durable et d'autres instruments spécifiques additionnels comme le Fonds vert pour le climat.

Je me félicite du choix du thème de la présente session, qui nous interpelle sur la nécessité d'accélérer le rythme de transformation de nos sociétés et d'offrir davantage de possibilités et de facilités aux populations les plus vulnérables. Nous devons donc construire des économies performantes, si nous voulons réaliser la feuille de route des objectifs de développement durable. Notre ambition légitime de développement durable doit toutefois être soucieuse de l'environnement et de notre détermination à lutter contre le réchauffement climatique. La voie a été tracée à Paris; nous devons tout mettre en œuvre pour faire en sorte que l'Accord de Paris sur les changements climatiques soit une réalité, et ainsi tenir nos engagements.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, la mise en œuvre de l'Accord de Paris est en marche. L'Accord a été jugé conforme à notre Constitution et mon gouvernement déposera les instruments de sa ratification avant la fin de l'année. La Côte d'Ivoire, à travers le Programme national de développement 2016-2020 et Côte d'Ivoire Perspectives 2040, entend mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. La bonne situation économique de notre pays a d'ores et déjà permis d'améliorer tous les indicateurs sociaux et d'amorcer, en profondeur, le processus de réduction de la pauvreté et de redistribution des dividendes de la croissance économique. Toutes ces avancées seront pleinement ressenties, j'en suis sûr, par nos populations dans la durée.

La persistance de nombreux conflits continue d'être une réelle source de préoccupation pour mon pays. Notre Organisation commune, notamment le Conseil de sécurité, et les principaux acteurs concernés

doivent se surpasser afin de faire cesser, par tous les moyens, les souffrances que subissent les peuples en Syrie, au Moyen-Orient, au Soudan du Sud et au Mali, pour ne citer que ces conflits. Même s'il continue de porter nos aspirations, le Conseil de sécurité, dans sa configuration et son fonctionnement actuels, ne pourra pas résoudre efficacement les conflits de notre siècle. Mon pays invite tous les États Membres au sursaut, afin de parvenir à une réforme globale et juste du Conseil de sécurité, qui renforcerait sa légitimité aux yeux du monde entier, et plus particulièrement pour les jeunes générations.

Le monde doit se mobiliser contre le terrorisme et le combattre avec la plus grande fermeté et la plus grande détermination, avant qu'il n'inflige à nos pays et à nos sociétés des dégâts et des traumatismes irréparables. Je voudrais ici avoir une pensée pour toutes les victimes du terrorisme et exprimer ma compassion à toutes les familles qui ont été endeuillées à travers le monde par ces actes barbares. Mon pays a connu, après de nombreux autres avant lui, les mêmes scènes insoutenables, après le lâche attentat de Grand-Bassam, qui vient nous rappeler, une fois encore, si cela était nécessaire, qu'aucun pays n'est aujourd'hui à l'abri d'une attaque terroriste; qu'aucun pays ne peut seul venir à bout de ce fléau. Par conséquent, les Nations Unies doivent, plus que par le passé, être chargées de coordonner l'engagement international contre le terrorisme.

Si rien n'est fait collectivement pour supporter le coût de la sécurité de tous, nos pays en développement investiront dans leur sécurité nationale les ressources qui manqueront demain aux investissements sociaux prioritaires, avec les graves conséquences que l'on sait compte tenu de la jeunesse de nos populations. La dégradation de l'environnement sécuritaire dans de nombreux pays n'est pas étrangère à l'ampleur soudaine des flux de migrants qui bravent tous les dangers en Méditerranée et dans les Balkans pour rejoindre l'Europe, principalement. La peur et l'isolement ne sauraient constituer la réponse appropriée à l'arrivée des migrants.

Les pays d'accueil et la communauté internationale dans son ensemble doivent faire preuve de solidarité et d'initiative afin d'agir sur les causes profondes de ce phénomène. Les pays d'origine doivent faire davantage pour améliorer les conditions de vie et créer un climat de paix et de sécurité pour leurs citoyens. D'ores et déjà, mon gouvernement se réjouit des avancées enregistrées au cours de la réunion de haut

niveau sur les déplacements massifs de populations qui s'est tenue ici même au Siège des Nations Unies en début de semaine. Il nous faut cependant faire plus et mieux.

La nation ivoirienne poursuit son développement et la modernisation de ses institutions. L'économie de la Côte d'Ivoire continue de croître, à un taux annuel moyen d'environ 9 %, ce qui nous permet de poursuivre nos efforts pour nous doter d'infrastructures économiques et sociales indispensables à l'amélioration du bien-être de nos populations. La Côte d'Ivoire est en paix et nous avons organisé, avec succès, l'élection présidentielle d'octobre 2015 qui a scellé le retour à la normalité et à la stabilité. Dans les prochains mois, le peuple ivoirien sera appelé à renouveler le mandat des parlementaires et à se prononcer sur le projet d'une nouvelle constitution, dans le droit fil de notre ambition de construire un État encore plus moderne.

Au regard des progrès satisfaisants réalisés ces dernières années dans le pays, le Conseil de sécurité a levé, en avril 2016, le régime des sanctions qui pesaient sur la Côte d'Ivoire depuis 2004. En juin 2017, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) achèvera son mandat et quittera définitivement la Côte d'Ivoire, après 12 années de présence continue. Le Gouvernement ivoirien est particulièrement fier de cette évolution, qui apparaît désormais dans l'histoire des opérations de maintien de la paix comme une véritable « success story ». Je voudrais profiter de cette tribune pour renouveler nos remerciements aux Nations Unies ainsi qu'à tous les pays qui ont pourvu l'ONUCI de troupes.

C'est fort de cette remarquable évolution que mon pays a décidé de se porter candidat à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, puis l'Union africaine, ont endossé cette candidature. Je voudrais, à cet égard, appeler l'ensemble des États Membres de l'Organisation à soutenir la candidature de la Côte d'Ivoire lors des élections prévues en juin 2017. La Côte d'Ivoire, à travers cette candidature, entend partager avec les autres pays Membres son expérience réussie du maintien de la paix et de la collaboration au sein des Nations Unies.

Je voudrais rappeler que la Côte d'Ivoire a contribué par le passé à l'effort de stabilisation au Congo, en Haïti et en Centrafrique à travers, respectivement, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine. C'est dans cet esprit que la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, était aux côtés du peuple frère malien, par l'entremise d'une compagnie de transport, entre 2013 et 2015 et qu'elle s'apprête à y déployer, d'ici la fin de l'année, une compagnie de protection d'environ 150 éléments.

Je ne saurais terminer mon propos sans rendre un hommage appuyé au Secrétaire général, mon ami M. Ban Ki-Moon, et lui exprimer, au nom du peuple et du Gouvernement ivoiriens et en mon nom propre, notre profonde gratitude pour sa contribution exceptionnelle en faveur de la paix dans le monde et dans notre pays. Je voudrais aussi le saluer pour son leadership, pour la bonne conduite de notre organisation pendant ces années et pour son engagement constant en faveur de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde. Au moment où il termine sa mission au service de notre organisation, nous lui souhaitons bonne chance dans ses activités futures.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Côte d'Ivoire de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État de Palestine.

M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Abbas (*parle en arabe*) : J'espérais ne pas avoir à prononcer ces paroles aujourd'hui, comme ç'aurait été le cas si la cause de mon peuple avait été véritablement entendue et si justice avait été rendue, si

les cœurs et les esprits s'étaient mobilisés pour libérer mon peuple de l'oppression.

Comme chacun le sait, nous avons accepté la primauté du droit international et des résolutions constitutives de la légitimité internationale, et nous avons consenti un sacrifice immense et historique lorsque l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien, a accepté la création de l'État de Palestine sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Que pouvait-on nous demander de plus? Nous demeurons attachés aux accords conclus avec Israël en 1993. Cependant, Israël doit en faire autant et s'employer sans tarder à régler toutes les questions relatives au statut final. Il doit cesser toutes ses activités de colonisation et ses actes d'agression contre nos villes, nos villages et nos camps de réfugiés. Il doit cesser d'appliquer des châtiments collectifs, de démolir des habitations palestiniennes, de se livrer à des exécutions extrajudiciaires et d'arrêter nos citoyens. Il doit libérer nos prisonniers et nos détenus, qui se comptent par milliers, et cesser son agression et ses provocations contre la sainte mosquée Al-Aqsa, car toutes ces pratiques et politiques empêchent la création d'un environnement qui permettrait à la paix de s'installer dans notre région.

Comment une personne qui recherche la paix peut-elle commettre de tels actes? À cet égard, nous réaffirmons que nous trouvons la situation actuelle inacceptable. Nous n'accepterons jamais l'humiliation de notre peuple. Nous n'accepterons jamais les solutions temporaires. Notre peuple n'acceptera jamais d'abandonner ses institutions nationales et les autres progrès accomplis au prix de sacrifices, de souffrances et de douleurs considérables. Nous préserverons l'indépendance palestinienne en matière de prise de décisions. Nous prendrons les mesures nécessaires pour réaliser les aspirations de notre peuple par des moyens politiques et diplomatiques, tout en nous appuyant sur le droit international et la légitimité des résolutions internationales adoptées à l'ONU et dans toutes les enceintes internationales. Nous nous emploierons à mobiliser des efforts arabes et internationaux à cette fin. Nous n'accepterons pas le maintien du statu quo.

Les Accords d'Oslo de 1993 étaient censés mettre fin à l'occupation et aboutir en cinq ans à la création d'un État de Palestine indépendant. Mais Israël a renoncé aux accords qu'il avait signés et, à ce jour, persiste dans son

occupation et continue d'étendre ses colonies illégales, compromettant ainsi la réalisation de la solution des deux États sur la base des frontières de 1967. Israël veut-il un seul État? Aucune des 12 résolutions adoptées par le Conseil de sécurité depuis 1967 pour condamner les colonies israéliennes dans le territoire palestinien occupé n'a été appliquée, et Israël poursuit donc ses plans de saisie de nouveaux territoires palestiniens en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, en toute impunité. Les actes violents commis par des colons israéliens ont abouti à la création de groupes terroristes qui incendient des maisons et tuent des familles entières, détruisent des biens et déracinent les arbres qui sont les moyens de subsistance de familles palestiniennes.

L'irrespect affiché par Israël et sa politique de mépris l'ont mené à tenter de légaliser les colonies et la colonisation par ses citoyens de notre territoire occupé depuis 1967, et le Premier Ministre israélien est allé jusqu'à prétendre que l'appel à la cessation de la colonisation et au démantèlement des colonies s'apparente à une politique de nettoyage ethnique. Toutes ces accusations et tentatives sont nulles et non avenues; elles constituent clairement des violations graves du droit international.

Qui donc applique une politique de nettoyage ethnique? À cet égard, je me vois contraint d'avertir de nouveau l'Assemblée générale contre les mesures que prend le Gouvernement israélien pour mettre en œuvre ses plans de colonisation expansionniste, car ces mesures détruiront la moindre chance qui reste d'appliquer la solution des deux États sur la base des frontières de 1967. Les colonies sont illégales à tous égards. Nous continuerons donc de déployer tous les efforts possibles pour promouvoir l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité sur les colonies et les actes de terrorisme que commettent les colons. À cette fin, nous sommes en train de mener de vastes consultations avec les pays arabes et d'autres pays amis. Nous espérons qu'aucun pays n'opposera de veto à ce projet de résolution.

La discrimination raciale contre le peuple palestinien est devenue une réalité quotidienne alors qu'Israël continue d'accorder un traitement préférentiel aux colons israéliens sur notre territoire occupé, notamment en leur accordant des permis pour construire des résidences et des usines, créer des projets économiques et des infrastructures, notamment des routes et des réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité. En même temps, Israël empêche les Palestiniens – les propriétaires des terrains – d'utiliser

leur terre et leur interdit de développer leur économie en Cisjordanie, dans la vallée du Jourdain et sur les rivages palestiniens de la Mer morte. Il maintient le blocus qu'il impose à Gaza et continue de modifier l'identité et le statut de Jérusalem-Est occupé. Il poursuit ses actes d'agression et de provocation contre nos lieux saints chrétiens et musulmans, en particulier la mosquée Al-Aqsa. En poursuivant ses agressions contre les lieux saints musulmans et chrétiens, Israël joue avec le feu. Et personne ne sait ce qui se passera si ces violations persistent.

C'est à cause de ces politiques, de ces agissements et de ces pratiques d'Israël que, depuis 13 ans, les efforts internationaux, en particulier ceux du Quatuor, n'aboutissent pas. Israël a aussi fait échouer les efforts déployés par toutes les Administrations américaines qui se sont succédé. C'est le lieu pour moi de m'adresser une fois de plus à l'Assemblée pour lui demander de fournir une protection internationale au peuple palestinien qui vit sous le joug de l'occupation depuis 1967 – en Cisjordanie, à Al-Qods et à Gaza. Et je remercie le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et les membres du Conseil de sécurité d'avoir tenu une séance spéciale selon la formule Arria pour étudier la possibilité d'assurer une protection internationale à notre peuple. J'espère que cet effort va se poursuivre. Si ce n'est pas l'ONU qui nous fournit cette protection, qui le fera? Je me demande qui pourrait nous fournir une protection internationale si l'ONU ne peut pas le faire.

Israël tente aujourd'hui d'éviter la tenue d'une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient proposée par la France, que la majorité des pays du monde a approuvée. Aux fins de sa préparation, une réunion a eu lieu à Paris, avec la participation de 28 pays et de trois organisations internationales. Nous espérons que cette conférence permettra de mettre en place un mécanisme et de fixer des délais pour mettre fin à l'occupation, conformément aux résolutions de la légitimité internationale, au principe « terre contre paix » et à l'Initiative de paix arabe, qui préconise elle aussi un règlement juste et mutuellement accepté de la question des réfugiés, conformément à la résolution 194 (III). Nous attendons de tous les pays de la planète qu'ils appuient la tenue de la conférence de paix internationale avant la fin de l'année. À cet égard, nous posons la question suivante : sans une conférence internationale pour la paix et sans négociations directes entre nous et les Israéliens, comment la paix va-t-elle se construire? Ils parlent de paix mais ne veulent ni

conférence internationale ni négociations. Comment veulent-ils construire la paix?

Au lieu de reconnaître les atrocités qu'Israël commet et continue de commettre contre notre peuple, le Premier Ministre israélien a critiqué l'allocution que nous avons prononcée au Sommet arabe de Nouakchott, en Mauritanie, dans laquelle nous avons fait allusion à la Déclaration Balfour. Ma réponse est que notre reconnaissance politique de l'existence de l'État d'Israël en 1993 est toujours valide. Mais il ne s'agit pas d'une reconnaissance sans contrepartie. Israël doit aussi reconnaître l'État de Palestine. Nous avons reconnu Israël, et nous le reconnaissons toujours, mais Israël doit reconnaître l'État de Palestine et mettre fin à son occupation des territoires de notre État, afin que l'État de Palestine puisse vivre aux côtés de l'État d'Israël en paix, en sécurité et en bon voisinage à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Nous n'avons de problème ni avec la religion juive, ni avec le peuple juif. Notre problème c'est l'occupation israélienne de nos territoires. Nous respectons la religion juive, qui est une religion révélée, de la même manière que nous respectons les autres religions. Et nous condamnons à cette occasion la catastrophe qui a frappé les juifs au cours de la Deuxième Guerre mondiale, la Shoah, et nous la considérons comme l'un des crimes les plus odieux commis contre l'humanité. Une réconciliation historique entre Palestiniens et Israéliens requiert qu'Israël reconnaisse sa responsabilité dans la *nakba* dont continue de pâtir le peuple palestinien. Ceci permettra d'ouvrir une nouvelle ère de coexistence, et de jeter des passerelles plutôt que d'ériger des murs. L'Initiative de paix arabe propose, à mon avis, un règlement innovant, mais Israël ne veut prendre de cette initiative que ce qui l'arrange pour établir des relations avec les pays arabes d'abord, sans mettre fin à l'occupation de la Palestine et des autres territoires arabes. C'est là tout simplement une recette parfaite pour la poursuite du conflit dans notre région. C'est ce que nous n'acceptons pas, et c'est ce que personne n'accepte. L'Initiative de paix arabe s'applique de A à Z et non de Z à A. Israël doit le comprendre.

À la fin de l'année, 100 années se seront écoulées depuis la Déclaration Balfour, 70 depuis la *nakba* qui a frappé le peuple palestinien et 50 depuis l'occupation par Israël de la Cisjordanie, y compris de Jérusalem-Est et de Gaza. Oui, 100 ans se sont écoulés depuis la sinistre Déclaration Balfour par le biais de laquelle les Britanniques – la Grande-Bretagne – ont octroyé sans

aucun droit la terre de Palestine à un autre peuple, ouvrant ainsi la voie à la *nakba* des Palestiniens qui ont perdu leur terre et sont devenus des réfugiés. Comme si cela ne suffisait pas, le mandat britannique est venu par la suite traduire la Déclaration en mesures et en politiques qui ont permis que soient commis les crimes les plus atroces contre un peuple pacifique vivant en paix sur sa terre, qui n'a agressé personne ni pris part à une guerre contre qui que ce soit. C'est pourquoi nous invitons la Grande-Bretagne, à l'occasion du centième anniversaire de la sinistre Déclaration Balfour – de ce sinistre contrat – à tirer les enseignements nécessaires, à reconnaître sa responsabilité historique, juridique, politique, matérielle et morale dans les conséquences de cette Déclaration, et notamment à présenter des excuses au peuple palestinien pour toutes les *nakbas*, les souffrances et les injustices qu'il a subies en rectifiant cette catastrophe historique et en remédiant à ces conséquences, en reconnaissant pour le moins l'État de Palestine. C'est ce qui est demandé à la Grande-Bretagne après ce qu'elle a commis contre les droits du peuple palestinien.

Par ailleurs, depuis 1948, Israël porte atteinte à la légitimité internationale en violant la résolution 181 (II), dite résolution sur le plan de partage, qui prévoyait la création de deux États sur le territoire palestinien historique conformément à un plan de partage précis. Il l'a violée lorsque les forces israéliennes ont pris le contrôle d'un territoire plus large que celui qui lui revenait. Il s'agit d'une violation flagrante des Articles 39, 41 et 42 de la Charte des Nations Unies. Au paragraphe c) de la résolution sur le plan de partage, l'Assemblée générale demande que le Conseil de sécurité

« considère comme menace contre la paix, rupture de paix ou acte d'agression, conformément à l'Article 39 de la Charte, toute tentative visant à modifier par la force le règlement prévu par la présente résolution ».

Malheureusement, le Conseil de sécurité n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités s'agissant de demander des comptes à Israël au sujet de sa prise de contrôle de plus de la moitié des terres réservées à l'État de Palestine en vertu de la résolution sur le plan de partage. J'invite les membres à relire une nouvelle fois la résolution.

Nous mettons tout en œuvre pour promouvoir une culture de paix au sein de notre peuple. Nous prenons fermement position contre le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Nous le condamnons, d'où qu'il vienne. Notre région est la principale victime du terrorisme et en est la proie depuis de nombreuses années. Nous appuyons l'unité du territoire et du peuple et souhaitons qu'un règlement politique soit trouvé à tous les conflits : en Syrie, en Libye, en Iraq et ailleurs. Nous appuyons dans le même temps les efforts internationaux menés par le Royaume d'Arabie saoudite, un pays frère, pour asseoir les fondements de la légitimité au Yémen, un autre pays frère, et lutter contre les forces terroristes, extrémistes et confessionnelles et ceux qui appellent à la violence. J'invite tout le monde à faire front commun pour lutter contre le terrorisme, qui ne connaît pas de religion.

À cet égard, je tiens à réaffirmer qu'il n'est pas possible de venir à bout du terrorisme et de l'extrémisme et de garantir la sécurité et la stabilité dans notre région et dans le monde sans mettre fin à l'occupation israélienne et sans accorder au peuple palestinien sa liberté et son indépendance. La lutte contre le terrorisme et la violence commence donc par le règlement politique de la question palestinienne, qui aboutira à l'élimination du terrorisme.

Nous poursuivons également nos efforts sincères visant la réconciliation palestinienne, par la formation d'un gouvernement d'union nationale conformément au programme de l'Organisation de libération de la Palestine et par l'organisation d'élections présidentielle et législatives. Nous poursuivons aussi la reconstruction dans la bande de Gaza afin d'apaiser les souffrances de notre peuple, de même que nos efforts pour obtenir la levée du blocus qui lui est imposé.

Nous continuons de tendre la main pour faire la paix. Cependant, la question qui se pose avec insistance est la suivante : quelqu'un au sein de l'équipe dirigeante d'Israël, Puissance occupante, veut-il une véritable paix et renoncer à l'état d'esprit hégémonique, expansionniste et colonisateur en reconnaissant les droits de notre peuple et en mettant fin à l'injustice historique qu'on lui a faite? Le rejet par Israël de ce qu'il a signé et son non-respect de ses obligations ont abouti à l'impasse actuelle.

L'État de Palestine, État observateur de l'ONU, statut pour lequel ont voté 138 pays, est sous occupation. L'Organisation de libération de la Palestine, le représentant unique et légitime du peuple palestinien, où qu'il se trouve, représente, par l'intermédiaire de son comité exécutif, le Gouvernement palestinien et le peuple palestinien. Le Conseil national palestinien est le Parlement de l'État de Palestine, et ce, conformément à la résolution 67/19 de 2012.

Nous continuons de compter sur la communauté internationale. Nous gardons encore l'espoir qu'elle prendra ses responsabilités. Nous rappelons en particulier aux États qui ont porté atteinte aux droits de notre peuple qu'ils doivent s'employer à mettre fin à ses souffrances. Nous appelons également les États qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'État de Palestine. Pourquoi? Quiconque a foi en la solution des deux États – et le monde entier parle de la solution des deux États – doit reconnaître les deux États, au lieu d'en reconnaître un seul et d'ignorer l'autre.

J'invite l'Assemblée générale, à sa soixante et onzième session, à proclamer 2017 année de la fin de l'occupation israélienne de notre territoire et de notre peuple. Cela est-il possible? En juin 2017, cela fera un demi-siècle que notre pays est occupé de manière abominable. J'appelle les membres à adopter un nouveau projet de résolution, faisant suite à la résolution 67/19 – par laquelle a été accordé à la Palestine le statut d'État non membre observateur en 2012 – et qui octroierait aux États observateurs le droit de déposer et d'adopter des projets de résolution. Ce n'est pas beaucoup. Je demande également aux membres d'appuyer les efforts déployés par l'État de Palestine pour améliorer le statut juridique et politique de la Palestine, en lui confiant d'autres responsabilités afin qu'elle puisse assumer la présidence de commissions et de groupes internationaux, sachant que nous aspirons, avec l'appui et le soutien des membres, à devenir membre à part entière des organisations internationales.

Compte tenu de tout cela, la communauté internationale est appelée, maintenant plus que jamais, à déployer tous les efforts possibles pour mettre fin à l'occupation par Israël du territoire de l'État de Palestine. Comme les membres le savent, il s'agit de la plus longue et aussi de la dernière occupation dans l'histoire contemporaine. Si la communauté internationale pouvait se montrer à la hauteur de ses capacités pour promouvoir les droits de notre peuple, garantir l'exercice de ces mêmes droits et mettre un terme à l'oppression et à l'injustice imposées à notre peuple depuis sept décennies, cela représenterait certainement une occasion de choix d'instaurer la paix, la stabilité et la coexistence dans notre région et entre les peuples palestinien et israélien. Cela créerait un avenir meilleur pour la génération actuelle et les générations futures. Ce serait un début et un fondement pour en finir avec l'extrémisme et la violence dans notre région et dans le monde.

J'espère du fond du cœur que l'occupation israélienne de notre territoire prendra fin, que nous pourrons vaincre le terrorisme, que les conflits actuels s'achèveront et que la paix régnera dans notre région et dans le monde entier. Notre peuple continuera d'ouvrir la porte à la paix et nous mettrons tout en œuvre pour apporter la liberté et l'indépendance à notre peuple. Nous resterons inébranlables sur notre terre et nous œuvrerons pour préparer l'avenir de la prochaine génération. J'espère que je n'aurai pas à prononcer la même allocution l'année prochaine. Notre responsabilité collective, c'est de veiller à ce que 2017 soit l'année de la fin de l'occupation. L'Assemblée s'acquittera-t-elle de cette responsabilité? Je l'espère sincèrement.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État de Palestine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M^{me} Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre de la Norvège.

M^{me} Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Solberg (Norvège) (parle en anglais) : La présente session de l'Assemblée générale se tient à un moment critique. Ces dernières années, nous avons été témoins de graves violations des principes mêmes sur lesquels l'Organisation des Nations Unies est fondée – des violations qui ont causé des souffrances humaines considérables et une insécurité généralisée. La Syrie, le Yémen, l'Ukraine et le Soudan du Sud en sont quelques exemples, mais la liste est encore longue. Cependant, dans le même temps, le monde a progressé, des pays se sont concertés, ont trouvé des compromis et ont pris des mesures conjointes, comme, par exemple, lorsque nous avons conclu l'Accord de Paris et adopté le Programme de développement

durable à l'horizon 2030 – la feuille de route pour notre coexistence et notre coopération futures.

Quelle doit donc être la suite des événements? Nous ne pouvons pas permettre que la peur guide notre action. Nous ne pouvons pas retourner à un monde de jeux à somme nulle, d'intérêts nationaux étriqués et de protectionnisme. Nous ne pouvons pas nous écarter d'un système fondé sur des règles qui nous protègent des affrontements et de l'imprévisibilité. Nous – la communauté internationale – devons nous rallier autour du système multilatéral avec une vigueur renouvelée. J'assure à l'Assemblée que la Norvège travaillera avec acharnement pour promouvoir le respect du droit international et pour trouver des solutions communes.

Mon propre continent, l'Europe, a joui d'une ère singulière de paix, de démocratie et d'échanges commerciaux. Néanmoins, nous sommes confrontés à présent à une situation complexe en matière de sécurité. Malheureusement, certains États ont choisi de ne pas respecter le droit international et poursuivent seulement des intérêts nationaux aux dépens d'autres pays. L'instabilité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord provoque des souffrances humaines considérables et conduit à l'extrémisme violent en Europe. Notre réaction ne devrait pas être de nous isoler; nous devons plutôt coopérer et trouver des solutions.

La situation humanitaire en Syrie ne peut tout simplement pas être tolérée. Les puissances mondiales et régionales doivent agir pour obtenir un cessez-le-feu durable et garantir l'accès humanitaire – dès maintenant. Le monde compte que le Conseil de sécurité et le Groupe international de soutien pour la Syrie obtiendront des résultats. Et nous ne devons pas nous concentrer uniquement sur la Syrie. Les conflits et les souffrances persistent ailleurs, et il faut en faire davantage pour trouver des solutions communes à des difficultés communes. À cet égard, j'ai un message pour le Président Abbas et le Premier Ministre Netanyahu, qui prennent respectivement la parole avant moi et après moi aujourd'hui. J'exhorte vivement les parties à contrer les menaces imminentes à la solution des deux États en appliquant les recommandations figurant dans le rapport du Quatuor.

Nous devons intensifier nos efforts pour nous attaquer aux conséquences humanitaires des crises actuelles. La Norvège continuera de fournir des niveaux records d'aide humanitaire – à la Syrie, au Soudan du Sud et ailleurs. Nous devons intensifier ensemble nos efforts de promotion de la paix et de la stabilité dans

un vaste éventail d'États fragiles et touchés par des conflits. Nous devons donner à l'Organisation des Nations Unies plus de moyens d'aider les pays qui sortent d'un conflit. Il nous incombe clairement de lutter contre le terrorisme et d'accroître nos efforts de prévention de l'extrémisme violent. Pour ce faire, nous devons travailler en étroite coopération avec la société civile, les femmes, les jeunes, les dirigeants religieux et les communautés locales.

Nous devons traduire les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité en mesures plus efficaces sur le terrain. Nous devons veiller à ce que les opérations de paix s'acquittent de leur mandat de protection des civils. L'exploitation et les atteintes sexuelles doivent cesser. Dans cette perspective, il faut que l'ONU applique la tolérance zéro et mène une action résolue. Les soldats de la paix des Nations Unies, les agents du développement et les intervenants humanitaires provenant d'un grand nombre de pays jouent un rôle décisif dans de nombreux pays, notamment au Mali et en République démocratique du Congo. Il faut leur donner les outils et moyens nécessaires. Je tiens à assurer l'Assemblée que la Norvège continuera de fournir une assistance notable sur le plan humanitaire et au profit du développement et d'appuyer la réforme des opérations de paix des Nations Unies.

Cependant, nous ne pouvons pas prévenir ou régler les conflits en n'en traitant que les conséquences. Nous devons également nous attaquer à leurs causes. Heureusement, dans certains endroits, nos efforts produisent des résultats tangibles. Après plus de cinq décennies de conflit, la paix n'est plus hors d'atteinte en Colombie. Je suis fier que la Norvège ait, en coopération avec Cuba, facilité le processus de paix. Ce sera un grand pas, un pas historique pour la région, et la Norvège continuera d'apporter un soutien diplomatique et pratique au processus de paix en Colombie durant la phase cruciale de sa mise en œuvre.

Les objectifs de développement durable sont une entreprise sans précédent. Ils nous donnent un plan d'étapes pour l'avenir que nous voulons, et nous sommes convenus de ne laisser personne de côté. Cela signifie que nous devons remédier aux inégalités et aux injustices sociales et protéger l'état de droit. Dans cette logique, il est également impératif d'autonomiser tant les femmes que les hommes. Nous devons consolider le pilier des Nations Unies qui a trait aux droits de l'homme, du point de vue financier comme politique. Il faut y voir un investissement important dans le futur.

Je tiens aussi à mettre l'accent sur le rôle joué par ceux qui défendent les droits des autres – des femmes, des minorités et des membres des groupes marginalisés. Les défenseurs des droits fondamentaux sont un contre-pouvoir essentiel dans toute société, et seuls les dirigeants faibles craignent les contre-pouvoirs.

Les objectifs de développement durable tendent tous à l'établissement de sociétés inclusives. Les sociétés inclusives ont de meilleurs résultats. Le droit à l'éducation et à la santé est crucial à cet égard. Aujourd'hui, plus de 263 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés, et le nombre va croissant. L'an dernier, avec les Présidents du Chili, de l'Indonésie, et du Malawi et le Directeur général de l'UNESCO, j'ai été à l'origine de la création de la Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde. Dimanche, la Commission a présenté un rapport intitulé « La génération de l'apprentissage », qui contient des recommandations à l'attention du Secrétaire général. Elle a souligné avec force pourquoi il est si vital de veiller à ce que le monde investisse dans l'éducation comme facteur essentiel de la croissance économique. Je suis parfaitement d'accord. Nous devons éviter une crise mondiale de l'apprentissage; ne rien faire à cet égard aurait de graves conséquences. Ensemble, nous devons investir davantage pour que nul ne soit laissé de côté. Tout un chacun devrait bénéficier de chances égales en matière d'apprentissage, et l'éducation des filles revêt une importance particulière. Lorsque les filles vont à l'école et reçoivent une éducation, il ne s'agit pas simplement de l'exercice d'un droit fondamental; c'est aussi une bonne chose pour l'économie. L'éducation mondiale restera l'une des grandes priorités de la politique de développement norvégienne.

M. Zamora Rivas (El Salvador), Vice-Président, assume la présidence.

Parmi les autres priorités de la Norvège figure le renforcement de la préparation aux épidémies et de la sécurité sanitaire mondiale par la mise au point de nouveaux vaccins aptes à prévenir de nouvelles flambées de maladies virales. La réalisation de cet objectif important nécessite des partenariats efficaces qui dépassent les frontières nationales et couvrent tous les secteurs de la société, de même que la mobilisation des ressources intérieures et des moyens du secteur privé. Les antibiotiques sauvent des millions de vie, mais la résistance antimicrobienne érode leur efficacité. Faute d'agir, nous pourrions arriver à un stade où les infections communes seraient à nouveau mortelles.

Nos petits-enfants pourraient succomber à des maladies auxquelles nos grands-parents survivaient. Les nouveaux défis sanitaires mondiaux appellent un resserrement de la coopération internationale. Je me félicite par conséquent que nous ayons su faire de la question un thème prioritaire des débats de cette semaine. Nous savons ce qu'il faut faire, il nous reste à l'appliquer chez nous.

À la fin de l'année dernière, la conférence de Paris sur le climat a marqué un tournant dans la lutte engagée pour sauver notre planète. Nous avons maintenant besoin d'une action efficace et concertée pour réduire les émissions et atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés. Nous avons pour ambition d'accomplir tout cela tout en garantissant des emplois décents et la croissance économique pour tous. Il faudra pour cela investir dans l'innovation et nous n'avons pas de temps à perdre.

Au cours des décennies à venir, les océans joueront un rôle encore plus grand dans l'économie mondiale. À l'heure actuelle, 17 % de l'ensemble des protéines animales consommées dans le monde sont extraites de la mer. Afin de répondre à une demande en hausse, la part de notre alimentation qui nous vient des océans devra sensiblement augmenter. Puisque les pêches de capture produisent peu de croissance, il nous faut plus d'aquaculture durable. À mesure que les échanges mondiaux continueront de croître, les besoins en termes de transport maritime se feront plus importants. Les océans sont déjà aussi une source majeure d'énergie. Cette ressource doit être exploitée davantage, de manière à répondre à la demande croissante d'énergies propres et renouvelables. En somme, les océans portent de grandes promesses d'avenir. L'économie bleue n'en est qu'à ses premiers pas. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer maintient un équilibre fragile entre des intérêts et besoins concurrents, ce qui nous permet de réaliser le potentiel des ressources marines, de protéger la biodiversité marine et de prévenir les conflits dans le domaine maritime.

L'adoption des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris témoigne de ce qui peut être accompli quand les pays s'associent pour trouver des compromis et agir. À l'époque de la mondialisation et de l'interdépendance, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur une coopération internationale efficace pour traiter la pauvreté, les conflits, les changements climatiques, les migrations et le terrorisme. Aucun gouvernement ne peut apporter à lui seul des solutions opérantes aux

difficultés que nous connaissons. Ce matin, la Norvège, de concert avec la Colombie, l'Éthiopie, le Ghana, l'Indonésie, la Jordanie et le Mexique, a présenté cinq recommandations à l'intention du nouveau secrétaire général, qui visent à promouvoir une ONU indépendante et crédible, apte à jouer un rôle de rassemblement et d'orientation. L'Organisation occupe une position unique dans l'ordre mondial multilatéral. Nous avons la responsabilité partagée de défendre un ordre mondial où les solutions soient trouvées par la négociation et dans le respect du droit international. La validité du mandat de l'Organisation demeure manifeste, mais celle-ci devra se réformer pour relever les défis qui s'annoncent.

Je tiens à remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon pour son travail acharné et les succès qu'il a obtenus dans divers domaines, y compris l'adoption des objectifs de développement durable. Le prochain secrétaire général devra continuer de défendre et de promouvoir l'ordre mondial multilatéral et se porter à la tête de la transformation qu'il faudra opérer pour garantir la stabilité mondiale et le développement durable pour tous. La Norvège l'appuiera dans cette entreprise.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Première Ministre de la Norvège de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État d'Israël.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Netanyahu (Israël) (*parle en anglais*) : Ce que je suis sur le point de déclarer va en étonner plus d'un : Israël est promis à un avenir radieux à l'ONU. Je suis sûr qu'entendre de telles paroles de ma bouche est d'autant plus surprenant que, depuis des années, à cette même tribune, je ne cesse de dénoncer l'obsession et le parti pris dont l'ONU fait preuve à l'encontre d'Israël.

Et l'ONU mérite chacun de ces reproches cinglants : par exemple, l'an dernier, l'Assemblée générale a adopté sans vergogne 20 résolutions contre l'État d'Israël, un État démocratique, alors qu'elle en a à peine adopté trois contre tous les autres pays de la planète. Israël, 20; le reste du monde, trois.

Et quid de la vaste plaisanterie que l'on appelle le Conseil des droits de l'homme qui, chaque année, condamne davantage Israël que tous les autres pays du monde réunis? Alors que les femmes sont systématiquement victimes de viol, de meurtre et d'esclavage dans le monde entier, quel est le pays que la Commission de la condition de la femme a décidé de condamner cette année? Israël, oui – Israël où les femmes sont pilotes de chasse, dirigent de grandes entreprises, sont doyennes d'universités, ont été présidentes de la Cour suprême – par deux fois –, présidente de la Knesset et Premier Ministre. Et le même cirque se poursuit à l'UNESCO, l'organe des Nations Unies chargé de préserver le patrimoine mondial. C'est à peine croyable, mais l'UNESCO vient de rejeter le lien vieux de 4000 ans qui unit le peuple juif à son lieu le plus saint, le mont du Temple. Il serait tout aussi absurde de rejeter le lien entre la Grande Muraille de Chine et la Chine.

L'ONU, qui à ses débuts représentait une force morale, est devenue une farce morale. Et par conséquent, s'agissant de la place d'Israël à l'ONU, on pourrait bien penser que rien ne changera jamais – et l'on aurait bien tort. Tout va changer, et beaucoup plus vite qu'on ne pourrait le penser. Et c'est dans cette même salle que la métamorphose aura lieu, parce que nombreux sont les gouvernements qui, chez eux, sont en train de changer d'attitude vis-à-vis d'Israël. Tôt ou tard, cela se répercutera sur la façon dont tout le monde vote, à l'ONU, concernant Israël.

De plus en plus de nations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine voient en Israël un partenaire de poids dans la lutte contre le terrorisme d'aujourd'hui et le développement des technologies de demain. Aujourd'hui, Israël entretient des relations diplomatiques avec plus de 160 pays, soit près de deux fois plus que lorsque j'étais Ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU, il y a quelque 30 ans. Ces liens s'élargissent et s'approfondissent tous les jours. Les dirigeants du monde sont de plus en plus conscients du fait qu'Israël est un pays puissant, doté de l'un des meilleurs services de renseignement au monde. Du fait de notre expérience sans égale et de nos compétences avérées dans la lutte

contre le terrorisme, nombreux sont les gouvernements qui nous demandent de les aider à préserver la sûreté de leurs pays.

Nombreux sont ceux qui souhaitent également profiter de l'ingéniosité israélienne dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'approvisionnement en eau, des cybertechnologies et dans le brassage qui mêle grands ensembles de données, connectivité et intelligence artificielle – ce brassage qui révolutionne notre monde. Israël est chef de file mondial en matière de traitement des eaux usées. Nous recyclons environ 90 % de nos eaux usées. C'est incroyable, non? Sachant que le deuxième pays sur la liste ne traite qu'environ 20 % de ses eaux usées, Israël est donc une grande puissance mondiale dans le domaine de l'eau. Lorsque le monde a soif – comme c'est le cas actuellement –, il n'y a donc pas meilleur allié qu'Israël.

Et si on parlait de cybersécurité? Voilà un problème qui touche tout le monde. Israël a beau ne représenter que 0,1 % de la population mondiale, l'an dernier nous avons attiré 20 % des investissements privés mondiaux dans le secteur de la cybersécurité. Si l'on analyse ce chiffre, cela signifie qu'Israël parvient à boxer dans une catégorie 200 fois plus lourde que la sienne; c'est plus qu'un record. Israël est donc aussi une puissance mondiale dans le domaine de la cybersécurité. Lorsque des hackers s'en prennent aux banques, aux avions, aux réseaux électriques et à tout et n'importe quoi, Israël peut apporter une aide indispensable. Si les gouvernements changent de ton vis-à-vis d'Israël, c'est parce qu'ils savent qu'Israël peut aider à les protéger, à les nourrir et à améliorer la vie de leurs populations.

Cet été, j'ai eu une occasion sans pareille de constater ce changement marqué lors d'une inoubliable visite dans quatre pays africains. C'était la première fois depuis plusieurs décennies qu'un Premier Ministre israélien se rendait en Afrique. Tout à l'heure, je dois rencontrer les dirigeants de 17 pays africains. Nous allons discuter de la façon dont la technologie israélienne peut contribuer à leurs efforts pour transformer leurs pays. En Afrique, les choses changent. En Chine, en Inde, en Russie et au Japon, la façon d'aborder Israël évolue également. Ces nations puissantes savent que, en dépit de la petite taille d'Israël, il peut faire une grosse différence dans de nombreux domaines qui sont importants pour elles.

Mais je vais maintenant créer une surprise plus grande encore. Le changement d'attitude le plus marqué à l'endroit d'Israël a lieu ailleurs. Il a lieu dans le monde

arabe. Nos accords de paix avec l'Égypte et la Jordanie sont toujours de robustes facteurs de stabilité dans un Moyen-Orient instable. Mais pour la première fois de ma vie, de nombreux autres États de la région ont reconnu qu'Israël n'était pas un ennemi. Ils ont admis qu'Israël était un allié. Nos ennemis communs sont l'Iran et l'État islamique d'Iraq et du Levant. Nos objectifs communs sont la sécurité, la prospérité et la paix.

Je suis convaincu que, au cours des prochaines années, nous œuvrerons de concert à atteindre ces objectifs, et que nous coopérerons ouvertement. C'est ce qui explique que les relations diplomatiques d'Israël sont en train de connaître rien moins qu'une révolution. Mais cette révolution ne doit pas nous faire oublier que notre alliance la plus chère, notre amitié la plus profonde, c'est avec les États-Unis d'Amérique que nous l'entretenons – la nation la plus puissante et la plus généreuse au monde. Notre lien indissoluble avec les États-Unis d'Amérique transcende les partis et la politique. Il reflète, par-dessus tout, l'appui massif du peuple américain à l'égard d'Israël, un appui qui atteint des niveaux record et pour lequel nous sommes profondément reconnaissants.

Quand l'ONU dénonce Israël, les États-Unis le défendent. L'un des piliers de cette défense est l'appui indéfectible que les États-Unis apportent à Israël ici à l'ONU. Je sais gré au Président Obama de son engagement en faveur de cette politique de longue date des États-Unis. En fait, la seule fois que les États-Unis ont opposé leur veto au Conseil de sécurité durant la présidence de Barack Obama a été en 2011 dans le cadre d'un projet de résolution contre Israël (voir S/PV.6484). Comme le Président Obama l'a, à juste titre, déclaré du haut de cette tribune, la paix ne se réalisera pas par des déclarations et des résolutions adoptées à l'Organisation des Nations Unies. Je pense que le jour n'est pas loin où Israël pourra compter sur l'appui de nombreux pays à l'ONU. Lentement mais sûrement, les jours où les ambassadeurs auprès de l'ONU condamnent systématiquement Israël touchent à leur fin.

Aujourd'hui, la majorité automatique contre Israël à l'ONU me rappelle l'incroyable histoire de Hiroo Onoda, un soldat japonais qui avait été envoyé aux Philippines en 1944. Il a vécu dans la jungle, mangeant ce qu'il trouvait et évitant d'être capturé. Il a fini par se rendre, mais pas avant 1974, 30 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pendant des décennies, Hiroo a refusé de croire que la guerre était finie. Alors qu'il se cachait dans la jungle, des touristes japonais se

baignaient dans les piscines d'hôtels de luxe américains à Manille, non loin de là. Enfin, heureusement, l'ancien commandant de Hiroo a été envoyé pour le persuader de sortir de la clandestinité. Ce n'est qu'alors que Hiroo a déposé les armes.

J'ai un message pour ceux qui sont présents ici aujourd'hui : qu'ils déposent les armes! La guerre contre Israël à l'ONU est finie. Peut-être que certains de ceux qui sont ici présents ne le savent pas encore, mais je suis convaincu qu'un jour, dans un avenir pas trop lointain, ils recevront également le message de leurs dirigeants, les informant que la guerre contre Israël à l'ONU est terminée. Oui, je le sais, il pourrait y avoir une tempête avant le calme. Je sais qu'on parle d'une action contre Israël à l'ONU avant la fin de l'année.

Compte tenu de l'histoire d'hostilité de l'ONU à l'égard d'Israël, y a-t-il quelqu'un qui pense réellement qu'Israël va laisser l'ONU déterminer notre sécurité et nos intérêts nationaux vitaux? Nous n'accepterons aucune tentative de la part de l'ONU de nous dicter des conditions. La route vers la paix passe par Jérusalem et Ramallah, et non par New York. Mais, indépendamment de ce qui se produira dans les mois à venir, j'ai toute confiance que, dans les années à venir, la révolution concernant la place d'Israël dans le concert des nations finira par arriver jusque dans cette salle.

Je suis tellement confiant, en fait, que je prédis que d'ici 10 ans, un Premier Ministre israélien se tiendra ici même où je me trouve aujourd'hui pour applaudir l'ONU. Mais je pose la question : pourquoi attendre 10 ans? Pourquoi continuer à stigmatiser Israël? Peut-être parce que certains ne comprennent pas que le parti pris obsessionnel contre Israël n'est pas seulement un problème pour mon pays, il s'agit d'un problème pour tous les autres pays aussi. Si l'ONU consacre tant de temps à condamner la seule démocratie libérale du Moyen-Orient, elle a beaucoup moins de temps pour s'occuper de la guerre, des maladies, de la pauvreté, des changements climatiques et de tous les autres problèmes graves dont souffre la planète.

La condamnation d'Israël par les États Membres a-t-elle permis d'éviter le massacre de 500 000 civils syriens? Le même Israël qui a traité des milliers de blessés syriens dans nos hôpitaux, y compris dans un hôpital de campagne que j'ai fait construire sur les hauteurs du Golan le long de la frontière avec la Syrie. Est-ce que le fait de dénigrer Israël aide les homosexuels qu'on pend à des grues en Iran? Ce même Israël où les homosexuels défilent fièrement dans nos rues et servent

dans notre Parlement, y compris, je suis fier de le dire, dans mon propre parti, le Likoud. La diabolisation d'Israël aide-t-elle les enfants affamés par la tyrannie brutale de la Corée du Nord? Israël, dont le savoir-faire agricole permet de nourrir ceux qui ont faim dans le monde en développement? Plus tôt l'obsession de l'ONU à l'égard d'Israël prendra fin, et mieux ce sera pour Israël, pour les autres pays et pour l'Organisation des Nations Unies elle-même.

Si les habitudes de l'ONU ont la vie dure, celles des Palestiniens l'ont encore plus. Le Président Abbas vient d'attaquer, du haut de cette tribune, la Déclaration Balfour. Il prépare une action en justice contre le Royaume-Uni du fait de cette déclaration de 1917, une déclaration qui a presque 100 ans! Si ce n'est pas s'accrocher au passé! Les Palestiniens pourraient tout aussi bien poursuivre l'Iran pour la proclamation de Cyrus, qui a permis aux Juifs de reconstruire leur Temple à Jérusalem il y a 2 500 ans. Tant qu'on y est, pourquoi pas une action collective des Palestiniens contre Abraham pour avoir acheté ce terrain à Hébron, où les pères et les mères du peuple juif ont été enterrés il y a 4 000 ans? C'est aussi absurde que cela. Intenter un procès au Gouvernement britannique pour la Déclaration Balfour? Il plaisante ou quoi? Et c'est pris au sérieux ici?

Le Président Abbas a attaqué la Déclaration Balfour, parce qu'elle reconnaît le droit du peuple juif à un foyer national en terre d'Israël. Lorsque l'Organisation des Nations Unies a appuyé la création d'un État juif en 1947, elle reconnut notre droit historique et moral à notre patrie. Pourtant, aujourd'hui, près de 70 ans plus tard, les Palestiniens refusent toujours de reconnaître ces droits – pas le droit à une patrie, pas le droit à un État, pas le droit à rien, en fait. C'est bien là le véritable nœud du conflit : le refus obstiné des Palestiniens de reconnaître l'État juif dans quelque frontière que ce soit. Il est manifeste que ce conflit n'est pas un conflit lié aux colonies. Il ne l'a jamais été.

Le conflit a fait rage pendant des décennies avant même qu'une seule colonie ne soit établie, lorsque la Judée, la Samarie et Gaza étaient toutes sous contrôle arabe. La Cisjordanie et la bande de Gaza étaient entre les mains des Arabes, et pourtant, ils nous attaquaient encore et encore. Et lorsque nous avons démantelé les 21 colonies de Gaza et nous sommes retirés de chaque centimètre carré de Gaza, nous n'avons pas obtenu la paix – nous avons été attaqués par des milliers de roquettes tirées depuis Gaza.

Le conflit fait rage, parce que pour les Palestiniens, ce qu'ils visent vraiment, c'est Haïfa, Jaffa et Tel-Aviv. Certes, la question des colonies est un vrai problème, qui peut et doit être résolu dans le cadre des négociations sur le statut final. Mais les colonies ni la création d'un État palestinien n'ont jamais été l'objet de ce conflit. L'objet de ce conflit a toujours été l'existence même d'un État juif, quelles qu'en soient les frontières. Israël est prêt, je suis prêt à négocier toutes les questions relatives au statut final. Toutefois, il y a une chose sur laquelle je ne négocierai jamais : notre droit à notre seul et unique État juif. Des applaudissements nourris pour le Premier Ministre d'Israël à l'Assemblée générale? Ma foi, le changement pourrait venir plus tôt que je ne le pensais.

Si les Palestiniens avaient dit oui à un État juif en 1947, il n'y aurait jamais eu de guerre, ni de réfugiés, ni de conflit. Et le jour où les Palestiniens diront enfin oui à un État juif, nous pourrions mettre un terme à ce conflit, une fois pour toutes.

Mais la véritable tragédie est que non seulement les Palestiniens sont pris au piège du passé, mais que leurs dirigeants empoisonnent également l'avenir. Que l'Assemblée imagine pour s'en rendre compte la journée typique d'un jeune Palestinien de 13 ans. Nous l'appellerons Ali. Ali se réveille et avant d'aller à l'école, il va s'entraîner au football avec son équipe qui porte le nom de Dalal Moughrabi, une terroriste palestinienne qui a tué 37 Israéliens qui se trouvaient à bord d'un bus. À l'école, Ali assiste à une cérémonie parrainée par le Ministère palestinien de l'éducation en l'honneur de Baha Alyan, qui a assassiné trois civils israéliens l'an dernier.

Sur le chemin du retour, Ali lève les yeux et voit une imposante statue érigée il y a quelques semaines par l'Autorité palestinienne en l'honneur d'Abou Soukar, qui a fait exploser une bombe en plein centre de Jérusalem, tuant 15 Israéliens innocents. Quand Ali arrive chez lui, il allume la télé et suit l'interview d'un responsable palestinien, Jibril Rajoub, qui déclare que s'il avait eu une bombe nucléaire, il l'aurait fait exploser au-dessus d'Israël ce matin-là.

Ali allume ensuite la radio et entend le conseiller du Président Abbas, Sultan Abou al-Einein, dire aux Palestiniens : « Égorgez les Israéliens partout où vous les trouverez. » Puis Ali ouvre sa page Facebook et lit un message publié récemment par le Fatah, le parti du Président Abbas, qualifiant le massacre des 11 athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich en 1972 d'acte

héroïque. Sur YouTube, Ali regarde un clip vidéo du Président Abbas lui-même, en train de dire : « Nous nous félicitons de chaque goutte de sang versée à Jérusalem. »

Pendant le dîner, Ali demande à sa mère ce qui se passerait s'il tuait un juif et était détenu dans une prison israélienne. Voici ce qu'elle lui répond. Elle lui répond qu'il recevrait des milliers de dollars chaque mois de la part de l'Autorité palestinienne. Et elle précise même que plus il tuerait de Juifs, plus il recevrait d'argent et que quand il sortirait de prison, l'Autorité palestinienne lui donnerait un emploi à coup sûr.

Tout cela est vrai. Cela arrive tous les jours, tout le temps. Malheureusement, Ali représente des centaines de milliers d'enfants palestiniens endoctrinés à la haine, à longueur de journée, en permanence. C'est de la maltraitance des enfants. Imaginons si c'étaient nos enfants qui subissaient ce lavage de cerveau. Imaginons ce qu'il faut comme efforts à un jeune garçon ou une jeune fille pour se libérer de cette culture de haine. Certains y parviennent, mais trop nombreux sont ceux qui n'y parviennent pas.

Comment pouvons-nous nous attendre à ce que ces jeunes Palestiniens appuient la paix quand leurs propres dirigeants empoisonnent leurs esprits en leur apprenant à s'opposer à la paix? En Israël, nous n'agissons pas ainsi. Nous éduquons nos enfants à la paix. En fait, mon gouvernement a récemment lancé un programme pilote pour rendre obligatoire l'apprentissage de l'arabe par les enfants juifs, afin que nous puissions mieux nous comprendre, afin que nous puissions coexister dans la paix. Bien entendu, en Israël comme dans toutes les sociétés du monde, il y a des éléments marginaux. Mais c'est notre réaction à ces éléments marginaux qui fait la différence.

Prenons le cas tragique d'Ahmed Dawabsha. Je n'oublierai jamais ma visite à Ahmed à l'hôpital, quelques heures seulement après l'attaque dont il avait été victime. C'était un tout petit garçon – en fait, un bébé. Il avait été grièvement brûlé. Ahmed a été victime d'un acte terroriste horrible commis par des Juifs. Il était couché, couvert de bandages et inconscient, alors que des médecins israéliens étaient à l'œuvre nuit et jour pour essayer de le sauver. Aucune parole n'aurait pu consoler ce petit garçon ou sa famille. Néanmoins, alors que j'étais à son chevet, j'ai dit à son oncle : « Ces gens ne font pas partie de notre peuple. Ce n'est pas notre façon d'agir. » Ensuite, j'ai ordonné que des mesures extraordinaires soient prises pour que

les assaillants d'Ahmed soient traduits rapidement en justice. Aujourd'hui, les Juifs israéliens accusés d'avoir attaqué la famille Dawabsha sont derrière les barreaux dans l'attente de leur procès.

Pour certains, cette histoire montre qu'il y a des extrémistes dans les deux camps et que les deux camps sont tout autant responsables de ce conflit qui semble interminable. Mais l'histoire d'Ahmed prouve en réalité tout le contraire. Elle illustre les différences profondes qui existent entre nos deux sociétés. En effet, quand les dirigeants israéliens condamnent les terroristes, tous les terroristes – arabes comme juifs –, les dirigeants palestiniens, eux, les glorifient. Quand Israël jette en prison les rares terroristes juifs qui sont parmi nous, les Palestiniens rémunèrent les milliers de terroristes qui sont parmi eux.

Alors, je voudrais dire ceci au Président Abbas : « Vous avez un choix à faire. Vous pouvez continuer à attiser la haine comme vous l'avez fait aujourd'hui, ou vous pouvez enfin combattre la haine et œuvrer avec moi pour instaurer la paix entre nos deux peuples. » J'entends dire, ici et là, que nombreux sont ceux qui ont renoncé à la paix. Je veux que l'on sache que moi, je n'ai pas renoncé à la paix.

Je reste engagé en faveur d'une vision de paix fondée sur deux États pour deux peuples. Je crois qu'aujourd'hui, plus que jamais, les changements en cours dans le monde arabe nous offrent une occasion sans précédent d'avancer sur la voie de la paix. Je tiens à saluer le Président égyptien, M. Al Sisi, pour ses efforts en faveur de la paix et de la stabilité dans notre région.

Israël voit d'un bon oeil l'esprit de l'Initiative de paix arabe et est favorable à un dialogue avec les pays arabes pour promouvoir la paix de manière plus générale. Je pense que pour pouvoir parvenir à cette paix générale, les Palestiniens doivent y participer. Je suis prêt à entamer des négociations pour y parvenir dès aujourd'hui – pas demain, pas la semaine prochaine, aujourd'hui.

Le Président Abbas s'est exprimé ici, il y a une heure. Au lieu de ce dialogue de sourds, ne serait-il pas préférable de nous parler l'un à l'autre? Monsieur le Président Abbas, au lieu d'invectiver contre Israël à l'ONU, à New York, je vous invite à parler au peuple israélien à la Knesset, à Jérusalem. Et je viendrais volontiers prendre la parole devant le Parlement palestinien à Ramallah.

Israël veut la paix avec tous ses voisins, mais il sait aussi que l'ennemi numéro un de la paix sont les forces extrémistes de l'islam. La piste sanglante du fanatisme islamiste traverse tous les continents représentés ici. Elle passe par Paris et Nice, Bruxelles et Bagdad, Tel-Aviv et Jérusalem, le Minnesota et New York. De Sydney à San Bernardino, nombreux sont ceux qui ont souffert de la barbarie islamiste : chrétiens, juifs, femmes, homosexuels, yézidis, Kurdes et tant d'autres.

Pourtant, ceux qui payent le plus lourd tribut sont sans doute des musulmans innocents – des centaines de milliers d'entre eux ont été impitoyablement massacrés, des millions sont devenus du jour au lendemain des réfugiés aux abois, et des dizaines de millions ont été brutalement asservis. La défaite des islamistes sera donc une victoire pour toute l'humanité, mais elle serait surtout une victoire pour les nombreux musulmans qui veulent vivre sans crainte, dans la paix et l'espoir.

Mais pour vaincre les forces de l'islam radical, nous devons mener un combat sans relâche. Nous devons les combattre dans le monde réel, mais aussi dans le monde virtuel. Nous devons démanteler leurs réseaux, perturber leur financement, discréditer leur idéologie. Nous pouvons les vaincre et nous les vaincrons. Le médiévalisme n'est jamais compatible avec la modernité. L'espoir est plus fort que la haine, la liberté plus puissante que la peur. Nous sommes capables de relever le défi.

Israël mène cette bataille décisive contre les forces extrémistes de l'islam au quotidien. Nous protégeons nos frontières face à l'État islamique. Nous empêchons la contrebande d'armes orchestrée par le Hezbollah au Liban. Nous déjouons les attaques terroristes palestiniennes en Cisjordanie. Nous prévenons les tirs de missile en provenance de la bande de Gaza contrôlée par le Hamas.

Le Hamas est cette organisation terroriste cruelle – incroyablement cruelle – qui refuse obstinément de rapatrier trois de nos concitoyens et les corps de deux de nos soldats tombés au combat, Oron Shaul et Hadar Goldin. Les parents de Hadar Goldin, Leah et Simcha Goldin, sont ici avec nous aujourd'hui. Ils ne demandent qu'une chose : pouvoir enterrer leur fils bien-aimé en Israël. Tout ce qu'ils demandent est simple : pouvoir se recueillir devant la tombe de leur fils, Hadar, en Israël, mais le Hamas refuse. Il n'en a que faire. Je demande à chacun de se tenir aux côtés des parents de Hadar, avec nous, avec tout ce qui est décent dans notre monde, contre l'inhumanité du Hamas, qui représente tout ce

qui est indécent et barbare. Le Hamas brise toutes les règles humanitaires écrites. Couvrons-le d'opprobre.

La plus grande menace pour mon pays, pour notre région, et finalement pour le monde entier demeure le régime islamique extrémiste de l'Iran. L'Iran appelle publiquement à l'anéantissement d'Israël. Il menace les pays du Moyen-Orient et parraine le terrorisme dans le monde entier. Cette année, l'Iran a effectué des tirs de missiles balistiques en violation flagrante de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité. Il a étendu ses activités en Iraq, en Syrie et au Yémen. L'Iran, principal parrain du terrorisme dans le monde, poursuit la construction de son réseau mondial de terreur. Ce réseau terroriste s'étend désormais sur cinq continents. Ce que je veux dire par là, c'est que la menace que l'Iran pose pour nous tous n'a pas disparu et demeure présente. Dans les années à venir, il va nous falloir déployer des efforts unis et soutenus pour faire reculer l'agression et la terreur iraniennes. À un an de moins de la levée des restrictions nucléaires imposées à l'Iran, je tiens à dire clairement qu'Israël ne permettra pas au régime terroriste iranien de mettre au point des armes nucléaires – ni maintenant, ni dans une dizaine d'années, jamais.

Je prends la parole aujourd'hui devant l'Assemblée alors que l'ancien Président israélien, Shimon Peres, est entre la vie et la mort. Shimon est un des pères fondateurs d'Israël, un de ses hommes d'État les plus courageux, un de ses dirigeants les plus respectés. Je sais que l'Assemblée se joindra à moi et au peuple israélien pour lui souhaiter un prompt rétablissement. J'ai toujours admiré son optimisme sans bornes, et comme lui, je suis plein d'espoir.

Je suis plein d'espoir parce qu'Israël est capable de se défendre contre toute menace. Je suis plein d'espoir parce que la bravoure de nos soldats, hommes et femmes, est inégalée. Je suis plein d'espoir parce que je sais que les forces de la civilisation finiront par triompher des forces de la terreur. Je suis plein d'espoir parce qu'à l'ère de l'innovation, Israël est la nation de l'innovation par excellence et connaît un essor inédit. Je suis plein d'espoir parce qu'Israël œuvre inlassablement pour l'égalité et la prospérité de tous ses citoyens : juifs, musulmans, chrétiens, druzes, tous. Et je suis plein d'espoir parce que malgré tous les sceptiques, je suis convaincu qu'au cours des années à venir, Israël forgera une paix durable avec tous ses voisins.

Je suis rempli d'espoir concernant ce qu'Israël peut accomplir parce que j'ai vu ce qu'Israël a

déjà accompli. En 1948, l'année de l'indépendance d'Israël, notre population était de 800 000. Notre principal produit d'exportation était l'orange. On disait alors mon pays trop petit, trop faible, trop isolé et démographiquement en infériorité numérique pour survivre, et a fortiori prospérer. Les sceptiques ont eu tort à l'époque, et aujourd'hui encore ils se trompent sur Israël. La population d'Israël a décuplé. Notre économie est 40 fois plus forte. Aujourd'hui, notre premier poste d'exportation est la technologie, celle qui alimente les ordinateurs du monde, les téléphones portables, les voitures et bien plus encore.

L'avenir appartient à ceux qui innovent, et c'est pourquoi l'avenir appartient aux pays tels qu'Israël. Israël veut créer des partenariats pour tirer parti de cet avenir. J'appelle donc toutes les personnes présentes à se rallier à Israël, à coopérer et à rêver avec Israël, à rêver de l'avenir que nous pouvons construire ensemble – un avenir de progrès à couper le souffle, un avenir de sécurité, de prospérité et de paix, un avenir d'espérance pour toute l'humanité, un avenir où même à l'ONU, même dans cette salle, Israël occupera enfin, inéluctablement, la place qui lui revient de droit parmi les nations.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État d'Israël de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Serge Telle, Chef du Gouvernement de la Principauté de Monaco

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef du Gouvernement de la Principauté de Monaco.

M. Serge Telle, Chef du Gouvernement de la Principauté de Monaco, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Serge Telle, Chef du Gouvernement de la Principauté de Monaco, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Telle (Monaco) : Comme nous l'avons entendu depuis le début de cette semaine, nous sommes ici les représentants d'un monde en crise, un monde blessé par les guerres, divisé par les inégalités, bouleversé par les déplacements de populations qui se multiplient. Un

monde meurtri par la faim et la maladie, déchiré par la violence, endeuillé par le terrorisme. Nous sommes aussi les représentants d'un monde menacé par le réchauffement climatique, fragilisé par les atteintes à la biodiversité, ébranlé par des périls nouveaux, comme l'acidification des océans ou la fonte du permafrost.

De ce monde, nous sommes responsables à double titre. Nous le sommes en tant qu'être humain, car ces drames n'ont qu'un seul coupable : l'homme et son insatiable appétit de puissance. De la raréfaction des terres agricoles aux terres englouties par la montée des eaux jusqu'aux villes écrasées par les bombes, c'est toujours ce même désir de puissance qui est à l'origine de la violence du monde. C'est pourquoi nous en sommes tous responsables. Mais nous sommes aussi ici, dirigeants des nations unies dans cette enceinte, responsables de l'avenir du monde. C'est à nous, et à notre Assemblée, de trouver les réponses aux souffrances, aux injustices et aux inquiétudes qui nous assaillent.

Depuis 71 ans, l'ONU a prouvé qu'elle était capable de se saisir de ces problèmes et d'offrir aux peuples du monde des solutions de paix et de coopération. Des solutions durables. Au cours de ces dix dernières années, sous la conduite du Secrétaire général, que je salue, l'ONU a été à la pointe de tous les combats. Grâce au Secrétaire général, des progrès considérables ont été accomplis en matière de développement durable, avec l'adoption, il y a un an, du Programme 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable; avec l'adoption également en décembre, d'un accord majeur, l'Accord de Paris sur le climat.

Ces progrès doivent aujourd'hui nous inspirer et nous conforter dans notre détermination. Face aux contradictions de ce monde, l'Organisation des Nations Unies, et je le rappelle, est le seul lieu où une action globale et cohérente est possible. C'est le seul lieu où les intérêts contradictoires peuvent se rencontrer pacifiquement, dans un esprit de progrès. C'est le seul lieu où la responsabilité du genre humain peut prendre le pas sur l'ambition des individus. Ici, et nulle part ailleurs, l'humanité a rendez-vous avec son histoire, avec son avenir, et avec le jugement que nos enfants porteront sur elle.

La Principauté de Monaco, sous l'impulsion de son Prince Souverain, le Prince Albert II, est engagée totalement dans cette logique multilatérale, seule à même de traiter les grands sujets à notre ordre du jour. J'en retiendrai trois, essentiels, qui concentrent aujourd'hui la plupart des défis de ce monde.

Le premier, bien entendu, est celui des réfugiés et des migrants, sujet qui a occupé une bonne part du début des travaux de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Nous connaissons tous ici les tragédies qui frappent tant de populations civiles, en Afrique et au Moyen-Orient, notamment. Et nous connaissons particulièrement la situation des populations syriennes, les 300 000 victimes de ce conflit, et le drame des survivants, pris en étau entre la violence d'un État et la barbarie des terroristes. Chaque mois, chaque semaine, chaque jour, la Méditerranée se fait le linceul de dizaines de femmes, d'enfants et d'hommes prêts à tout pour échapper à leur sort, mais auxquels nous, nous peinons à apporter le peu qu'ils demandent : la sûreté, la subsistance et l'espoir d'un avenir meilleur.

Cette mer Méditerranée à laquelle Monaco est attachée, cette mer tout à la fois lien et frontière entre tant d'univers, est une fois encore au cœur de l'un des principaux enjeux de ce siècle naissant. La Méditerranée, aujourd'hui doit nous aider à comprendre que les drames de ses rivages ne sont pas ceux de mondes qui s'affronteraient, mais bien ceux d'un même monde, le nôtre. Quelle que soit notre situation matérielle, quel que soit le lieu où nous habitons, nous ne pourrions échapper aux malheurs de la terre et des hommes. Qu'il s'agisse de guerre ou de montée des eaux, de famine, de tempête ou de fanatisme, notre interdépendance est désormais totale, et pour citer John Donne, « ne nous demandons (donc) pas pour qui sonne le glas, c'est toujours pour nous qu'il résonne ».

C'est le sens même de l'ONU et de sa Charte de proclamer notre commune humanité, quelles qu'en soient les difficultés. À cet égard, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1) que nous venons d'adopter rappelle heureusement les principes au nom desquels agir, ainsi que les obligations morales et juridiques auxquelles nous devons tous souscrire. À cet égard, une attention particulière doit être accordée aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille. Mais pour autant, de nombreuses populations vivent dans des écosystèmes dégradés, qui menacent jusqu'à leurs conditions de survie. Selon les dernières projections de l'Organisation des Nations Unies, il pourrait y avoir 250 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050. Ainsi, demain, les dégradations de l'environnement pourraient être la première cause des migrations. D'où l'importance de la préservation de notre environnement et de la mise en œuvre d'un développement durable pour tous. Il s'agit d'un engagement majeur pour Monaco, pour le

Prince souverain Albert II, qui depuis plus de 20 ans s'est personnellement engagé en ce sens, à la fois dans toutes les enceintes internationales où ces sujets étaient débattus comme sur le terrain, au plus près des populations concernées.

Concilier les impératifs de développement et ceux de préservation de la Terre pour permettre à une population de huit ou neuf milliards de personnes dans quelques années de vivre ensemble, sera le grand défi de notre siècle. Cela passe d'abord par la préservation du climat.

L'Accord de Paris, pour lequel la Principauté a milité a marqué une avancée essentielle. Monaco y deviendra partie d'ici à la fin de l'année, dès que son Assemblée législative aura adopté la loi de ratification nécessaire.

Je rappelle en outre que Monaco s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % à l'horizon 2030 par rapport à 1990.

Malgré sa faible responsabilité dans les émissions globales, notre pays a l'ambition d'être un précurseur dans le déploiement des modes de déplacement et de consommation énergétiques innovants. En plus de préserver notre patrimoine commun, en plus de limiter les pollutions, l'utilisation d'énergies renouvelables inépuisables permettra de rompre avec certains monopoles qui génèrent aujourd'hui encore inégalités et déstabilisation de notre monde. Cette transition énergétique a un coût. Mais nous sommes convaincus que ce coût n'est que peu de choses au regard de ce que seraient les conséquences de l'inaction. C'est pourquoi Monaco continuera à s'engager en faveur de la pérennité des financements du Fonds vert pour le climat.

Le réchauffement climatique a plusieurs conséquences, toutes dramatiques; l'une d'entre elles est liée à la situation des océans. Comme nous le savons, les surfaces maritimes sont aujourd'hui gravement négligées, alors même qu'elles jouent un rôle déterminant pour notre avenir à tous. Il s'agit d'un sujet sur lequel l'engagement de Monaco est très ancien. Il remonte au Prince Albert 1er, qui fut l'un des fondateurs de l'océanographie moderne, il y a plus de 100 ans. Depuis lors, la Principauté s'est mobilisée à chaque fois qu'il a été question de l'avenir de nos mers. Elle l'a fait en 2009, en accueillant 150 scientifiques internationaux qui signèrent la Déclaration de Monaco, première alerte mondiale sur l'acidification des océans. Elle l'a fait en prenant dans les enceintes compétentes diverses

initiatives ciblées, comme celle qui a permis de sauver le thon rouge en Méditerranée. Elle l'a fait à travers l'appel lancé par le Prince Albert II, lors de l'Assemblée générale de 2013, en faveur de l'intégration d'un objectif de développement durable dédié aux océans dans le Programme 2030. Elle le fait encore, mois après mois, en contribuant au développement d'aires marines protégées côtières et à la mise en place future de réseaux d'aires marines protégées en haute mer, convaincue que ces solutions de préservation portent en elles des effets extrêmement positifs pour les écosystèmes comme pour les populations directement ou éventuellement concernées. De même, la Principauté de Monaco s'est mobilisée dans les négociations très importantes qui se déroulent aujourd'hui à l'ONU autour des enjeux de la biodiversité au-delà des juridictions nationales.

Tous ces sujets constituent pour la Principauté un engagement essentiel. Tous ces sujets prennent en compte une préoccupation première, qui est l'invention de notre avenir commun. C'était par leur capacité à dominer la nature et à la transformer que nos aïeux se sont développés et ont assuré l'avenir de leurs enfants. Or, il nous faut désormais admettre que ce sera par notre capacité à protéger la nature et à accepter ses règles que nous pourrions nous accomplir et construire un avenir pour l'humanité. Ce changement de modèle bouleverse nos cadres de pensée. Il mettra bien évidemment du temps à s'imposer, à supplanter dans nos esprits les schémas traditionnels qui ont façonné notre monde et ses habitants depuis des millénaires.

Ce qu'il nous faut donc aujourd'hui accomplir, c'est un changement de civilisation. Mais nous ne pourrions avancer dans cette direction qu'avec l'humanité tout entière, avec ses rêves comme avec ses désirs. Le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation* de l'UNESCO met en évidence une priorité, celle de l'éducation : 40% des enfants de 15 ans n'ont aujourd'hui que des connaissances élémentaires sur les problématiques environnementales. C'est la troisième actualité de l'Organisation sur laquelle je veux insister devant l'Assemblée maintenant.

Plus que jamais, l'UNICEF, dont nous célébrons cette année le soixante-dixième anniversaire, doit jouer un rôle central dans la solution des problèmes de notre monde. À l'heure où les femmes subissent encore tant de violences et de discriminations, alors que les violences sexuelles se multiplient de manière insupportable, nous devons soutenir l'action indispensable de cette organisation. Je tiens à cet égard à réitérer le plein

soutien de la Principauté de Monaco aux objectifs des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, tant en ce qui concerne la protection des femmes en temps de conflit que le renforcement de leur rôle dans le maintien, le rétablissement et la consolidation de la paix. Dans ce monde instable et injuste, nous savons que l'éducation, et en particulier celle des jeunes filles, est la solution à de très nombreux problèmes. C'est par les femmes que progressent les valeurs de tolérance et de respect. C'est donc l'éducation des jeunes filles, et plus largement l'éducation de tous les enfants à l'égalité, qui doit être une priorité pour tous.

La force de l'ONU est de réunir les États au service du bien commun. Ce bien commun est aujourd'hui encore à l'ordre du jour de l'Assemblée. Il passe par une meilleure prise en charge des réfugiés et des migrants. Il passe par la protection de la planète. Il passe par l'éducation des enfants et l'instauration d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes. C'est dans cette direction que Monaco s'inscrira. Fidèle à ses valeurs, à son histoire et à ses engagements, la Principauté continuera avec détermination à avancer dans cette voie avec l'ensemble de la communauté internationale pour un avenir meilleur.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef du Gouvernement de la Principauté de Monaco de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Serge Telle, Chef du Gouvernement de la Principauté de Monaco, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil des ministres de la République libanaise.

M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter M. Peter Thomson de

son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Qu'il me soit permis également de remercier M. Mogens Lykketoft pour ses efforts inlassables tout au long de sa présidence de la soixante-dixième session. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Nous le remercions de son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation (A/71/1) et de la priorité élevée qu'il a accordée aux questions du Moyen-Orient et du Liban.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer l'engagement du Liban à jouer son rôle dans la réalisation des nobles objectifs de l'Organisation des Nations Unies. Mon pays a eu l'honneur d'être l'un de ses Membres fondateurs. Les principaux objectifs de l'ONU sont de maintenir la paix et la sécurité, de promouvoir la paix dans le monde, d'assurer le droit des peuples à l'autodétermination et de garantir le respect des droits de l'homme.

En 2016, nous avons été les témoins d'immenses efforts internationaux pour mobiliser la bonne volonté, réduire le nombre de conflits armés et renforcer les communautés. Ces efforts ont été déployés soit sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, soit grâce à sa contribution, le but étant d'améliorer les capacités de la communauté internationale de relever les défis sans précédent qui caractérisent notre époque. La signature par 175 États de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, en avril, et la tenue du Sommet humanitaire mondial, en mai à Istanbul, ont peut-être constitué les événements les plus louables.

Le Liban souligne la nécessité de réactiver et de revitaliser le rôle de l'Assemblée générale afin qu'elle puisse aborder plus efficacement les questions qui préoccupent l'ensemble de l'humanité. Le Liban regrette que le Conseil de sécurité ait à maintes reprises échoué à mettre fin aux conflits qui font rage dans de nombreux pays. Le Liban souligne qu'il importe de réformer le Conseil de sécurité de façon qu'il reflète les réalités politiques, économiques et démographiques les plus récentes qui apparaissent dans notre monde.

Mon pays connaît actuellement une grave crise politique, dont l'aspect le plus saillant est l'incapacité du Parlement d'élire, depuis deux ans et demi, un Président de la République. La crise a abouti à la quasi-paralysie du corps législatif et au ralentissement du travail de l'exécutif. Elle a également nui à notre situation économique.

Tous les pays qui se considèrent comme étant des frères et des amis du Liban – tous ceux qui connaissent bien le contexte libanais – sont bien conscients des spécificités de la situation politique dans mon pays et de la mesure dans laquelle elle est influencée par des facteurs externes. La polarisation régionale aiguë constitue le principal facteur externe, car elle s'est transformée en un conflit ouvert dans toute la région. Le réalisme nous oblige à reconnaître que la solution au problème de la vacance présidentielle ne relève pas uniquement des Libanais. J'engage donc tous les amis et partisans du Liban et tous ceux qui souhaitent vivement éviter l'apparition d'une nouvelle zone de tension au Moyen-Orient à aider les Libanais à élire le Président de leur pays. L'élection d'un nouveau Président aidera à rééquilibrer nos institutions constitutionnelles et à protéger le modèle libanais de coexistence, le dernier modèle fondé sur la pluralité qui survive au Levant.

Nous réaffirmons que l'horrible guerre en cours en Syrie a provoqué une crise de déplacements qui a imposé au Liban un fardeau insupportable, car il dépasse nos capacités. Mon pays, avec sa superficie limitée, accueille un nombre de déplacés syriens équivalant à un tiers de notre population. Nous faisons notre devoir humanitaire en faveur de toutes ces personnes, avec nos ressources limitées et un soutien insuffisant de la communauté internationale. Nous sommes déçus par le niveau de la réponse internationale à nos besoins en tant que pays d'accueil – une réponse qui n'est pas à la hauteur des annonces de contributions ni de la bonne volonté exprimée tant de fois.

Le Liban ne peut pas assimiler davantage de personnes déplacées et il ne le fera pas. Le Liban exhorte les Nations Unies à élaborer une vision d'avenir globale pour la réinstallation, dans des zones à l'intérieur de la Syrie, des déplacés syriens vivant sur notre territoire et à travailler avec les parties concernées afin de transformer cette vision d'avenir en un plan pouvant être réalisé dès que possible. Alors que nous attendons la mise en œuvre d'un tel plan, nous soulignons encore une fois la nature temporaire de la présence de Syriens au Liban. Je tiens à déclarer que le Liban n'est pas un pays d'asile permanent. Le Liban est la patrie des Libanais et seulement des Libanais.

Le Liban continue de souffrir de la menace du terrorisme. Le Liban affronte directement le terrorisme – un affrontement auquel nous avons payé un lourd tribut, au prix de la vie de nos soldats, de nos civils et de nos enfants. Nous nous engageons à lutter

contre ce fléau sous toutes ses formes. Nous mettons l'accent sur l'importance de la coopération régionale et internationale pour cette lutte.

Nous pensons que les tendances isolationnistes de certaines communautés – qui se retranchent derrière des murs de séparation et qui incitent de façon malsaine à l'islamophobie – visent un islam qui est brandi et promu de manière trompeuse par des terroristes afin de justifier leurs crimes. Ces tendances isolationnistes ne représentent pas une panacée contre le terrorisme. Elles favorisent plutôt l'apparition de tendances violentes, extrémistes et racistes, qui depuis longtemps sont rejetées par les démocraties avancées. La lutte contre le terrorisme est un processus de longue haleine qui exige des efforts considérables à tous les niveaux. Pour venir à bout de ce problème, il faut au préalable éliminer les causes profondes du phénomène terroriste et les facteurs qui contribuent à l'alimenter. Nous devons nous attaquer aux privations et à l'injustice, qui sont un terreau fertile pour l'extrémisme, en satisfaisant aux exigences légitimes des populations en matière de liberté, de dignité et d'égalité et en rejetant toutes les formes de violence et d'exclusion.

À l'occasion du dixième anniversaire de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1701 (2006), le Liban réaffirme son attachement à cette résolution et à toutes ses dispositions. Encore une fois, le Liban demande à la communauté internationale d'obliger Israël à cesser ses violations de la souveraineté libanaise, à coopérer pleinement avec les forces de maintien de la paix des Nations Unies – la Force intérimaire des Nations Unies au Liban – à délimiter le reste de la Ligne bleue et à se retirer de la partie nord de Ghajar, des fermes de Chebaa et des collines de Kfar Chouba.

Le Liban réaffirme sa forte détermination à préserver l'ensemble de ses droits sur ses ressources hydriques et naturelles, y compris le pétrole et le gaz, au sein de sa zone économique exclusive. Il a demandé au Secrétaire général, lors de la visite que celui-ci a effectuée à Beyrouth en mars dernier, d'exercer ses bons offices pour régler la question de la délimitation de la zone économique exclusive entre le Liban et Israël. Nous attendons avec intérêt qu'il joue un rôle accru dans ce domaine.

Nous condamnons la poursuite par Israël de son occupation du territoire palestinien et son blocus de la bande de Gaza, ainsi que son obstruction aux efforts déployés pour reconstruire ce qui a été détruit durant l'agression israélienne de l'été 2014. Nous appelons à ce

que le principe de responsabilité juridique soit appliqué aux crimes de guerre commis par Israël, de manière à éviter que ces crimes restent impunis.

Nous accusons Israël de saboter toutes les tentatives de parvenir à un règlement pacifique et soulignons la nécessité d'une solution juste, globale et durable au conflit, sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, du mandat de la Conférence de Madrid, notamment le principe de l'échange de territoires contre la paix, et de l'Initiative de paix arabe. Nous insistons en outre sur le droit des réfugiés palestiniens à rentrer chez eux, conformément aux résolutions internationales.

Au moment même où je m'exprime devant l'Assemblée, un cycle de violence majeur continue de faire rage dans le Levant arabe, entraînant la destruction de maisons et de moyens de subsistance, d'hôpitaux et de lieux de culte. Des communautés sont déracinées de leurs terres et précipitées dans l'abîme d'un avenir inconnu. De grands cités sont réduites en ruine et rayées de la carte au mépris de leur importance historique ou de la valeur de leur patrimoine humain.

Nous engageons de nouveau toutes les puissances influentes à cesser de procrastiner et d'hésiter et à assumer leurs responsabilités en agissant avec détermination pour arrêter le bain de sang et rétablir la sécurité et la stabilité dans notre région. Nous demandons à chacun de se joindre activement et sans réserve à la lutte contre le terrorisme obscurantiste. Nous mettons en garde contre les dangers associés aux mesures tendant à falsifier des cartes géographiques, démolir des entités existantes et modifier la nature démographique des collectivités ou menacer leur cohésion sociale et leur diversité religieuse.

Nous estimons qu'il faut avant tout, pour renforcer la stabilité et éliminer les foyers d'extrémisme au Moyen-Orient, satisfaire à l'exigence légitime de la population qui consiste à vivre dans l'indépendance, la dignité et la liberté, et trouver une solution juste en ce qui concerne la cause palestinienne. Nous tenons à souligner qu'il importe d'établir entre les pays de la région des relations pacifiques, qui soient fondées sur des rapports de bon voisinage, le respect de la souveraineté des autres pays et le principe de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Nous appelons à la promotion d'une culture de paix et de dialogue pour protéger les oasis de diversité dans le Levant.

Au milieu de l'ouragan de violence qui balaie le Levant, où tout est en mouvement, et tandis que des déplacés quittent leur maison et leur collectivité par vagues incessantes, une petite entité du nom de Liban se tient droite face aux répliques de la crise qui ravage tout autour d'elle, et offre au monde un autre modèle que celui qui a pour but de prouver l'incapacité de la région à tolérer la possibilité d'une coexistence entre différentes entités.

Le Liban est une étoile qui brille, un exemple d'affinité entre diverses obédiences et un modèle diamétralement opposé à la notion d'un État raciste monochrome qui rejette toutes les autres couleurs. Il est un laboratoire de partenariat à une époque où sectes, nationalités et ethnies se battent entre elles et où les populations fuient leur pays. Néanmoins, ce modèle n'est pas assez solide sur le plan politique et a besoin que le monde lui tende la main. D'ici là, le peuple libanais restera au cœur du Levant opprimé – fermement décidé à vivre ensemble dans un État unifié.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil des ministres de la République libanaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Haider Al Abadi, Premier Ministre de la République d'Iraq

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va entendre à présent une allocution du Premier Ministre de la République d'Iraq.

M. Haider Al Abadi, Premier Ministre de la République d'Iraq, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Haider Al Abadi, Premier Ministre de la République d'Iraq, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Al Abadi (Iraq) (*parle en arabe*) : Il y a un an, alors que je me tenais à cette tribune (A/70/PV.21), de vastes zones du territoire iraquien étaient occupées par l'organisation terroriste Daech. Aujourd'hui, alors que je me tiens à nouveau ici devant l'Assemblée, je suis en mesure de déclarer que l'Iraq est en train d'être libéré et que les Iraquiens ont pu reprendre le contrôle de l'essentiel de leurs terres et de leurs villes, grâce à

l'unité et à la détermination dont ils ont su faire preuve. Nous nous employons actuellement à libérer Ninawa, la dernière province encore aux mains de Daech, où nous avons repris des zones majeures. Elle devrait être totalement libérée d'ici à la fin de l'année.

Je tiens aussi à signaler qu'aujourd'hui nos forces héroïques ont libéré la ville d'Al-Sharqat, dans la province de Salahaddin, ainsi que d'autres zones et grandes villes voisines. Cela témoigne de la grande confiance et des capacités considérables de nos forces, qui bénéficient du plein appui des résidents locaux. Je salue tous les vaillants soldats qui œuvrent à libérer l'Iraq pacifique des mains de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Nous avons proclamé 2016 année de libération et de victoire. Notre objectif fondamental consiste à libérer notre peuple et notre terre et à protéger les civils contre l'EIIL, qui ruine tous les aspects de la vie courante et détruit des monuments archéologiques de la civilisation antique de Mésopotamie.

Aidés de nos amis de la communauté internationale, nous avons entamé la mise en œuvre de programmes destinés à assurer le retour des déplacés dans les zones libérées. Dans ce contexte, nous avons élaboré un programme intégré de stabilisation et de prestation de services, notamment pour ce qui concerne l'eau, l'électricité, les écoles et les hôpitaux. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'apporter un appui renforcé à la prise en charge et au retour des déplacés, en particulier au vu de la bataille à venir pour libérer totalement Ninive et de la hausse attendue du nombre de déplacés. Nous remercions tous ceux qui se tiennent aux côtés de notre peuple face aux difficultés qu'il rencontre en matière d'économie et de sécurité, et nous espérons un soutien et une collaboration encore accrus.

Nous saluons le système des Nations Unies pour l'aide humanitaire qu'il fournit au peuple iraquien et pour le rôle qu'il joue dans le règlement de la question des déplacés. Nous louons l'appui apporté par les États de la coalition internationale, ainsi que par les pays amis, dans la lutte contre le terrorisme. Nous félicitons la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres organisations internationales d'avoir appuyé les plans et les efforts du Gouvernement iraquien pour réformer l'économie iraquienne, surmonter la crise financière et lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Nous apprécions énormément la position constructive du Groupe des Sept et remercions les participants à la Conférence internationale de donateurs

pour la reconstruction de l'Iraq, qui s'est tenue récemment à Washington.

S'agissant des réformes économiques et financières, le Gouvernement a mis en œuvre un ambitieux programme de réforme pour réduire les dépenses publiques, même s'il lui faut dépenser davantage pour soutenir la guerre contre le terrorisme. Dans le cadre de ses réformes administratives, le Gouvernement a engagé la restructuration de nombreuses institutions publiques. Il a donné la priorité aux services aux citoyens en rationalisant les procédures, en éliminant de nombreux obstacles, en simplifiant la prise en charge des dossiers et en levant les barrières à l'investissement. Le Gouvernement a également renforcé avec succès les possibilités de partenariat avec le secteur privé.

Pour ce qui est de la lutte contre la corruption, nous avons signé avec le Programme des Nations Unies pour le développement un mémorandum d'accord qui permettra à l'Iraq de bénéficier des compétences internationales et l'aidera à renforcer ses capacités en la matière. Des mesures courageuses ont été prises à cet égard ces dernières semaines et nous sommes déterminés à enregistrer de nouvelles avancées dans la lutte contre la corruption et à traduire en justice les personnes concernées.

Nous attendons impatiemment le jour où l'Iraq et l'ensemble de la région seront libérés des atrocités perpétrées par l'EIIL. Mais nous ne serons satisfaits que lorsque le monde entier n'aura plus à craindre le terrorisme qui menace nos peuples et nos nations. Il convient de mettre en place une collaboration sérieuse pour endiguer le terrorisme, tarir ses ressources financières et idéologiques et démanteler ses réseaux et centres de recrutement dans le monde entier. À défaut, le terrorisme est voué à se propager partout, ce qui se traduira par une augmentation du nombre de réfugiés fuyant les zones de conflit, nombre qui a déjà atteint un niveau sans précédent.

Nous tenons à assurer aux États Membres que l'EIIL est incontestablement un ennemi de l'islam plus encore que des autres religions. L'EIIL a tué des milliers de musulmans, semé la destruction et répandu son mal dans de nombreux États arabes et islamiques. Il est à l'œuvre dans les capitales et villes du monde entier, tuant et terrorisant les civils en France, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis d'Amérique, en Russie et ailleurs. Nous n'avons pas d'autre choix que de coopérer si nous voulons gagner la guerre contre ces terroristes malfaisants. Nous considérons toute victoire obtenue

contre l'EIIL, où que ce soit dans le monde, comme un triomphe pour toute la communauté internationale.

Le danger que posent les organisations terroristes telles qu'Al-Qaida et Daech/EIIL ne disparaîtra que lorsque nous aurons réglé le problème de leur idéologie radicale. Ces groupes rétrogrades s'appuient sur la ségrégation sectaire et sur l'hostilité à l'encontre de toutes les autres religions et croyances, et leur idéologie est alimentée par une vision à court terme qui entrave les perspectives de développement dans nos pays. Si nous voulons combattre ce fléau pernicieux, qui s'est propagé parmi certains jeunes en exploitant leur mécontentement et leur désespoir, les pays et les organisations doivent adopter une position bien étayée. Il va leur falloir examiner les programmes et les cours dispensés dans les établissements d'enseignement et lutter contre le mécontentement de manière à réintégrer dans la société les jeunes marginalisés. Il faudra court-circuiter ces organisations terroristes dès qu'elles tenteront de se reformer à l'avenir.

À ce jour, l'EIIL, qui prétend à tort défendre les sunnites, a tué des chiites, des sunnites, des chrétiens, des yézidis, des Arabes, des Kurdes et des Turkmènes, ainsi que des shabaks. Ces atrocités ont visé tous les groupes ethniques d'Iraq et pris diverses formes, le takfirisme, les déplacements, l'esclavage des femmes, le génocide et la destruction d'antiquités, de mosquées et d'églises. Ces crimes odieux ont été perpétrés contre des villes comme Amerli, Sinjar, Taza, Anbar, Mossoul, Salah ad Din et Diyala, et contre les victimes du massacre du Camp Speicher, sans parler des lâches attentats contre des civils dans les districts de Bagdad et dans le reste des provinces irakiennes.

L'Iraq a été confronté à deux facteurs externes qui ont pesé sur la stabilité et le développement socioéconomique. Outre le terrorisme, nous avons dû faire face à la baisse mondiale des prix du pétrole, qui a entraîné un manque à gagner budgétaire représentant 70 % des recettes, ce qui est venu s'ajouter au fardeau de l'augmentation des dépenses militaires et de sécurité pour libérer les villes irakiennes du terrorisme et les reconstruire. Il était inévitable que cela ait des incidences négatives sur les plans de développement, d'investissement et de reconstruction. Malgré ces redoutables problèmes, nous avons continué de mettre en œuvre notre programme de réforme global et de lutter contre la corruption qui mine nos organismes publics et nos institutions sociales. Nous avons tout de suite compris qu'il ne serait ni moins difficile ni

moins dangereux d'appliquer ce programme de réforme que de lutter contre le terrorisme. Mais nous sommes déterminés à le mettre en œuvre – quelles que soient les difficultés. Nous sommes convaincus que nous pouvons remporter la bataille des réformes, tout comme nous avons remporté la bataille pour libérer nos terres.

Notre gouvernement et notre peuple se tiennent côte à côte, solidaires l'un de l'autre, dans notre lutte contre le terrorisme et la corruption. Nous travaillons ensemble pour bâtir un État fondé sur la coexistence pacifique et le respect de la diversité religieuse, idéologique et confessionnelle, en nous fondant sur les valeurs et les principes de la justice et de l'égalité. Chaque Iraquien contribue à la victoire finale contre l'EIL. Il s'agit d'un combat national, non conventionnel, un combat pour notre existence même, qui implique le peuple iraquien tout entier. Nos forces armées, la police fédérale et la police locale, la mobilisation populaire, la mobilisation tribale et les peshmerga représentent toutes les religions, toutes les origines ethniques et toutes les confessions; ils ont tous le même objectif : défendre notre patrie et ses valeurs sacrées. Notre chef religieux, S. Ém. le grand ayatollah Sayyid Ali al-Sistani, appuie cette défense. Sa *fatwa* historique a conduit à une vaste mobilisation du peuple iraquien tout entier et, dans leur grande majorité, les chefs religieux et les représentants du clergé de toutes les confessions religieuses en Iraq ont entériné et appuyé cette *fatwa*.

L'Iraq tient à participer, aux côtés de tous les pays, aux efforts de développement et à la réalisation des objectifs de développement durable – lutter contre la pauvreté et les discriminations, protéger l'environnement, améliorer les programmes de soins infantiles et relever les normes de santé et d'éducation. Nous entendons créer un environnement qui favorise la liberté, les droits de l'homme, l'égalité et l'indispensable participation des femmes à la vie de l'État et de la société.

Nous appelons les pays du monde entier à s'engager à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la prévention de l'appui, du financement et de l'armement des groupes terroristes qui tuent des civils, de même que les résolutions de l'Assemblée générale sur la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Iraq. Grâce aux efforts de coopération entre l'Iraq et l'UNESCO, les zones humides du sud de l'Iraq sont à présent inscrites sur la liste des sites du patrimoine mondial. Nous voulons faire en sorte que les autres sites et trésors culturels de l'antique civilisation iraquienne remplissent eux aussi les critères d'inclusion.

Nous profitons de cette occasion pour appeler la communauté internationale à n'épargner aucun effort pour mettre fin aux conflits, prévenir les guerres, appuyer la paix et la sécurité, encourager les possibilités de développement et rejeter les politiques d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. De telles politiques mènent à de nouvelles souffrances pour nos peuples et approfondissent les divisions au sein de notre région, qui continue d'être ravagée par des guerres internes et des interventions extérieures, rendant la vie de nos populations civiles encore plus difficile.

Nous appelons la communauté internationale à appuyer et à respecter la souveraineté de l'Iraq, et à exiger de la Turquie qu'elle retire ses forces de notre territoire. Sa présence, qui a pourtant été rejetée par les Iraquiens, nuit aux efforts que nous déployons pour libérer Ninive.

Le Gouvernement iraquien travaille d'arrache-pied pour aider les Iraquiens à vivre en coexistence pacifique les uns avec les autres, et pour traiter tous les citoyens sur un pied d'égalité, dans les règles du civisme, indépendamment de leur religion, de leur secte ou de leur appartenance ethnique. Nous tenons à réaffirmer notre reconnaissance à l'ONU et à nos amis pour l'appui qu'ils ont apporté à l'Iraq et au peuple iraquien en mettant en œuvre divers programmes humanitaires visant à prendre en charge les personnes déplacées et les réfugiés. Nous les remercions également de leur soutien aux efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour instaurer la sécurité et la stabilité et promouvoir les réformes et le développement économique auxquels notre peuple aspire.

Nous tenons à féliciter le Président de son élection à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Nous voudrions également remercier M. Lykketoft de son rôle de chef de file lors de la soixante-dixième session, et féliciter chaleureusement le Secrétaire général de la conclusion prochaine de son mandat à la fin de cette année. Nous lui rendons hommage pour son excellente conduite des travaux de l'Organisation des Nations Unies. Il s'est rendu en Iraq à de nombreuses reprises, et nous le remercions de l'appui qu'il a apporté à nos plans de développement.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République d'Iraq de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Haider Al Abadi, Premier Ministre de la République d'Iraq, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Albert Koenders, Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas.

M. Koenders (*parle en anglais*) : Avant que je ne vienne ici, Sahar Afzal, un représentant de la jeunesse néerlandaise, m'a posé une question simple. « Monsieur le Ministre, m'a-t-il dit, « croyez-vous encore en l'ONU? » Cette question m'a fait réfléchir. Un simple oui est sans doute la réponse que l'on attendrait du Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, un pays qui a une forte tradition de coopération, de dialogue et de partenariat, un Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, qui s'engage activement en faveur de la paix, de la justice et du développement. Mais ma réponse n'était pas aussi simple que cela. Le critique d'art anglais Clive Bell a écrit que ce que nous croyons n'est pas nécessairement vrai. On peut souvent prendre ses rêves pour des réalités, lorsque l'on croit quelque chose. Croire n'est pas toujours suffisant. C'est ce que nous faisons qui compte. C'est le cas, lorsque nous regardons l'ONU, la première organisation multilatérale mondiale.

Il est largement admis que l'ONU doit se réaffirmer et se transformer. Je pense que c'est juste. Les défis sont immenses. Selon certains, le monde se trouve à un seuil critique. Et, de fait, les perspectives sont sombres. Les clivages géopolitiques vont s'accroissant. Les mutations que connaît l'économie mondiale attisent les tensions et alimentent l'incertitude. La croissance stagne. Les inégalités entre les pays et en leur sein ont augmenté. Le nombre de réfugiés dans le monde est plus élevé que jamais depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. Des mouvements prometteurs pour la démocratie se sont transformés en conflits sanglants et de nouvelles guerres ont éclaté, les exemples les plus tragiques étant le conflit en Syrie et l'extrémisme sauvage de l'État islamique d'Iraq et du Levant. Le terrorisme a fait de nombreuses victimes dans moult régions du monde, y compris sur mon continent, l'Europe. La violence à l'égard des femmes dans les zones de guerre et ailleurs est un véritable fléau.

Il faut se rendre à l'évidence – trop de personnes de par le monde ont tiré la courte paille. À l'ère de la mondialisation, des changements climatiques et des conflits, elles sont les perdantes. Plus nous permettrons à cette situation de perdurer, plus nous nous écarterons de l'idéal inclusif des Nations Unies, « nous, les peuples ».

Pas « nous, certains peuples », mais « nous, les peuples ». Serons-nous capables d'affermir les forces positives, ou allons-nous laisser les forces négatives déchirer le monde? À ce moment crucial de l'histoire, l'ONU et les autres institutions qui ont été construites pour nous réunir doivent être suffisamment solides pour empêcher que cela ne se produise. Mais le sont-elles? L'idée d'une intégration mondiale graduelle et imparable a perdu son aura d'inéluctabilité. Sur mon propre continent, le processus de coopération européenne est remis en question. Dans de nombreux endroits, en Europe et ailleurs, les fantômes du passé que sont le nationalisme et la xénophobie sont revenus nous hanter. Et quand je vois le genre de choses que l'on raconte sur l'ONU dans mon propre pays, les Pays-Bas, qui ont toujours été l'un de ses très fermes partisans, je me rends compte qu'elle est trop souvent considérée comme impuissante et fragmentée, comme une Organisation dépassée par les événements qui peine à faire face aux défis auxquels elle est confrontée.

Et pourtant, l'ONU n'a pas d'autre choix que de jouer un rôle clef pour trouver des solutions, maintenant et à l'avenir, afin de rendre le monde plus sûr, plus juste et mieux préparé à l'avenir. Il n'y a pas d'autre solution. L'ONU est la meilleure Organisation mondiale imparfaite que nous ayons, la seule Organisation mondiale qui incarne les principes du multilatéralisme, à savoir la légitimité, l'universalité et l'autorité de la normalisation et qui a non seulement un pouvoir fédérateur, ce qui est très important, mais aussi la capacité de fournir des services à l'échelle mondiale.

Que faut-il faire? Comme l'ont montré les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et, cette semaine, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1), l'ONU demeure la seule institution légitime où les objectifs et les ambitions internationaux sont établis et où nous pouvons convenir des nouveaux enjeux mondiaux. Maintenant est venu le temps de la mise en œuvre. Il est temps de passer des paroles aux actes. Je sais, la mise en œuvre n'est pas toujours très « sexy ». Elle ne fait pas souvent les gros titres. Elle n'est généralement pas accompagnée d'Angélique Kidjo ou de Shakira chantant sur scène, comme elles l'ont fait l'année dernière, dans cette même salle, lors de l'adoption magnifique du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Mais la mise en œuvre est nécessaire pour réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés, et elle est nécessaire pour que

l'Organisation reste pertinente et crédible – en fait, pour qu'elle survive.

C'est pourquoi j'estime que la priorité absolue des Membres de l'ONU et du nouveau Secrétaire général doit être de passer des documents finals à l'action et à l'exécution. Le nouveau Secrétaire général doit être un « Metteur-en-œuvre général », travaillant sur la base d'une vision de la coopération mondiale pour le XXI^e siècle. Il y a beaucoup à faire. Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, laisse à son successeur un impressionnant corpus de normes, d'objectifs et de recommandations, et les Pays-Bas lui sont reconnaissants des immenses qualités de leader dont il a fait preuve durant une période très difficile. Le nouveau Secrétaire général pourra se mettre au travail sans perdre une seconde et donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris, à la réforme des opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix, notamment en ce qui concerne une véritable tolérance zéro pour l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi qu'à la question très importante de la réforme du système de développement des Nations Unies.

Mais le Secrétaire général ne peut le faire seul. Les Membres doivent assumer leurs responsabilités. À une époque de tant de fausses notes, nous devons travailler à notre orchestre mondial. Les États Membres de l'ONU devraient peut-être décréter un moratoire sur de nouveaux documents finaux ambitieux jusqu'à ce que nous honorions les engagements et promesses énoncés dans les documents que nous avons déjà adoptés. Cessons de parler pendant un certain temps et agissons dans l'intérêt des peuples que nous représentons.

Le Royaume des Pays-Bas est prêt à appuyer le nouveau Secrétaire général pour donner un élan à la mise en œuvre. La mise en œuvre n'est pas seulement une question de technique; c'est la mobilisation de la volonté politique nécessaire pour faire avancer les choses. Nous avons pris un bon départ en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans notre pays. Nous nous réjouissons à la perspective de partager notre exposé national volontaire avec les Membres l'été prochain. À l'échelle mondiale, nous sommes engagés en faveur d'une démarche intégrée portant sur la paix et de la sécurité, le développement et les droits de l'homme, qui ne laisse personne de côté. Les Pays-Bas font partie des 10 principaux donateurs d'aide humanitaire et appuient les opérations de maintien de la paix,

auxquelles ils contribuent. Nous allons ratifier l'Accord de Paris sur les changements climatiques sous peu. Nous souhaitons que le pacte sur les migrations et le pacte sur les réfugiés prévus par la Déclaration de New York sur les migrants et les réfugiés soient clairs et réalisables.

Il faut donner une impulsion à la réforme des Nations Unies. Aussi imparfait qu'il soit, le Conseil de sécurité joue toujours un rôle crucial. Cependant, nous ne sommes plus en 1945. Le Conseil n'est tout simplement pas assez représentatif. Nous devons trouver un moyen de remédier à cette lacune avant qu'il ne soit trop tard, même s'il faut sortir des schémas de pensée. Comme l'Assemblée s'en souvient, j'avais proposé qu'un siège soit attribué à l'Union européenne au Conseil en temps voulu, et j'invite d'autres régions à réfléchir sur la possibilité d'une représentation régionale collective au Conseil.

Le droit de veto ne devrait pas rendre le Conseil de sécurité impuissant, en particulier – comme nous le voyons tous les jours, y compris cette semaine – face à des atrocités de masse. Les membres du Conseil doivent être plus conscients de leurs responsabilités et rendre davantage de comptes s'ils font obstacle à des mesures contre les violations du droit international humanitaire. Les examens importants effectués l'an dernier – et je pense qu'ils étaient très importants – portant sur les opérations de paix et le dispositif de consolidation de la paix ont mis en évidence la primauté des solutions politiques et de la pérennisation de la paix. Je partage pleinement cette analyse.

Il faut également mettre davantage l'accent sur la prévention des conflits. En effet, cela fait plus de 50 ans que cette communauté insiste sur l'importance de la prévention des conflits. Grâce à une diplomatie préventive efficace, on peut éviter que des situations préoccupantes ne deviennent incontrôlables. On peut éviter l'inscription de nouvelles situations à l'ordre du jour du Conseil. Force est de reconnaître qu'une fois que le Conseil de sécurité se saisit d'une situation, cela signifie que dans un sens, nous avons déjà collectivement échoué. Nous devons veiller à ce que des ressources suffisantes soient mises à disposition pour les missions politiques, la médiation et d'autres mesures de prévention. Dans son récent rapport, la Commission indépendante sur le multilatéralisme recommande d'organiser une campagne de collecte de fonds en faveur de la prévention. Même s'il s'agit d'une proposition louable, à mon avis, ce qu'il faut n'est pas une collecte de fonds pour la prévention, mais un budget

pour la prévention. Si nous convenons que la prévention des conflits est un élément crucial du mandat de l'ONU, nous devons y consacrer suffisamment de ressources par l'entremise du budget ordinaire, au moyen des contributions de tous les États Membres et pas seulement grâce à la générosité de quelques-uns qui versent des contributions extrabudgétaires. Il faudra examiner en profondeur et revoir nos priorités en ce qui concerne l'allocation des ressources budgétaires à l'ONU.

Mes observations s'inscrivent dans une démarche intégrée que mon pays préconise depuis longtemps, y compris lors de notre mandat précédent au Conseil de sécurité. Nous comptons suivre la même démarche au cours de notre mandat au Conseil en 2018. On ne peut pas régler les conflits sans s'attaquer à leurs causes profondes. La paix, la justice et le développement sont étroitement liés et ne doivent pas être abordés séparément. Le Fonds pour la consolidation de la paix, créé en 2005, est un bon exemple d'une démarche intégrée en matière de pérennisation de la paix, comme l'illustre la conférence des donateurs que nous avons tenue hier et qui a été couronnée de succès. J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que les Pays-Bas ont annoncé cette semaine une contribution de 10 millions d'euros au Fonds. Le fait que l'on reconnaisse de plus en plus l'importance du respect du principe de responsabilité est un autre exemple. Il ne saurait y avoir de paix durable sans justice et sans respect des droits de l'homme. Demain, je déposerai l'instrument de ratification des Amendements au Statut de Rome de la Cour pénale internationale relatifs au crime d'agression.

La protection des civils et les répercussions des changements climatiques sur la paix et la sécurité figurent parmi les autres priorités du Royaume des Pays-Bas pour son mandat au Conseil de sécurité en 2018. Cette question nous préoccupe particulièrement en tant que royaume composé d'un pays de basse altitude et de trois petits pays insulaires des Caraïbes, Aruba, Curaçao et Saint-Martin.

Heureusement, le sombre tableau que je viens de brosser ne présente qu'un aspect de la situation. De véritables et importants progrès ont été réalisés. Au cours des 20 dernières années, le pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté extrême a été réduit de moitié. C'était l'un des objectifs du Millénaire pour le développement, que nous avons atteint bien avant l'échéance de 2015. Je me souviens que beaucoup d'entre nous dans cette salle pensaient que cela ne serait pas possible. Eh bien, cet objectif a été réalisé.

La foudre peut parfois frapper à deux reprises. La communauté internationale a conclu un accord sur les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. L'Accord de Paris sur les changements climatiques est une autre réalisation majeure et une victoire de la diplomatie durant cette période marquée par tant de conflits. Suite aux récentes ratifications par la Chine et les États-Unis, il existe une chance bien réelle que cet Accord entre en vigueur, voire avant même que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ne quitte ses fonctions à la fin de cette année. Il s'agit en grande partie de son legs, et nous l'en félicitons.

Et il est vrai qu'il y a eu également des changements positifs dans le domaine de la sécurité. De nouveaux efforts considérables ont été entrepris pour empêcher les combattants terroristes étrangers de se rendre dans les zones de conflit, pour mettre un terme au financement du terrorisme, pour imposer des sanctions à l'EIIL et pour lancer des initiatives de déradicalisation et d'appui au sein des communautés en combinant des mesures de sécurité « dure » et « douce ». Les Pays-Bas, en collaboration avec le Maroc, s'efforce d'apporter leur contribution en leur qualité de coprésident du Forum mondial de lutte contre le terrorisme. En outre, grâce au plan d'action du Secrétaire général, la prévention de l'extrémisme violent fait désormais partie des principales priorités de l'ONU.

Il est vrai également que les opérations de maintien de la paix ont évolué, passant de missions traditionnelles de surveillance du cessez-le-feu à des missions très complexes dotées de mandats intégrés. On accorde davantage d'attention à tout l'éventail d'activités relevant du maintien de la paix, de l'alerte rapide et de la prévention à la consolidation de la paix durant la période fragile au lendemain d'un conflit. En outre, on met davantage l'accent sur la protection des civils – l'objectif des missions de maintien de la paix – notamment la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et l'établissement de l'état de droit, une tâche importante.

Il ne s'agit pas seulement de théories ou de statistiques. On peut le demander aux 12 000 personnes qui ont cherché refuge dans l'enceinte des Nations Unies à Bor, au Soudan du Sud. Le Chef de la mission, M. Ken Payumo, a eu le courage de les laisser entrer et de les protéger. On peut aussi le demander aux femmes de la République démocratique du Congo, où, grâce au Groupe de la problématique hommes-femmes de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la

stabilisation en République démocratique du Congo, les violences sexuelles ont diminué considérablement depuis 2013. On peut enfin le demander aux habitants du Népal, où, en 2006, l'ONU a aidé l'Alliance des sept partis à parvenir à un règlement pacifique du conflit.

Qu'il me soit permis de revenir brièvement sur le mandat précédent des Pays-Bas au Conseil de sécurité. Notre première séance s'est tenue le dimanche 2 janvier 1999, lorsque le Conseil a convoqué une réunion d'urgence dans l'après-midi. Un avion affrété par les Nations Unies venait d'être abattu en Angola, un pays qui était alors ravagé par la guerre. Des membres du personnel des Nations Unies avaient été pris en otage par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola. Deux décennies plus tard, la situation s'est considérablement améliorée en Angola; ce pays est actuellement membre non permanent du Conseil. On peut aussi citer l'exemple de la Sierra Leone, un autre pays qui était souvent inscrit à l'ordre du jour du Conseil cette année là. La communauté internationale a apporté son concours à la négociation d'un accord de paix et a mis en place une vaste opération de maintien de la paix. En 2004, un tribunal chargé de connaître des crimes de guerre, appuyé par les Nations Unies et situé aux Pays-Bas, a commencé à juger les hauts responsables des deux parties au conflit. La Sierra Leone a désormais un président démocratiquement élu et est en train de se relever de la crise récente d'Ebola avec l'appui de la communauté internationale.

Dans toutes ces situations, nous pouvons voir les résultats d'un travail considérable, d'efforts soutenus et d'un investissement durable de la part de la communauté internationale. Ces résultats doivent nous remplir de fierté et d'espoir. Mais le public oublie très rapidement ces succès quand ils sont remplacés par des images d'enfants traumatisés par des guerres dont ils ne sont en rien responsables. Nous ne pouvons pas nier qu'il y a eu des échecs en matière de paix et de sécurité. La liste de ces échecs est choquante : le Rwanda, Srebrenica, et aujourd'hui le Yémen et, bien sûr la Syrie, dont Alep est le symbole terrifiant.

À l'heure actuelle, la priorité absolue est de rétablir la cessation des hostilités et de garantir l'accès humanitaire. Je demande aux parties les plus impliquées dans ce conflit de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que ces objectifs soient réalisés le plus tôt possible. Et je les appelle de nouveau à assurer un suivi de cette cessation des hostilités, avec efficacité et dans la transparence. Si le non-respect devient la norme,

comment pouvons-nous attendre des Syriens qu'ils fassent confiance à la communauté internationale et au système des Nations Unies?

Dans sa résolution 2254 (2015), le Conseil de sécurité s'est dit unanimement favorable à un cessez-le-feu s'étendant sur tout le territoire syrien. Si la violence reste la norme, j'exhorte le Conseil à ne pas garder le silence. Au même titre que mon collègue français, je tiens à ce que soient assurées une surveillance et un suivi plus efficaces en cas de violation d'un cessez-le-feu. Durant la réunion du Groupe international de soutien pour la Syrie, qui se tiendra cet après-midi, nous demanderons une surveillance plus transparente et de meilleure qualité, ainsi qu'une réponse du Conseil de sécurité contre les violations systématiques des cessez-le-feu.

Dans le même temps, n'oublions pas la primauté de la politique. Pendant que nous travaillons fiévreusement en vue d'apaiser la tragique situation humanitaire, il faut poursuivre le travail sur un plan de transition politique pour la Syrie, car seul un règlement politique peut mettre un terme à cette horrible tragédie. Nous appuyons sans réserve les efforts remarquables que déploient l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, et d'autres acteurs à cette fin.

Quel est l'intérêt de l'Organisation des Nations Unies et en quoi réside sa crédibilité si nous parlons de responsabilité de protéger tout en n'étant pas capables de régler le conflit syrien ou prêts à répondre à l'appel du Haut-Commissaire aux droits de l'homme à l'ouverture d'une enquête internationale indépendante sur les graves violations des droits de l'homme commises au Yémen?

Pour conclure, ce que nous faisons importe considérablement. C'est pourquoi j'ai souligné la nécessité de passer à l'ère de la mise en œuvre effective sous la conduite d'un « Metteur-en-œuvre général ». Mais la manière dont nous parlons de l'ONU importe également. Je veux dire par là que nous devons dire ce qui est, tout ce qui est. Nous ne pouvons nous contenter de peindre le sombre tableau habituel d'une ONU impuissante. Nous devons combattre la vision tenace selon laquelle l'Organisation n'est rien d'autre qu'un fardeau à supporter et l'exutoire de nos échecs. L'ONU ne peut être supérieure à la somme de ses éléments que si nous le lui permettons. Et nous le devons : les enjeux sont trop élevés.

Enfin, je reviens à la question qui m'a été posée : est-ce que je crois toujours en l'ONU? Ma réponse a

été oui, mais uniquement si nous faisons preuve de la détermination et de la résolution dont parle la Charte. Notre programme est clair. Les objectifs ont été fixés. Au tour maintenant de la mise en œuvre et des résultats.

Le Royaume des Pays-Bas continuera d'apporter sa pierre et d'appuyer fidèlement l'ONU et ses institutions comme il le fait depuis la création de l'Organisation. C'est avec ces considérations à l'esprit que nous coopérons étroitement avec l'Italie pour nous préparer à occuper notre siège au Conseil de sécurité.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. le cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'État du Saint-Siège.

Le cardinal Parolin (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : L'année dernière, dans l'allocution qu'il a prononcée dans cette salle, S. S. le pape François a décrit le Programme de développement durable à l'horizon 2030 comme « un signe important d'espérance » (A/70/PV.3). Il y a juste quelques jours, il a réitéré son appréciation des mesures prises l'année dernière par l'ONU, encourageant tous les pays à réaliser ces objectifs ambitieux et soulignant que

« [l]a protection de la maison commune demande un consensus politique croissant. En ce sens, c'est un motif de satisfaction qu'en septembre 2015 les pays du monde aient adopté les objectifs de développement durable, et que, en décembre 2015, ils aient approuvé l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui fixe l'objectif exigeant mais fondamental de contenir l'augmentation de la température globale. Maintenant, les gouvernements ont le devoir de respecter les engagements qu'ils ont pris, tandis que les entreprises doivent assumer leur part de façon responsable, et il revient aux citoyens d'exiger qu'il en soit ainsi, et qu'on vise même des objectifs toujours plus ambitieux. »

La réalisation du Programme 2030 suppose que les gouvernements assument une importante responsabilité et que tous se mobilisent, pour le bien commun. Cet engagement implique de reconnaître qu'il faut viser non seulement d'importants objectifs macroéconomiques, mais également obtenir des résultats spécifiques, durables et équitables. En l'absence de stabilité financière, d'investissements durables et d'une évaluation commerciale favorable à la croissance interne, le Programme 2030 sera impossible à réaliser.

Le pape François a souligné que

« [l]'économie et la politique, la société et la culture ne peuvent pas être dominées par une mentalité du court terme et de la recherche d'un gain financier ou électoral immédiat. Elles doivent au contraire être d'urgence réorientées vers le bien commun, qui comprend la durabilité et la sauvegarde de la création. Un cas concret est celui de la « dette écologique » entre le Nord et le Sud du monde. Son remboursement demanderait de prendre soin de l'environnement des pays plus pauvres, en leur fournissant des ressources financières et une assistance technique qui les aident à gérer les conséquences des changements climatiques et à promouvoir le développement durable. »

Nous devons toujours nous souvenir que le développement – en particulier le développement humain intégral – ne peut être imposé. Les hommes et les femmes, en tant que personnes, doivent être les principaux agents de la mise en œuvre du Programme 2030. L'année dernière, dans cette salle, le pape François a affirmé que

« [c]ela suppose et exige le droit à l'éducation [...] droit qui est assuré en premier lieu par le respect et le renforcement du droit primordial de la famille à éduquer, et le droit des églises comme des regroupements sociaux à soutenir les familles et à collaborer avec elles dans la formation de leurs filles et de leurs fils. »

« [p]our toutes ces raisons, la mesure et l'indicateur les plus simples et les plus adéquats de l'exécution du nouveau programme pour le développement seront l'accès effectif, pratique et immédiat, de tous, aux biens matériels et spirituels indispensables : logement personnel, travail digne et convenablement rémunéré, alimentation adéquate et eau potable; liberté religieuse et, plus généralement, liberté de pensée et éducation » (*supra*, p. 4-5)

Ce processus de développement humain intégral – concept qui englobe le développement économique sans s'y limiter – doit, sur la base d'initiatives multilatérales, également stimuler la recherche de systèmes financiers complémentaires, de substitution, qui permettent de rendre accessibles, durablement, aux plus pauvres des ressources financières.

Comme l'a souligné le pape François l'année dernière,

« ces piliers du développement humain intégral ont un fondement commun, qui est le droit à la vie, » (*ibid*, p. 5)

et cela exige

« la reconnaissance d'une loi morale inscrite dans la nature humaine elle-même, qui comprend la distinction naturelle entre homme et femme, et le respect absolu de la vie à toutes ses étapes et dans toutes ses dimensions » (*ibid*, p. 5).

Par ailleurs, un développement humain intégral est impossible faute de paix. Il y a deux jours, à Assise, le pape François, avec de nombreux autres chefs religieux du monde, a souligné l'importance du dialogue comme moyen privilégié de devenir artisan de la paix. Les conflits rendent non seulement absolument impossible la réalisation des objectifs de développement durable au plan régional, mais ils détruisent en outre tant de ressources humaines, de moyens de production et de patrimoine culturel. Aujourd'hui, comme dans les années 50, 60 et 70, ressurgit la menace d'un conflit nucléaire, avec ses terribles conséquences.

Les immenses et funestes effets de la guerre forment un engrenage infernal auquel on ne peut souvent pas échapper. Ils provoquent une polarisation politique accrue au niveau mondial et rétrécissent la marge de manoeuvre dont dispose la communauté internationale pour proposer des solutions efficaces aux fins d'une paix stable et durable.

Entre autres facteurs qui dégradent la coexistence sociale dans les pays et portent atteinte à la communauté internationale tout entière, nous devons compter le fléau du terrorisme. Ces dernières années, nous avons vu le terrorisme se métastaser vers un grand nombre de régions de la planète. Les voisins de la Syrie et de l'Iraq sont de plus en plus victimes d'innombrables actes de barbarie. Au-delà du Moyen-Orient, des actes terroristes atroces ont fait entrer la peur dans la vie quotidienne de tant de personnes aux quatre coins du monde.

Au Moyen-Orient, nous constatons les terribles conséquences de l'engrenage de la guerre : destruction de vies innombrables, faillite des États, effondrement des cessez-le-feu, insuccès des initiatives de paix et échec des tentatives de règlement des causes profondes du conflit en Syrie, en Iraq et en Libye, de recherche d'une solution à la crise présidentielle au Liban, ou de règlement du conflit israélo-palestinien. Cet échec persistant a douché les espoirs et les promesses de tous ceux qui considèrent la région comme sacrée et sainte.

Nous pouvons aussi constater ces échecs dans des conflits de longue date qui continuent d'opprimer et de faucher les multitudes au Soudan du Sud, dans la région des Grands Lacs et, depuis deux ans et demi maintenant, dans l'est de l'Ukraine. Bien que ces situations aient toutes été au centre de l'actualité et qu'elles aient provoqué d'immenses souffrances dans les populations, nous sommes encore loin de nous être attaqués à leurs causes profondes. C'est un peu comme si nous nous étions résignés au conflit, à la guerre et au terrorisme comme faisant partie de la vie normale.

Au-delà de l'urgence que revêtent les cessez-le-feu, le respect de la dignité et des droits des populations touchées et leur accès à l'aide humanitaire, il est nécessaire aussi de faciliter la négociation entre ceux qui ont une responsabilité directe ou indirecte dans des conflits particuliers. Se réjouissant de l'issue positive trouvée en Colombie, le Saint-Siège espère de tout coeur que dans le cadre des efforts de facilitation de la communauté internationale, diverses formes de contacts et de dialogue seront entreprises afin de régler les conflits en cours.

Depuis le début du conflit en Syrie, en particulier, le Saint-Siège a engagé toutes les parties à dialoguer et la communauté internationale à n'épargner aucun effort pour permettre une cessation de la violence et promouvoir des conditions propices à un dialogue visant à trouver une solution politique. La Syrie, toutefois, a été envahie par toutes sortes de groupes armés. Il faut faire taire la cacophonie des armes pour donner une chance à la paix et surtout, pour que l'aide humanitaire puissent être acheminée à ceux qui en ont le plus besoin. Le Saint-Siège est convaincu que cela est possible pour peu qu'existe la volonté politique de mettre fin aux combats.

Malgré les difficultés présentes, on peut encore trouver, heureusement, au Liban, la conviction que le bien commun requiert la participation et la coopération de tous les secteurs de la société, sur la base de l'état de droit et de l'idée que les institutions sont fondées sur le respect de la dignité innée de chaque être humain. L'arrangement constitutionnel libanais, au sein duquel les différents groupes ethniques, cultures et religions constituent un atout et contribuent à la coexistence pacifique, peut aussi servir de modèle de règlement politique pour la région.

Le Saint-Siège estime également qu'au Moyen-Orient, un engagement renouvelé en faveur de l'état de droit et de la liberté de religion et de conscience est le moyen le plus efficace de préserver la dignité de tous.

À cet égard, l'accord global de 2015 signé par le Saint-Siège et la Palestine, qui a été ratifié par la suite par les deux parties, énonce en droit la défense des droits les plus fondamentaux de la personne, entre autres la liberté de religion, le droit de réunion pacifique et la liberté de professer publiquement ses croyances religieuses. Dans la situation complexe du Moyen-Orient, en particulier en Iraq et en Syrie, le Saint-Siège maintient que l'accord global avec la Palestine peut servir de modèle à suivre à d'autres pays présentant des structures sociales analogues.

Dans le contexte des efforts renouvelés de relance du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, le Saint-Siège demande de nouveau aux deux parties de s'abstenir de toute mesure unilatérale ou illégale, quelle qu'elle soit, pouvant constituer un obstacle dans l'optique de la paix et de la solution des deux États.

Lorsque l'on examine le phénomène de la migration forcée, on constate que l'on a affaire, dans ces mouvements, à une population dont le nombre est plus important que celle de nombreux États représentés ici : 65 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyers et leur communauté à cause des persécutions, des conflits, de la violence généralisée, de la faim et des ravages causés à leurs territoires. Un mot d'éloge est dû à cet égard au Liban et à la Jordanie pour l'hospitalité qu'ils offrent à tous ceux qui ont fui la guerre et la destruction en Iraq et en Syrie, ainsi qu'à la Turquie, qui accueille des millions de réfugiés syriens.

En dehors de l'urgence que revêt un examen de la façon dont on peut remédier aux causes de cet exode forcé, nous devons noter que migration et

développement sont étroitement liés. Les conséquences des déplacements massifs de réfugiés et de migrants menacent d'affaiblir notre attachement aux valeurs de solidarité et d'hospitalité à l'égard de ceux qui sont dans le besoin. Ces valeurs sont au cœur du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde auquel le pape François a convié le monde. Comme le pape François l'a souligné,

« La miséricorde, c'est la loi fondamentale qui habite le cœur de chacun lorsqu'il jette un regard sincère sur le frère ou la soeur qu'il rencontre sur le chemin de la vie »,

et, en particulier, sur ceux qui sont les plus faibles et les plus vulnérables. Appelant particulièrement l'attention sur ceux qui sont en prison, le pape a renouvelé son appel pressant

« à la conscience des gouvernants, afin que l'on parvienne à un consensus international pour l'abolition de la peine de mort ».

Sans un respect authentique et absolu de la vie, il ne saurait y avoir de développement qui soit vraiment humain, intégral et durable. C'est précisément pour favoriser ce développement que le pape François a institué un nouveau dicastère, ou département, du Saint-Siège, dont l'objectif est de promouvoir la justice, la paix, la sauvegarde de l'environnement et le soin de ceux qui sont le plus dans le besoin. Les pauvres et les nécessiteux sont le visage humain du développement durable que nous voulons toujours garder à l'esprit, pour pouvoir devenir des agents responsables d'une société plus juste et réellement humaine.

La séance est levée à 14 h 50.